

TABLOÏD  
SPORTS

## PALETTI EST MORT PRESQUE SUR LE COUP

■ Le coureur italien Riccardo Paletti est mort entre une et cinq minutes après l'accident survenu dimanche, sur la grille de départ du Grand Prix du Canada. pages 4 et 5

## DÉFAITE DE 2-1 À SAINT-LOUIS LES EXPOS MANQUENT D'OPPORTUNISME

pages 2 et 3



photo UPI

LE MONDE

## MALOUINES: LES COMBATS ONT CESSÉ

■ Les Argentins, ployant sous l'assaut britannique contre Port Stanley, ont dû accepter, hier soir, des négociations qui se sont traduites par un cessez-le-feu de fait. À Buenos Aires, c'est la consternation, même si la junta affirme qu'elle n'a pas capitulé devant la Grande-Bretagne et à Londres, on jubile, même si aucun cessez-le-feu formel n'a encore été signé. page A 16

Comme tous les autres Argentins qui sont descendus dans les rues de Buenos Aires, hier soir, c'est avec consternation que ce lecteur de «La Razón» a accueilli les dernières nouvelles à propos des Falkland.



photo PA

35 cents  
HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

MONTREAL, MARDI 15 JUIN 1982, 98<sup>e</sup> ANNÉE, no 138, 76 PAGES, 4 CAHIERS •

TÉL. CHEZ **CLOUTIER**  
384-4990  
SERGE PARENT, PHARMACIEN  
1221 EST, RUE FLEURY  
OUVERT DE 9h à 22h / LIVRAISON 7 JOURS

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

# la presse

78,55 CENTS AMÉRICAINS

# LE DOLLAR DÉGRINGOLE

■ Le dollar canadien a subi hier une des plus fortes dégringolades de son histoire, perdant deux tiers de point en quelques heures pour clôturer à 78,55 cents américains. La plupart des cambistes s'attendaient à ce que le dollar baisse à 78 cents au cours de l'été. Après la journée d'hier, on parle facilement de 77 cents et certains vont même jusqu'à prévoir que la devise canadienne atteindra 75 cents américains avant la fin de l'été.

page C 1

## 1700 ARRESTATIONS À NEW YORK

■ Applaudie par d'autres manifestants, cette jeune pacifiste arrêtée par la police, hier, à New York, est transportée en civière jusqu'à un des autobus qui la conduira, elle et 1700 autres protestataires, au poste de police.

photo PA

page B 11



## MÉDECINS: DÉBUT DU COMPTE À REBOURS

■ La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec est déterminée à déclencher une grève générale illimitée d'ici à la fin de la semaine, à moins qu'un accord ne soit conclu d'ici là sur le rattrapage monétaire des 5,500 généralistes et sur le dossier des médecins en régions éloignées.

page A 9

ÉDITO  
LE PQ  
CONTRE  
«LA BANDE  
À TRUDEAU»  
PAR MICHEL ROY

page A 6

## FUITE MAJEURE D'ACIDE SULFURIQUE AUX MINES GASPÉ

■ Le déversement de 3,600 tonnes d'acide sulfurique survenu aux installations des Mines Gaspé, à Murdochville, inquiète les spécialistes du ministère québécois de l'Environnement car le produit, hautement toxique, risque de se répandre dans la rivière York, une rivière à saumons qui coule à trois milles de là.

page A 3



## LE GOÛT DES ÎLES

■ Ils ont un petit air exotique et viennent des pays de soleil. Même si on ne trouve, pour le moment, que quelques vêtements fabriqués dans des madras, ils risquent d'envahir le marché québécois à l'été 83. Ils donnent envie de partir dans les îles, vous verrez.

page B 1

photo Pierre McCann, LA PRESSE

### SOMMAIRE

3  
Annonces classées: C 10 - C 14, C15 et Sports 14, 15  
Arts et spectacles: A 12, 14, 18  
— Informations: A 12, A 14  
— Horaires: A 15  
Décès, naissances, etc.: C 16  
Économie: C 1 - C 9  
Editorial: A 6  
Êtes-vous observateur?: C 13  
FEUILLETON: C 11  
Horoscope: C 12  
Le monde: A 8, A 16  
Météo: A 2  
Mots croisés: C 13  
Quoi faire aujourd'hui: A 15  
Télé-câble: A 13  
— Horaires: A 15  
Tribune libre: A 7  
Vivre aujourd'hui: B 1 - B 4

### TABLOÏD SPORTS

Bandes dessinées: 16  
Mots croisés: 16  
Contact: 11 - 13

# EN L'HONNEUR DU FRÈRE ANDRÉ 60,000 personnes attendues à la grande fête populaire

Si l'on en croit les prévisions des organisateurs de la grande fête populaire qui aura lieu dimanche prochain en l'honneur du frère André, qui a été élevé au rang de bienheureux par Jean-Paul II le 23 mai dernier, c'est une foule d'environ 60,000 personnes qui devrait prendre place pour cette occasion au Stade olympique de Montréal.

«Si nous avons décidé du déroulement de cette fête sur les terrains mêmes de l'Oratoire Saint-Joseph, a indiqué hier le P. Lafrenière, nous n'aurions pu recevoir tout au plus que 11,000 ou 12,000 personnes, sans compter qu'il nous aurait fallu trouver le moyen d'installer un système adéquat de haut-parleurs.» Pour les gardiens du sanctuaire du mont Royal, le «déménagement pour un jour de l'Oratoire au Stade» est rapidement apparu comme la solution rêvée afin que la population puisse rendre un hommage particulier au frère André.

fête aura cependant été rendue possible grâce aux Expos de Montréal et à leur président-directeur général, M. John McHale, qui ont gracieusement mis à la disposition des autorités de l'Oratoire Saint-Joseph et des amis du frère André leurs services de réservation de billets, leurs services d'accueil et d'assistance et tout le personnel médical et infirmier requis pour l'événement de dimanche.

dienne Mgr Louis-Albert Vachon et par de nombreux autres évènements, y sera concélébrée également par plusieurs centaines de prêtres.

Les autorités de l'Oratoire semblent toutefois attacher plus d'importance à «tous ces milliers de gens ordinaires» qui auraient bien aimé assister à Rome à la cérémonie de béatification du frère André mais pour lesquels la chose était absolument impensable. «Nous attendons des groupes de pèlerins non seulement de la région de Montréal, a dit le P. Lafrenière, mais de tout le Québec, du Nouveau-Brunswick, des autres provinces du Canada et de plusieurs Etats de la Nouvelle-Angleterre.»

## JULES BELIVEAU

Selon le P. Bernard Lafrenière, de l'Oratoire Saint-Joseph, 50,000 billets avaient déjà été retenus dès le milieu de la semaine dernière, ce qui l'a amené à ajouter: «A première vue, on peut dire que le Stade sera pratiquement plein.»

Les habitués du Stade olympique savent déjà que le grand amphithéâtre montréalais peut contenir, pour les joutes de baseball, quelque 56,000 spectateurs assis dans les gradins. Pour un événement comme celui de dimanche, toutefois, quelques milliers de sièges peuvent être ajoutés au niveau du parterre, là où prendront place de toute façon les personnes handicapées.

## Coopération

Le P. Lafrenière a signalé à plusieurs reprises comment cette

La fête commencera à 14 heures pour prendre fin vers 17 heures. La messe, présidée par l'archevêque de Montréal, Mgr Paul Grégoire, accompagné par les cardinaux Paul-Emile Léger et Maurice Roy, par l'archevêque de Québec et primat de l'Église cana-



photo J.-Y. Létourneau, La Presse

Le maire Marcel Robidas (à gauche) feuillette, en compagnie de M. Normand Morel, de la division des Archives de la ville, l'ouvrage «Toponymie Longueuil» qui vient d'être lancé pour marquer le 134e anniversaire de la création du village de Longueuil.

## Premier répertoire de toponymie de la ville de Longueuil

La ville de Longueuil a procédé, hier, midi, au lancement du premier répertoire de toponymie de la ville.

Cet ouvrage de 130 pages, qui traite de l'origine des noms de quelque 450 voies publiques de Longueuil, a été préparé par la section de recherches de la division des Archives de la municipalité dirigée par M. Normand Morel avec la collaboration, pour la recherche et la rédaction de M. Jean-Claude Harvey et de Mme Lucie Mercille-Trudeau.

Dans sa présentation du livre, qui s'intitule «Toponymie Longueuil», le maire Marcel Robidas a signalé que sa parution marque le 134e anniversaire de la création du village de Longueuil,

le 14 juin 1848, bien que son histoire remonte à 325 ans, alors qu'en 1657, le territoire fut cédé à Charles Lemoyne qui devait devenir, quelques années plus tard, le seigneur de Longueuil après avoir reçu ses lettres de noblesse de Louis XIV.

M. Robidas a fait remarquer que l'origine d'un petit nombre de noms a été impossible à retracer jusqu'ici mais que l'ouvrage n'en demeure pas moins un document important et intéressant, un outil précieux pour toute personne intéressée à l'histoire et au développement de Longueuil, la quatrième plus grande ville du Québec.

Il est possible de s'en procurer un exemplaire à la division des Archives de la ville.



photo Jean Goupil, La Presse

## Don de livres sur Florence à Montréal

Une fabuleuse collection de volumes d'art et d'histoire a été offerte, hier, à la ville de Montréal par la ville de Florence et la région de la Toscane. Une exposition de cette collection aura lieu du 26 août au 3 septembre prochain dans le hall d'honneur de l'hôtel de ville. Parmi les personnalités présentes, hier, lors de la remise officielle de cette collection, on remarquait notamment M. Pierre Lorange, vice-président du Comité exécutif de la ville de Montréal, sa collègue Mme Justine Sentenne et M. Giorgio Chiarelli, directeur de l'Office du tourisme de la ville de Florence.

## Employée de la Banque Royale accusée de fraude de \$500,000

Une assistante-comptable d'une succursale montréalaise de la Banque Royale aurait, en cinq ans, accumulé un demi-million de dollars en détournant les actifs de 28 clients de l'institution bancaire. Il s'agit de la plus considérable malversation dirigée, de l'intérieur, contre la Banque Royale depuis des décennies, affirme un enquêteur privé, Nick Pross.

## MARIO ROY

Les rapports de police indiquent que Lisa Fiedler, une mère de famille de 43 ans, aurait ainsi détourné, entre les mois de juillet 1976 et d'août 1981, une somme de \$505,000 placée par des clients à titre de dépôts à terme, en émettant, dans la plupart des cas, des reçus falsifiés.

La quadragénaire de Dollard des Ormeaux oeuvrait depuis plus de 13 ans à la succursale du 6,180 Côte-des-Neiges; elle était assistante-comptable depuis six ans, et avait établi une solide relation de confiance avec les clients présumément lésés par ses manœuvres.

Le pot-aux-roses a d'ailleurs été découvert alors que l'employée était en vacances. L'enquêteur de la Banque Royale approfondissait alors l'affaire avant de remettre

le dossier au sergent-détective Hill, de la police de la CUM.

Lisa Fiedler a comparu, hier, devant le juge André Chaloux, de la Cour des sessions, sous des ac-

cusations de vol et de fraude. Remise en liberté sous engagement personnel, elle doit subir son enquête préliminaire le 15 juillet prochain.

## Opération HAM: les policiers comparaissent

Quatorze policiers de la Gendarmerie royale du Canada ont comparu, hier, devant le juge Maurice Rousseau, de la Cour des sessions, en rapport avec la très célèbre opération HAM menée, en 1973, contre la liste des membres du Parti québécois, opération qui donnait lieu, neuf ans plus tard, à un premier procès fort mouvementé.

Comme l'agent Claude Vermette, qui était assis à la barre des accusés lors de ce procès, ses quatorze confrères sont accusés de complot et de cambriolage des locaux des Messageries Dynamiques, où se trouvaient les rubans informatiques contenant les renseignements convoités. L'enquête préliminaire a été fixée au 26 juillet dans le cas d'Howard Draper, les 13 autres policiers devant se présenter en cour trois jours plus tard.

L'agent Vermette, lui, doit en principe subir un nouveau procès à l'ouverture du prochain terme des Assises criminelles, le 30 août prochain. Le premier procès intenté contre lui avait avorté, le 7 mai dernier, en vertu d'une décision du juge Claire Barrette-Joncas et à la suite des commentaires faits à l'Assemblée nationale par le premier ministre René Lévesque; celui-ci avait alors assimilé l'un des principaux témoins de la Couronne, l'agent fédéral Robert Potvin, à un «poisson éjectant des liquides opages et nauséabonds lui permettant de se cacher»...

## 40 mois de détention pour avoir poignardé son épouse à mort

Raul Gutierrez, un immigré chilien de 38 ans, était un époux, un père, un travailleur et un citoyen sans reproches, jusqu'à ce qu'il poignarde à mort son épouse, le 9 avril dernier. Se penchant sur ce cas «difficile, délicat et pathétique», le juge Yves Mayrand, de la Cour des sessions, a condamné Gutierrez à une peine de 40 mois de détention, hier.

Devant une salle d'audience où abondaient des membres de sa parenté, celui-ci a alors fondu en larmes dans les bras de sa mère, elle aussi bouleversée, venue tout spécialement de son pays d'origine afin de réconforter son fils.

Il y a quelques semaines, par la voix de son procureur, Me Roland Boyer, Gutierrez plaçait coupable à une accusation d'homicide involontaire sur la personne de son épouse Laura, une danseuse folklorique de 36 ans. «Un geste

quasiment accidentel posé au moment où l'émotion l'a emporté», de résumer le juge Mayrand, qu'il a avoué avoir devant lui un homme véhiculant «des valeurs morales très élevées, fondées sur la famille, le travail et l'honnêteté...»

Gutierrez a tragiquement conclu avec un couteau de cuisine, un profond différend qui l'opposait depuis un an à son épouse, qui avait pris sur elle de vivre en fonction d'une philosophie axée sur une grande liberté sexuelle.

Lui qui élevait trois enfants, l'immigré chilien avait alors vécu une période profondément dépressive qui l'avait forcé à abandonner, pendant un moment, son emploi de mécanicien chez Bombardier.

La nuit du drame, à l'arrivée des policiers sur les lieux, rue Chabot à Rosemont, Gutierrez tenait son épouse mourante dans ses bras...

## Action de \$50,000 pour une souris dans une canette de bière

Eux qui affirment avoir trouvé dans une canette de bière «un corps étranger ayant toutes les apparences d'une souris», Michel Lesage et Monon Beauchemin, de la rue Sainte-Hélène à Longueuil, réclament \$50,000 de la Brasserie O'Keefe Ltée.

La canette a été achetée chez un détaillant le 16 avril dernier, et ouverte quatre jours plus tard. Dans la requête déposée en Cour supérieure, Manon Beauchemin, alors enceinte de deux mois, affirme avoir été prise de violentes nausées, au point de devoir con-

sulter un médecin. Les deux plaignants soutiennent en outre avoir ressenti un choc considérable, tant et si bien qu'ils éprouvent toujours un malaise à la vue des contenants métalliques en général, et des cannettes de bière en particulier.

Ils reprochent à la Brasserie O'Keefe de ne s'être pas assurée que leur produit était propre à la consommation humaine, et de n'avoir pas fait toutes les vérifications rendues possibles par la technologie moderne dont elle dispose.

## Un faux frère de Gilles Villeneuve

THIONVILLE (AP) — Les gendarmes de Thionville viennent d'arrêter et ont fait incarcérer à la prison de Metz Henri-Eric Verhaest. Cet escroc, qui manie la langue française avec un parfait accent canadien, a trompé de nombreuses personnes dans l'est de la France.

Il se faisait passer pour le frère du pilote canadien Gilles Villeneuve qui a trouvé la mort récemment sur le circuit de Zolder. L'escroc se faisait remettre des fonds «pour aider la famille du pilote». Les enquêteurs essaient de déterminer le nombre des personnes escroquées, mais l'enquête s'annonce difficile.

## LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 10 Max.: 22 Ennuagement en mi-journée, possibilité d'averses par la suite, vent modéré. DEMAIN: Nuageux et quelques averses

Québec	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	9	18	N. et averses
Outaouais	8	20	N. et averses
Laurentides	8	19	N. et averses
Cantons de l'Est	10	21	Ennuagement
Mauricie	7	19	Nuageux
Québec	8	19	Ciel variable
Lac-Saint-Jean	7	19	N. et averses
Rimouski	7	15	N. et averses
Gaspésie	7	14	N. et averses
Baie-Comeau	7	15	N. et averses
Sept-Îles	6	14	N. et averses

Canada	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	18	18	
Edmonton	19	24	
Regina	24	24	
Winnipeg	19	22	
Toronto	22	22	
Fredericton	12	12	
Halifax	9	9	
Charlottetown	11	11	
Saint-Jean	11	11	

La Quotidienne  
Tirage d'hier  
0 3 5

États-Unis	Min.	Max.	Min.	Max.	
Boston	15	24	Nlle-Orléans	26	33
Buffalo	18	25	Pittsburgh	16	24
Chicago	18	26	San Francisco	16	26
Miami	27	32	Washington	22	28
New York	17	26			

les capitales	Min.	Max.	Min.	Max.
Amsterdam	13	Madrid	13	26
Athènes	29	Moscou	18	18
Acapulco	36	Mexico	34	34
Berlin	15	Oslo	10	10
Bruxelles	13	Paris	16	16
Buenos Aires	21	Rome	24	24
Copenhague	11	Séoul	21	21
Genève	15	Stockholm	11	11
Hong Kong	24	Tokyo	17	17
Le Caire	34	Trinité	36	36
Lisbonne	24	Vienne	12	12
Londres	16			

## UNE PREMIÈRE MONDIALE Elle donne naissance à un second bébé-éprouvette

BRISTOL, Angleterre (AP)— Lesley Brown, qui avait donné naissance au premier bébé-éprouvette au monde en 1978, est devenue mère une deuxième fois hier soir. Mme Brown devient ainsi la première femme à avoir mis au monde deux enfants conçus en éprouvette. Le deuxième enfant est une fille qui portera le nom de Natalie Jane.

éprouvette, mise au point par le gynécologue Patrick Steptoe et son partenaire, le physiologue Robert Edwards.

Cette technique consiste à prélever des ovules dans l'utérus d'une femme et à les fertiliser avec du sperme provenant du mari. Les embryons sont ensuite replacés dans la matrice où ils continuent de se développer.

On estime à une centaine le nombre d'enfants dans le monde qui doivent leur naissance à cette méthode de fertilisation en

## RIVIÈRE À SAUMON MENACÉE

# Fuite de 450,000 gallons d'acide aux Mines Gaspé

■ MURDOCHVILLE (PC) — Des spécialistes du ministère québécois de l'Environnement et du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche continuaient hier de surveiller très étroitement l'évolution de la situation, à la suite d'un déversement majeur d'acide sulfurique survenu aux installations des Mines Gaspé, à Murdochville.

Le coordonnateur d'urgence-environnement en Gaspésie, M. Gérard Lemieux, a déclaré que des mesures avaient été prises afin d'éviter que cet acide hautement toxique n'atteigne la rivière York, une rivière à saumon qui coule à environ trois milles des installations de la compagnie.

Le déversement attribuable au bris d'une valve de drainage sur une conduite du réseau d'entreposage de l'acide s'est pro-

duit durant la fin de semaine des 5 et 6 juin mais ce n'est que le 7 que la compagnie s'en est rendue compte.

M. Lemieux a révélé que son service avait été informé par la compagnie la même journée d'un bris qui aurait entraîné une fuite de 20 à 40 tonnes d'acide sulfurique.

### Erreur ou 2e déversement?

Une nouvelle évaluation faite vendredi dernier a cependant révélé que la quantité d'acide qui s'était échappé s'établissait à 3,600 tonnes ou environ 450,000 gallons.

M. Lemieux a déclaré que l'on ignorait pour le moment si cette grande différence était attribuable à une erreur d'évaluation ou à un second déversement.

L'acide s'est répandue dans une lagune de rétention. Selon la compagnie, la rivière ne court aucun danger dans l'immédiat puisque que l'on estime qu'il faudrait entre 25 et 45 jours pour que l'acide s'infilte jusque-là.

Sur la recommandation du ministère de l'Environnement, l'entreprise filiale des Mines Noranda a déversé quelque 150 tonnes de chaux dans la lagune pour neutraliser son contenu.

Des digues ont aussi été érigées pour bloquer toutes les issues possibles.

Par ailleurs, des relevés effectués par le ministère de l'Environnement ont révélé que le PH de la rivière était passé de 6,8 samedi, à 5,3 hier. Le porte-parole qui a communiqué ces chiffres n'a cependant pu préciser si les rele-

vés avaient été effectués au même endroit et si on pouvait les interpréter formellement comme le signe d'une détérioration de la qualité de l'eau. D'autres relevés devaient être faits aujourd'hui.

Une tranchée a aussi été creusée entre le point du bris et une conduite d'égout où le PH était de seulement deux.

Selon M. Lemieux, le déversement ne présente cependant aucun danger pour les humains parce qu'il n'y a aucune prise d'aqueduc dans la rivière.

De son côté, la compagnie a annoncé dans un communiqué que tout était mis en oeuvre pour neutraliser les effets de la fuite et récupérer le plus d'acide possible avant que le produit ne parvienne aux tributaires de la rivière York.



## Le terminus de la CTRSM à Montréal: peu d'espoir à court terme

■ Malgré l'augmentation très sensible du nombre des usagers de la Commission de transport de la rive sud de Montréal, surtout depuis l'établissement d'une voie protégée sur le pont Champlain et l'ouverture des deux parcs d'incitation, ces usagers en sont toujours à prendre leur autobus à l'extrémité montréalaise des circuits dans la plus parfaite des cohues rue La Gauchetière.

A vrai dire, le terminus installé en face de la place Bonaventure n'en est pas un et les dirigeants du Cotrem (Conseil des transports de la région de Montréal) en sont fort conscients. Aussi cherchent-ils à améliorer la situation, comme le souligne le président de l'organisme, M. Paul Lussier. Mais la chose n'est pas facile.

Au moment du dépôt du plan global du transport collectif dans la région de Montréal, les gens du Cotrem avaient arrêté leur choix sur le terrain de l'archevêché, situé entre la Place du Canada et la place Bonaventure.

### Toujours la même recommandation

Mais devant le coût élevé du projet, le gouvernement demandait au Cotrem de procéder, de concert avec le ministère provincial des Travaux publics et Approvisionnement, à une évaluation de tous les emplacements possibles pour la construction d'un éventuel terminus. Cette étude de 18 mois est maintenant terminée, et elle en vient à la même conclusion qu'antérieurement.

Inutile d'insister sur les raisons d'une telle conclusion. Comme terminus multimodal au coeur de la ville, on ne peut souhaiter de meilleur emplacement, d'autant plus qu'il serait raccordé directement à une station de métro souterrain, à la Gare centrale d'où partiront les métros de surface et les trains de banlieue du système, aux deux centres commerciaux que sont la Place du Canada et la place Bonaventure, tout en ajoutant quelques centaines de mètres au réseau souterrain de galeries commerciales.

Avant de se prononcer définitivement, le gouvernement demandait aux Travaux publics et Approvisionnement de voir quel pourrait être le partenaire du gouvernement dans le développement des étages au-dessus du terminus. En théorie, et à moins d'exigences vraiment inacceptables, les partenaires ne devraient pas manquer puisqu'il s'agit d'un emplacement de choix.

### La CUM mêle les cartes

Et le ministère allait entreprendre ces démarches quand, souligne M. Lussier, la Communauté urbaine de Montréal est venue mêler les cartes, en demandant qu'on déménage le terminus montréalais de la CTRSM de la place Bonaventure à la station LaSalle du métro souterrain.

Cette proposition était carrément inacceptable puisque la très grande majorité des usagers de la CTRSM qui descendent à la place Bonaventure sont à une distance de marche de leur destination. Déplacer le terminus vers la station LaSalle, c'eût été les décourager d'utiliser le transport collectif.

Mais à tout événement, le Cotrem consacrait quelques semaines et quelques milliers de dollars à une étude comparative pour en venir encore une fois à la conclusion que le terminus devait se trouver à l'endroit choisi! On pouvait reprendre le dossier du développement immobilier, mais sans qu'on ne puisse encore entrevoir une solution permanente à court terme.

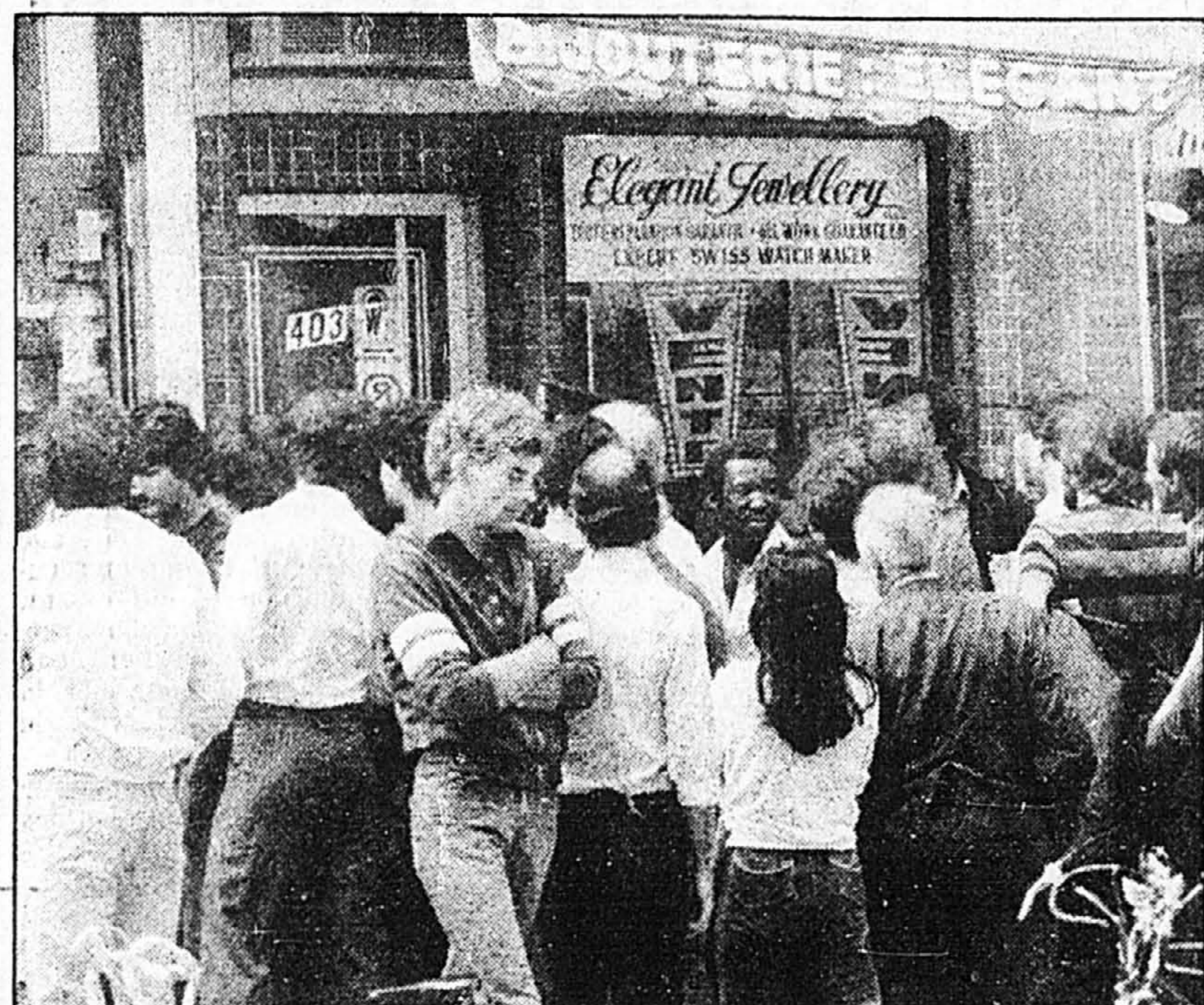
### Pas de solution temporaire

En attendant cette solution permanente, le Cotrem aurait bien aimé trouver une solution temporaire, mais cette fois il s'est heurté, selon M. Lussier, à l'absence de collaboration de la Ville de Montréal. La seule façon de résoudre efficacement le problème consisterait à réduire considérablement le volume de voitures qui empruntent la rue La Gauchetière, le limitant à une seule voie en direction ouest pour permettre l'accès à l'entrée souterraine de la Gare centrale. Hélas, rien n'est possible sans l'étroite collaboration de la Ville de Montréal, ce que le Cotrem ne peut visiblement obtenir.

Pourtant, tous les intéressés, gouvernants comme administrateurs d'entreprises de transport et usagers, y gagneraient énormément à ce que ce problème soit résolu, ne serait-ce que sur une base temporaire.

### Pour les nostalgiques du tramway

Les nostalgiques du tramway et les enfants trop jeunes pour se souvenir de cette belle époque du transport collectif apprécieront sans doute l'exposition de photos d'époque organisée par la maison Eaton. Il vous suffira d'une demi-heure pour tout voir mais elle vaut la peine d'être vue si vous vous trouvez dans les parages d'ici le 26 juin.



La bijouterie Elegant, 403 Sainte-Catherine ouest, a encore été la scène d'un hold-up hier après-midi. Son propriétaire, M. Andor Horvitz, a été pillé puis ligoté.



photos Jean Goupil, LA PRESSE

## Bijoutier pillé puis ligoté

■ «Je songe abandonner le commerce de la bijouterie. A plusieurs reprises, j'ai vu des armes à feu pointées sur moi. Je ne me

### ANDRÉ PEPIN

souviens plus exactement le nombre de fois, trois, peut-être quatre. Je veux bien faire de l'argent, mais ma vie est beaucoup plus importante que ça. On

ne peut vivre constamment dans la terreur.»

M. Andor Horvitz, un homme d'une cinquantaine d'années, a été pillé puis ligoté, hier après-midi, dans sa bijouterie du 403 ouest rue Sainte-Catherine.

Le bijoutier n'a pas été blessé, obéissant aux ordres d'un gunmen qui était accompagné d'un complice. M. Horvitz a immédiatement ouvert son coffret de sûreté pour

remettre aux malfaiteurs les bijoux qui s'y trouvaient. Le tiroir-caisse a aussi été vidé de son contenu.

Après avoir dévalisé ainsi le commerçant, les deux bandits l'ont ligoté et abandonné sur place. «Je me suis encore fait prendre, croyant qu'ils s'agissait d'honnêtes citoyens. Je n'ouvre pas la porte à tous le monde dans ce quartier très fréquenté. Pourtant, ces deux-là étaient fort bien vêtus et n'ont éveillé aucun soupçon de ma part. J'ai ouvert la porte mais l'un des deux a immédiatement sorti un revolver pour me menacer», a expliqué à LA PRESSE M. Horvitz.

Immédiatement alertés par des pétons qui passaient devant la bi-

jouterie, les policiers de la CUM ont d'abord cru à une prise d'otage étant donné que M. Horvitz était ligoté. Des agents de l'escouade tactique ont donc fait irruption dans la bijouterie, vêtu de vestes pare-balles; ils étaient accompagnés d'un négociateur expérimenté. Ils ont dû utiliser de puissantes tenailles pour couper le métal des menottes qui retenait le propriétaire.

Le commerçant ne pouvait hier soir apporter des précisions sur l'importance du vol, plusieurs bijoux volés appartenant à des amis qui les lui avaient confiés. «Tout ce que je peux dire, c'est que je devrai encore repartir à zéro si je n'abandonne pas ce métier», a-t-il conclu.

## AUJOURD'HUI, MÉTRO FERMÉ

# CTCUM: pas de médiateur

■ QUÉBEC — Les Montréalais ne doivent pas s'attendre à une intervention directe du gouvernement au cours des prochains jours dans le conflit à la CTCUM.

### GILLES GAUTHIER

de notre bureau de Québec

La nomination d'un médiateur n'est pas envisagée pour le moment, contrairement à ce qu'affirmait hier à l'Assemblée nationale le député Robert Dean, adjoint parlementaire du ministre du Travail, Pierre Marois, et le recours à une loi spéciale est écarté compte tenu notamment de l'allure du conflit.

Répondant aux questions du chef de l'Opposition, Claude Ryan, en l'absence du ministre Marois, M. Dean déclarait que la suggestion de nommer un médiateur pourrait être retenue «d'ici très peu de temps».

L'attachée de presse du ministre, Suzanne Sauvé, a cependant corrigé les propos du député en disant que la nomination d'un médiateur fait toujours partie des moyens d'action qui s'offrent, mais qu'il ne sera pas utilisé à brève échéance, du moins pas cette semaine. M. Marois a demandé aux conciliateurs pour les jours qui viennent de convoquer les parties.

Quant à un recours à une loi spéciale, l'attachée de presse répond qu'il est exclu étant donné notamment que les points ne sont pas rompus entre la direction et les représentants syndicaux de la CTCUM.

M. Dean a fait remarquer à ce sujet que le fait que le débrayage ne soit que partiel est un pas en avant dans la bonne direction, en ce sens que la démarche va dans le sens du respect de l'esprit du projet de loi 72 sur les services essentiels, qui est à l'étude à l'Assemblée nationale.

Interrogé sur la possibilité d'un accroissement de la contribution financière du gouvernement à la CTCUM, le ministre des Transports, Michel Clair, a répondu que, dans le cadre de la méthode actuelle de financement, le gouvernement ne serait appelé à contribuer que s'il y avait une augmentation de tarifs produisant plus de revenus, étant donné que la subvention s'établit à 40 p. cent des revenus.

M. Clair a cependant annoncé qu'il rendrait publique vendredi prochain une proposition de réforme du cadre institutionnel et financier pour le transport en commun dans la grande région de Québec.

Le gouvernement étudie par ailleurs la possibilité d'apporter un amendement au projet de loi 72 sur les services essentiels, modification qui ferait en sorte qu'un médiateur puisse être nommé qui jouerait le rôle du conseil du maintien des services essentiels en attendant que ce dernier n'entre en fonction. Ce qui aurait notamment pour effet de soumettre le conflit à la CTCUM aux prescriptions de cette loi dès qu'elle sera adoptée, soit d'ici quelques jours.

## SE SUBSTITUANT AUX PATRONS DE LA CTCUM

# Les chauffeurs «négocient» le transport des handicapés

■ Ne voulant pas porter l'odieux d'une paralysie totale du service de transport aux personnes handicapées de la CTCUM, les dirigeants de la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro ont demandé hier aux représentants du Regroupement des usagers du transport adapté de venir les rencontrer en après-midi dans le but d'essayer d'en venir avec eux à une entente acceptable sur les services essentiels à maintenir durant les journées de grève des chauffeurs d'autobus.

### MICHEL GIRARD

Lorsqu'il y a grève des chauffeurs d'autobus, comme cela s'est produit mercredi et samedi de la semaine dernière et hier, les quelques 200 personnes handicapées desservies par ce service de transport adapté vivent à chaque fois un terrible cauchemar. Cela n'est pas le cas pour les usagers du transport en commun et les automobilistes, la grève des chauffeurs d'autobus n'occasionnant, comme on l'a vu encore hier, que peu de perturbations comparativement à la paralysie du métro.

Depuis le début du conflit opposant la Fraternité des chauffeurs

d'autobus et opérateurs de métro à la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal, les personnes handicapées, selon la présidente du Regroupement des usagers du transport adapté, Mme Marie-Blanche Rémillard, «se sentent prises en otage» par les deux parties.

Dans un geste de relative bonne foi, la Fraternité a proposé à la CTCUM de maintenir les services offerts aux personnes handicapées dans une proportion de 40 à 60 p. cent de ce que cette clientèle reçoit habituellement. La CTCUM, de son côté, a refusé cette offre syndicale en soulignant que la totalité ou presque des services offerts aux personnes handicapées «sont des services essentiels». C'est le service au complet ou rien du tout, de dire la partie patronale. Résultat: l'entêtement des deux parties à ne rien céder paralyse complètement le transport adapté aux personnes handicapées.

«Nous ne voulons surtout pas nous impliquer dans la querelle animant les deux parties. Entre recevoir un demi-service comme l'offre la Fraternité et ne pas en recevoir du tout, conséquence de la position ferme de la CTCUM, nous croyons qu'il y aurait sûre-

ment lieu que les deux parties fassent un compromis qui pourrait sortir les personnes handicapées du cauchemar qu'elles vivent depuis les journées de grève des chauffeurs d'autobus», a expliqué à LA PRESSE Mme Rémillard.

La solution que propose le Regroupement des personnes handicapées est la suivante: maintenir les services dans une proportion de 100 p. cent au cours des heures de pointe, à savoir de 7 à 9h30 et de 2h30 à 5h30 et, de couper dans une proportion acceptable (30 à 40 p. cent) lors des autres périodes.

Lors des heures de pointe, ce service de la CTCUM a pour but principalement de transporter les personnes handicapées ayant un emploi ou devant se rendre dans une institution d'enseignement. Parmi la clientèle de ce service, nombre de personnes handicapées doivent se rendre dans des établissements de santé pour y recevoir des soins médicaux ou autres. Faute d'autobus spécialisés, plusieurs de ces personnes ne peuvent utiliser aucun autre moyen de transport pour se déplacer. Et celles qui peuvent emprunter un autre moyen de transport comme le taxi, ça leur coûte une

«fortune» en déplacement alors que la plupart des gens ne dispose que d'un très faible revenu.

D'autre part, les négociations n'ont pas repris entre la Fraternité des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro et la CTCUM.

Cela signifie donc que les opérateurs de métro feront la grève aujourd'hui. Et la paralysie du métro aura sans doute comme conséquence, à l'instar de ce qui s'est produit mercredi dernier, de congestionner la circulation tout en nuisant considérablement aux usagers du transport en commun.

D'un côté comme de l'autre, les parties s'accusent de chercher l'affrontement et rien ne laisse présager, à court terme, qu'une solution sera trouvée pour mettre fin à la «grève rotative» des chauffeurs d'autobus et opérateurs de métro, soit pas d'autobus une journée, pas de métro le jour suivant... et ainsi de suite.

Selon le vice-président de la Fraternité, M. Jim Flint, le gouvernement Lévesque demeure toujours à l'écart du litige. «Personne du gouvernement du Québec ou du ministère du Travail n'est entré en communication avec la Fraternité.»

# L'Assemblée nationale pourrait juger elle-même les fiers-à-bras qui ont perturbé ses travaux

■ **QUEBEC** - Les personnes qui ont perturbé, vendredi, les travaux de la commission parlementaire des Affaires municipales, pourraient avoir à répondre de leurs actes devant la commission de l'Assemblée nationale et, s'ils étaient trouvés coupables, être condamnées à des peines ne dépassant pas un an de prison.

**LOUIS FALARDEAU**  
de notre bureau de Québec

Elles pourraient également être mises en accusation en vertu du droit commun, si les enquêtes que mènent présentement le service de sécurité de l'Assemblée nationale et la Sûreté du Québec apportaient les preuves de la commission d'actes criminels. Un porte-parole du ministère de la Justice nous a dit, hier, que des consultations avaient présentement lieu entre son ministère et la présidence de l'Assemblée, afin de déterminer quel était le moyen le plus approprié pour donner suite à cette affaire.

## Les événements

Rappelons que vers l'heure du midi, vendredi dernier, une dizaine d'hommes qui assistaient à la commission parlementaire qui étudie le projet de loi fusionnant les municipalités de Baie-Comeau et Hauterive, ont soudainement franchi la barrière séparant la section réservée au public de la



M. Claude Vaillancourt

grande table où siègent les députés. Pendant que deux d'entre eux verrouillaient les portes, les autres maîtrisaient le seul constable présent et insultaient copieusement le ministre et député de Saguenay, Lucien Lessard, tenu responsable de la fusion contestée des deux municipalités.

Une prompt et efficace intervention d'autres gardiens de l'Assemblée nationale a toutefois permis d'expulser les manifestants, mais aucune arrestation n'a

été effectuée. Dans la mêlée, le président de la commission parlementaire, le député Patrice Laplante, a été bousculé.

Le président de l'Assemblée nationale, Claude Vaillancourt, a immédiatement demandé au service de sécurité de faire enquête et de lui remettre un rapport complet et détaillé, «accompagné du témoignage écrit des personnes qui ont participé ou assisté aux événements».

Joint au téléphone hier, M. Vaillancourt a déclaré à LA PRESSE qu'il s'attendait à recevoir ce rapport au cours des tout prochains jours. L'identification des fauteurs de trouble ne devrait pas poser de problème, selon le président, puisque le ministre Lessard peut la faire et que le film réalisé par la Société Radio-Canada les montre bien.

## Qui portera plainte?

Reste à savoir si un député se prévaudra de la Loi de la législation et du Règlement de l'Assemblée nationale pour obtenir réparation d'une «violation des droits de l'Assemblée». Le président Vaillancourt se demandait hier si le règlement lui permettait de le faire ou si un tel recours n'appartenait qu'aux députés présents au moment de l'incident.

Le texte même du règlement (et la tradition, selon un juriste consulté) semble indiquer que ce re-

cours appartient à tous les députés et donc qu'il pourrait très bien être exercé par le président.

La procédure à suivre est alors la suivante: le député présente une motion demandant à l'Assemblée de déclarer que les faits reprochés aux personnes visées constituent une violation des droits de l'Assemblée ou d'un de ses membres. L'article 46 énumère les faits qui peuvent donner lieu à une telle accusation, dont notamment: «commettre des voies de fait, proférer des injures, molester, menacer, ou tenter de violenter ou d'intimider un député».

Les personnes visées peuvent alors être assignées à comparaître devant la commission de l'Assemblée nationale où elles enregistrent un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité. Si elles nient les faits allégués, la commission procède à une enquête puis fait rapport à l'Assemblée qui prononce le verdict et la sentence. L'article 50 de la Loi de la législation prévoit que la peine ne peut dépasser un an de prison.

Entretemps, le président Vaillancourt a demandé que des mesures de sécurité additionnelles soient prises pour que de tels incidents ne se reproduisent plus. Et dès hier, de nombreux agents, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, surveillaient la salle où se réunit la commission parlementaire des Affaires municipales.

# Le fédéral lancera un programme très «modeste» de création d'emplois

■ **OTTAWA (PC)** — Le gouvernement fédéral se propose d'annoncer, en même temps que le rapport économique que doit d'un jour à l'autre livrer au Parlement le ministre des Finances, M. Allan MacEa-chen, de nouvelles mesures susceptibles de contribuer à la création d'emplois.

Mais, selon ce qu'on rapporte hier des informateurs proches du gouvernement, ces mesures ne réduiront que très modestement le nombre colossal des sans emploi du pays.

Selon ces informateurs, le conseil des ministres se serait prononcé contre tout programme trop coûteux qui pourrait réduire le chômage de façon significative. C'est un maximum de \$200 millions que le gouvernement allouerait à la création d'emplois.

C'est un bien petit montant si l'on se base sur les chiffres établis par les fonctionnaires du ministère de l'Emploi. Selon eux, avec \$500 millions le gouvernement pourrait créer 120,000 emplois.

Le mois dernier, il y avait officiellement un nombre record de 1,241,000 personnes en chômage au pays. Ce nombre représentait 10,2 pour cent de la main-d'œuvre disponible, un taux jamais atteint depuis la Dépression.

Quel sera vraiment l'ampleur de ces mesures créatrices d'emplois? Tout dépendra des pressions qu'exerceront sur le cabinet au cours des deux prochaines semaines les députés libéraux de l'arrière-banc, dont certains représentent des régions particulièrement frappées du Québec et des Maritimes, où le taux de chômage dépasse les 25 pour cent.

A ceux qui demanderont des stimulants d'envergure on opposera la nécessité des restrictions financières. Déjà, M. MacEa-chen a publiquement déclaré qu'il n'était pas question qu'il augmente de façon substantielle le déficit budgétaire fédéral pour créer des emplois.



## NOTES POLITIQUES

### Pour Ryan, une étape cruciale en août

■ Le moins que l'on puisse dire, et compte tenu des circonstances, c'est que le chef du Parti libéral, Claude Ryan, s'est bien tiré d'affaires lors du Conseil général du week-end dernier. La prochaine étape cruciale quant à son avenir se déroulera au mois d'août et c'est sans doute la plus importante qu'il aura à franchir avant l'échéance du congrès d'orientation de septembre où les délégués seront appelés à se prononcer sur son leadership.

Les associations des 122 comtés de la province auront à choisir, lors de réunions générales, les 12 représentants de chacune des circonscriptions qui seront les délégués officiels lors de ce congrès dans la Vieille capitale. Cette opération fort importante se déroulera, selon les statuts et règlements du PLQ, entre le 16 et le 29 août.

Cette opération revêt un caractère primordial pour Claude Ryan, et la tournée politique qu'il a décidé de faire en province au cours de l'été n'est certainement pas étrangère à ces réunions où l'on désignera 6 hommes et 6 femmes qui seront appelés à se prononcer sur son leadership.

## Opération délicate

Il va sans dire, dans le contexte actuel, que cette opération sera des plus délicates et les accusations de manipulations concernant le choix de ces délégués entre les différents groupes déjà en place ne manqueront pas de surgir.

Mais à la suite de ces réunions, les observateurs seront en mesure d'évaluer dès la fin du mois d'août quel sera le résultat du vote auquel M. Ryan pourra s'attendre.

Déjà, certains détracteurs de Claude Ryan accusent ce dernier d'avoir mis le personnel du parti à son service depuis que la lutte au leadership est effectivement commencée. A ce sujet, l'organisateur en chef du PLQ, Pierre Bibeau, a affirmé à LA PRESSE que le rôle de la permanence de la rue Gilford, à Montréal, ne sera que de fournir une assistance technique aux différentes associations qui en feront la demande, sans plus.

Il a précisé qu'il avait été convenu avec le chef du PLQ que le fonctionnement de la permanence durant les heures difficiles actuellement vécues par le parti, serait de la plus grande neutralité. Les services seront aussi bien fournis aux supporters de Claude Ryan qu'à tout autre groupe qui en manifesterait le désir, a souligné Pierre Bibeau.

Par ailleurs, Claude Ryan aura l'occasion de se manifester encore une fois devant les jeunes militants libéraux qui tiendront un colloque de trois jours, à la mi-août, à Trois-Rivières.

## Financement des congrès réglementé?

Les fonctionnaires du ministère de la Justice, qui se penchent sur les amendements à apporter à la loi du financement des partis politiques, n'excluent pas la possibilité de réglementer aussi les dépenses entourant les congrès à la direction des partis politiques.

Un haut-fonctionnaire du ministère dirigé par Marc-André Bédard, a en effet souligné à LA PRESSE qu'on envisageait la possibilité d'inclure cette réglementation dans la loi sur le financement des partis politiques. Le but de l'opération serait évidemment d'éviter les dépenses substantielles encourues par les aspirants lors de ce genre de manifestation.

La situation actuelle permet bien des abus pour des organisations fortunées et défavorise certainement des aspirants qui ne jouissent pas des mêmes privilèges.

## Un autre dossier chaud pour Lessard

Il semble bien que le dossier de la fusion des municipalités de Hauterive et de Baie-Comeau, parrainé par nul autre que le ministre des Loisirs de la chasse et de la pêche, Lucien Lessard, n'a pas fini de faire couler de l'encre...

Un porte parole du Regroupement des citoyens de Baie-Comeau, Paul Joncas, a affirmé à LA PRESSE, hier, que même si le projet de loi 37, qui a donné lieu à des scènes disgracieuses lors d'une réunion de la Commission parlementaire, la semaine dernière, était adopté, il ne serait jamais appliqué sur le territoire concerné.

Ce dernier a précisé que le Regroupement des citoyens envisageait de contester cette loi devant les tribunaux. On prévoit aussi poursuivre collectivement le ministre Lucien Lessard pour une somme de \$15 millions.

Ce dossier est devenu très explosif et surtout parce qu'il a été imposé à la population par le député du Saguenay, Lucien Lessard, qui n'est pas reconnu comme le meilleur négociateur et administrateur du gouvernement péquiste si l'on regarde sa feuille de route depuis qu'il est ministre.

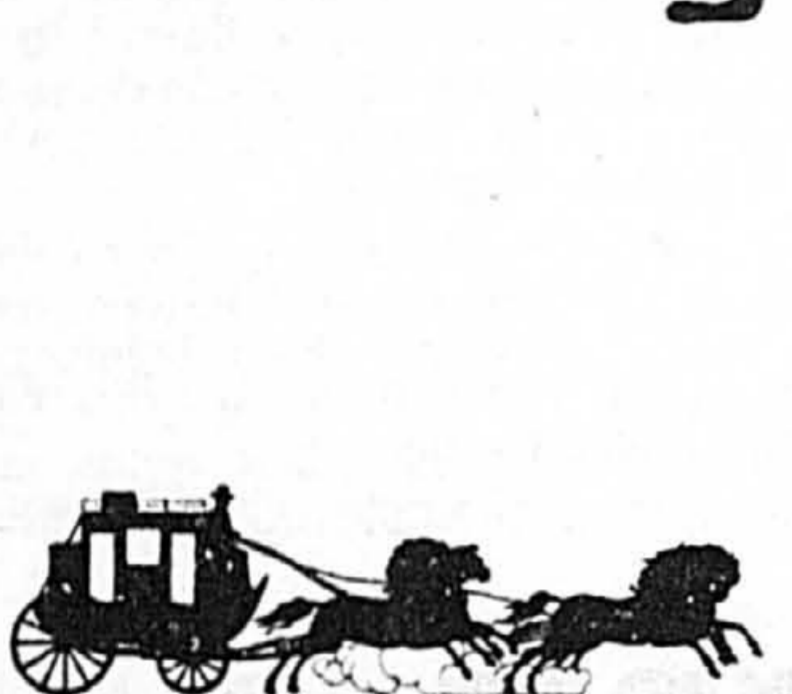
Le Regroupement des citoyens de Baie-Comeau demande au gouvernement, comme cela est prévu, de tenir un référendum sur cette fusion, avant de l'imposer par une loi. Car on estime, selon M. Joncas, que la fusion des municipalités coûterait une somme de \$4 millions par année aux contribuables de Baie-Comeau.

Ce soir, le Regroupement tient un vaste ralliement pour dénoncer encore une fois le projet de loi 37.

Hauterive a une population de 14,000 habitants alors que Baie-Comeau en compte 12,500 avec des évaluations foncières respectives de \$120 et \$300 millions.

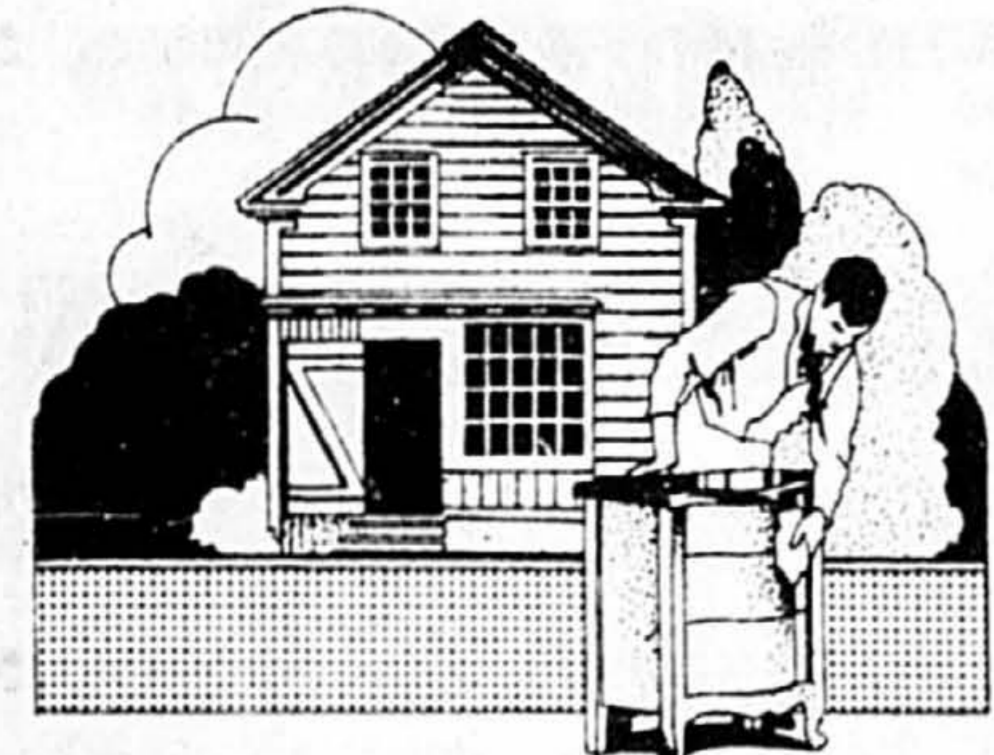
## Upper Canada Village

# Un goût de revenez-y



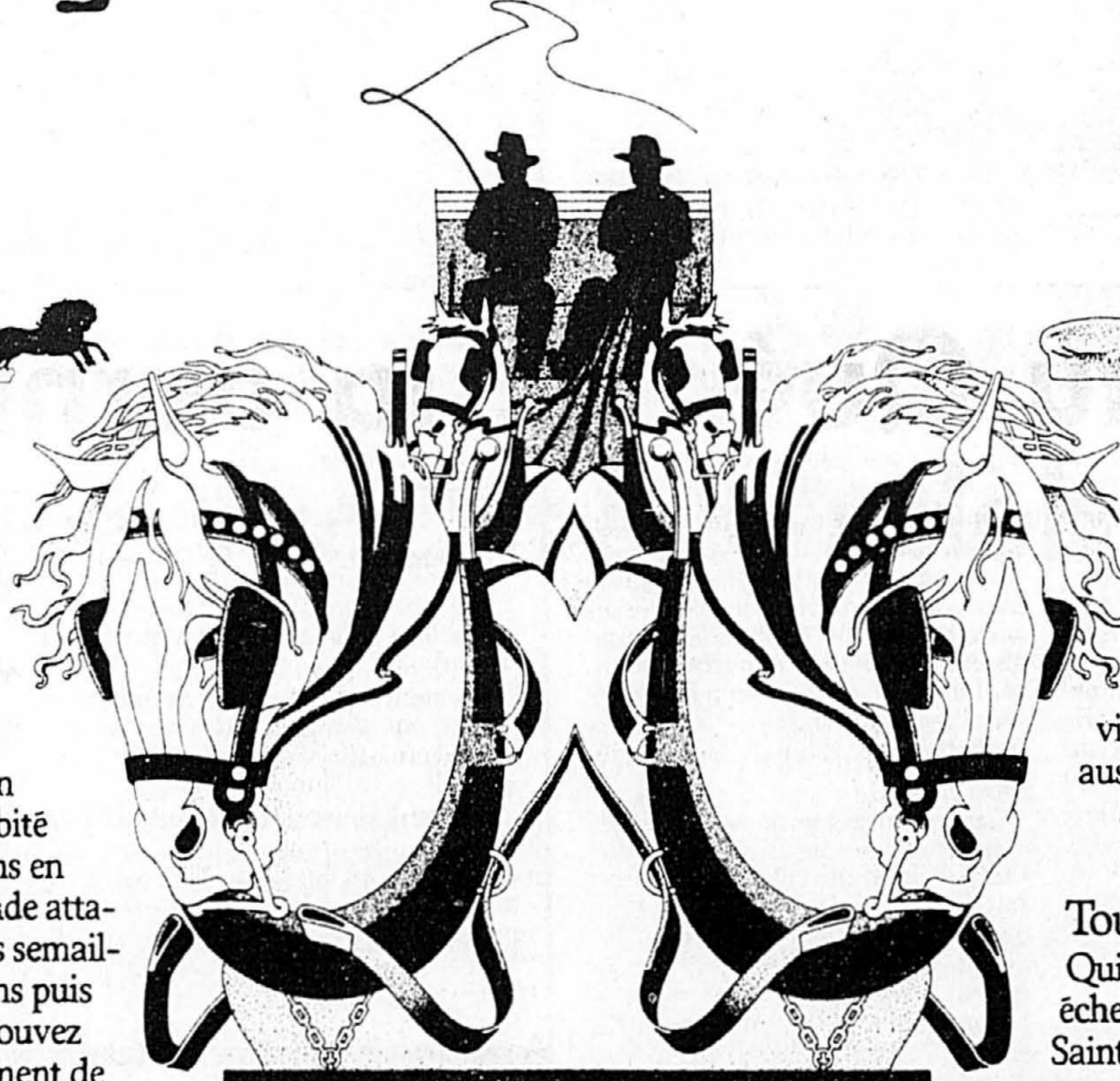
## Upper Canada Village

se réanime chaque année, du printemps à l'automne, avec ses petites industries, ses activités agricoles et son quotidien. Plus qu'un musée, ce village habité vous ramène cent ans en arrière dans un monde attachant. Du temps des semailles au temps des foins puis de la récolte, vous pouvez observer le déroulement de la vie rurale du 19<sup>e</sup> siècle au gré des saisons. On ne se lasse pas d'y revenir.



## L'âme du bois

Des artisans transforment sous vos yeux de simples pièces de bois en divers meubles et en objets inusités. L'art de l'ébénisterie pratiqué avec amour et patience, comme autrefois.



## Le pain quotidien

L'air du village se remplit de la bonne odeur du pain de ménage encore chaud. Vous pourrez même en acheter. Les villageoises démontrent aussi leur talent au rouet, au métier à tisser et au métier à piquage.

## Tournée au vert

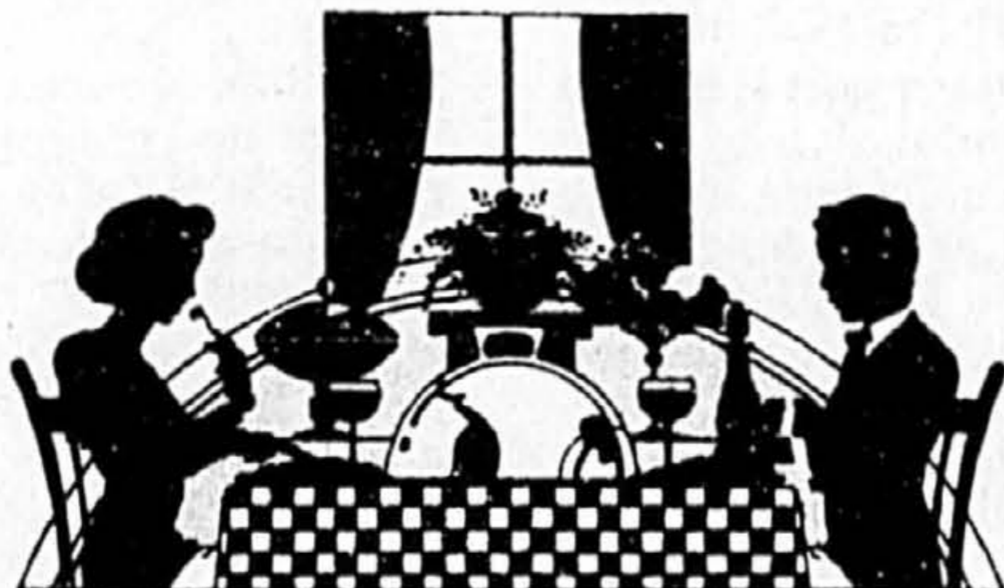
Quinze magnifiques parcs échelonnés en bordure du Saint-Laurent offrent aux voyageurs une halte reposante et facile d'accès. Les terrains de pique-nique et de camping sont resplendissants de propreté et de verdure.



Venez ou revenez visiter Upper Canada Village. Il y a tant de choses à faire et à voir. On y vit comme il y a cent ans, et avec le même sens de l'hospitalité.

## Le bien-manger

Le meilleur établissement hôtelier d'Upper Canada Village offre les plats de la saison qui, confectionnés à la perfection, sauront plaire aux palais les plus fins, et son cellier recèle un vaste choix de bières et de vins.



## Transport d'époque

Un tour en charette dans le village et une excursion en barque sur le canal vous transporteront dans le temps où l'on prenait le temps de vivre.



UPPER CANADA VILLAGE



MORRISBURG, ONTARIO

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ÉCRIVEZ À LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT, ONTARIO, CANADA OU COMPOSEZ SANS FRAIS D'INTERURBAIN 1-800-268-3735



Guy Bisailon Photo Pierre McCann La Presse

DÉBAT SUR LA LOI 70

Le signal de départ de Guy Bisailon?

Le député de Sainte-Marie, Guy Bisailon, qui avait failli quitter le caucus du Parti québécois cet hiver, parce qu'il ne considérait plus le PQ assez social-démocrate à son goût, songe encore à le faire, cette fois-ci parce qu'il n'est pas d'accord avec la stratégie gouvernementale dans ses relations avec les employés du secteur public.

PIERRE VENNAT

Rien n'est officiel encore, mais M. Bisailon prend de plus en plus ses distances vis-à-vis son parti et a affirmé hier à LA PRESSE qu'il en était au même point que l'hiver dernier, alors qu'il s'était interrogé publiquement à savoir si le PQ était social-démocrate, et qu'il avait conclu qu'il l'était de moins en moins. «Avec le bill 70, j'ai maintenant ma réponse», a déclaré M. Bisailon, qui a déclaré qu'il en dira plus long lors du débat sur le projet de loi, mais qui a ajouté plus tard que s'il est probable qu'il ne siège plus comme péquiste, il terminera néanmoins son mandat de député, mais songe ensuite à quitter la politique.

«Ma décision est prise, je n'ai

pas l'intention de faire carrière comme député».

M. Bisailon, qui fut un des piliers de la CEQ sur la Rive sud de Montréal avant d'être élu à l'Assemblée nationale en 1976, n'est pas du tout d'accord avec le projet de loi 70 qui propose d'enlever aux employés du secteur public, durant les premiers mois de 1983, le fruit des augmentations qu'ils auront reçues le 31 décembre. A moins que le gouvernement Lévesque ne recule sur ce dernier point, ce qui serait étonnant compte tenu de l'appui que le conseil national du PQ lui a donné, après un vif débat, en fin de semaine, il ira probablement siéger comme indépendant.

Les péquistes de Montréal-Centre, qui englobe le comté de Sainte-Marie, ont mené une dure lutte, au conseil national de Hull, contre ce projet de loi.

M. Bisailon, quant à lui, n'assistait pas au conseil national de Hull. Il a expliqué à LA PRESSE, hier matin, quelques minutes avant de donner une conférence de presse à titre de président de la Commission spéciale de l'Assemblée nationale, qu'il n'assistait plus à ce genre d'événement, parce qu'il n'y croit plus.

LA COMMISSION BISAILLON SOUMET SES CONCLUSIONS

Pour les fonctionnaires: oui à la politique partisane

La Commission spéciale de l'Assemblée nationale sur la fonction publique, formée de sept députés, quatre péquistes et trois libéraux, estime que la participation des fonctionnaires à des activités partisans devrait être permise en tout temps à l'ensemble des agents de l'Etat.

PIERRE VENNAT

En contrepartie, les sous-ministres deviendraient des gestionnaires-contractuels, ne bénéficiant pas de la sécurité d'emploi et un régime d'imputabilité serait établi dans toute la fonction publique, c'est-à-dire que quiconque y assume une responsabilité aurait à rendre compte de ses actes à l'Assemblée nationale.

Ceci aurait pour effet, notamment, de départager responsabilité administrative de responsabilité ministérielle, un concept nouveau dans notre système politique.

La Commission, qui rendait public hier son rapport de 168 pages, s'est surtout consacrée à vouloir promouvoir une fonction publique sensible aux besoins des citoyens, moderne, efficace et responsable, ce qui n'est pas le cas actuellement, dit-elle, les ressources étant là mais mal appliquées.

A cet effet, en plus de proposer divers moyens qui, aux dires des sept députés impliqués, amélioreraient sensiblement le fonctionnement de l'appareil administratif, la commission va de deux recommandations plus susceptibles de controverses: une sur la politique partisane des fonctionnaires, l'autre sur les négociations de conventions collectives dans le secteur public, où l'on souhaite l'établissement d'un mécanisme de négociations permanentes, d'une part, et, de l'autre, l'établissement d'une table sectorielle à la fonction publique, comme il en existe pour l'éducation et les affaires sociales. Les clauses

normatives seraient ainsi négociées par le ministère de la Fonction publique, et non plus seulement par le Conseil du trésor.

Participation élargie

Par ailleurs, les députés libéraux Mark Assad, (Papineau), Jean-Claude Rivest (Jean-Talon), Lise Bacon (Chomedey), et les péquistes Guy Bisailon (Sainte-Marie), Marcel Gagnon (Champlain) et Huguette Lachapelle (Dorion) sont d'avis que la participation des fonctionnaires à des activités partisans devrait être permise en tout temps à l'ensemble des agents de l'Etat.

Il va de soi, ajoutent-ils, que la règle de la réserve due au rang devrait s'appliquer aux sous-ministres et aux cadres supérieurs. Toutefois, ajoutent-ils, les sous-ministres et les cadres supérieurs devraient avoir droit de s'adonner à des activités politiques «dans la mesure où ils ne le feraient pas à

l'aide des dossiers qui sont les leurs».

De plus, la Commission considère que le retour d'un fonctionnaire qui a démissionné pour se porter candidat à une élection ou qui a été élu député doit être possible, lorsqu'il est défait ou cesse d'être député, peu importe la durée de son expérience, et avec le moins de formalités possible.

Sur ce point, le septième membre de la commission, le député péquiste Michel Gauthier, a manifesté sa dissidence.

«Concernant l'action politique des fonctionnaires en période électorale, écrit-il en annexe, il me semble qu'une telle implication serait de nature à créer des situations particulièrement pénibles surtout lorsqu'on connaît la collaboration très étroite qui doit exister entre un député et les fonctionnaires qui travaillent, par exemple, en région.»

Trudeau fait la leçon aux autres et ignore l'économie canadienne

—JOE CLARK



Joe Clark Laserphoto PC

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition a reproché au premier ministre, hier, d'ignorer les problèmes économiques du Canada, tout en «faisant la leçon» à d'autres pays éprouvant les mêmes difficultés.

M. Trudeau revenait aux Communes, après la visite européenne qui a suivi le sommet économique de Versailles.

M. Joe Clark voulait connaître les détails de la révision de la politique économique que le gouvernement a annoncée.

En fait, M. Trudeau devait rencontrer les membres de son cabinet, à peine une heure plus tard, pour mettre au point cette révision de la politique économique du gouvernement.

Mais il a fait savoir à l'opposition, avant même la réunion du conseil des ministres, qu'il n'y au-

rait pas de changement dans la «politique macro-économique».

Même bateau

Le premier ministre a fait remarquer que le Canada se trouvait dans le même bateau que les autres pays industrialisés du monde.

C'est ainsi, a-t-il rappelé, que le dollar canadien a perdu 1,4 pour cent, la semaine dernière, par rapport à la devise américaine.

Mais, au même moment, le franc suisse a perdu deux pour cent, le franc français 7,3 pour cent et le mark allemand 1,7 pour cent.

M. Clark est cependant revenu à la charge pour signaler que, en l'absence du premier ministre, 1,600 entreprises de plus avaient déclaré faillite et 12,000 travailleurs avaient perdu leurs emplois. Pendant que cela se produisait,

a dit M. Clark, M. Trudeau «voyageait autour du monde, faisant la leçon aux autres sur ce qu'ils devraient faire dans leur pays».

Etats-Unis

M. Trudeau a rétorqué que le sommet économique avait montré que la relance économique dans le monde dépendait largement des gestes qu'allaient faire les Etats-Unis.

«Les pays hautement industrialisés du monde, y compris le Japon, ont supplié les Etats-Unis de mettre de l'ordre dans leur maison économique et financière», a dit M. Trudeau.

Pour M. Clark, cependant, M. Trudeau «ne semble pas réaliser l'impact que la politique du gouvernement a sur la vie ordinaire des Canadiens».

\$5 millions pour la résidence du gouverneur général

QUEBEC (PC) — Une section «publique» de la résidence d'été du gouverneur général du Canada, située à la Citadelle de Québec, sera reconstruite au coût de \$5,1 millions, a annoncé hier le ministre d'Etat aux Finances, M. Pierre Bussières.

Cette résidence avait été détruite par un incendie en février 1976. Les travaux débuteront en septembre prochain pour se terminer en 1984.

La section publique abrite no-

tamment des salles de réception et des salles de conférence. L'autre section où se trouvent les appartements privés du gouverneur général avait été restaurée en 1977 au coût de \$900,000.

L'investissement de \$5,1 millions comprend également le coût des travaux de restauration de la redoute du Cap Diamant, dont la construction remonte à 1693 et qui est considérée comme un des bâtiments les plus importants de Québec sur le plan historique.

Veto du Québec: la dernière ronde débute en Cour suprême

OTTAWA (PC) — Le consentement du Québec était requis pour que l'accord constitutionnel du 5 novembre dernier soit valide, a soutenu hier, devant la Cour suprême du Canada, le procureur du gouvernement du Québec, Me Jean Samson.

Le plus haut tribunal du pays débutait hier ses audiences sur le droit de veto du Québec en matière constitutionnelle.

Les neuf juges de la Cour sont appelés à décider si le consentement du Québec est nécessaire à l'adoption de la résolution constitutionnelle qui affecte l'autorité législative et le statut ou le rôle de

la législature ou du gouvernement du Québec au sein de la fédération canadienne.

La Cour doit également décider si l'objection du Québec rend cette résolution anticonstitutionnelle au sens conventionnel.

«Le procureur général du Québec soutient que le consentement du Québec était nécessaire, soit parce que la dualité canadienne oblige le consentement du Québec, soit parce que la règle de l'unanimité s'applique encore», a soutenu Me Samson.

Me Samson a soutenu que la Cour se devait de répondre aux questions même si le gouverne-

ment fédéral soutenait que le dossier était clos.

«La première fois (en septembre), ils ont dit que c'était trop tôt; cette fois ils disent que c'est trop tard», a-t-il lancé.

La dualité, soutient le procureur du Québec, n'est pas seulement une question linguistique. Elle est l'ensemble des réalités qui forment une société, c'est-à-dire ses valeurs, son droit, sa religion, etc...

A la base même du fédéralisme canadien

«La dualité est à la base même du fédéralisme canadien et cette dualité est la raison d'être du be-

soin de consentement du Québec», a-t-il soutenu.

Me Samson a fait valoir que sans le Québec, il n'y a pas de dualité canadienne et que c'est le Québec tout entier qui était protégé par la constitution de 1867 qui lui permettait d'établir ses institutions locales propres.


Selon lui, la constitution de 1867 ne réserve pas au Québec le seul droit d'agir comme une minorité au sein des institutions fédérales. Il donne aux francophones un statut de majorité au Québec et sans un tel statut, le Québec n'aurait jamais accepté la Confédération de 1867.

# DES PRÊTS PENSÉS POUR NOUS



Pour notre réussite personnelle, nous avons adopté la seule banque dont la raison d'être est de nous servir en tant que personnes. Surtout quand il s'agit de prêts.

LA BANQUE  
D'ÉPARGNE



Des PRÊTS PERSONNELS bien adaptés au budget et dont l'aspect confidentiel est assuré.

Des PRÊTS HYPOTHÉCAIRES avec un taux d'intérêt des plus avantageux, bien sûr, mais aussi avec un service-conseil pour en profiter le mieux possible.

Des PRÊTS-AUTO avec des versements vraiment adaptés à nos besoins.

Des PRÊTS-RÉNOVATION et des PRÊTS SUR NANTISSEMENT

Voilà pourquoi nous avons adopté la banque par excellence des particuliers. Elle s'occupe de nous en tant que personnes. Elle le fait depuis plus de 135 ans.

LA BANQUE  
personnelle

# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY  
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MICHEL ROY éditorialiste en chef

## Le PQ contre la « bande à Trudeau »

Le Parti québécois éprouve d'évidentes difficultés à définir dès maintenant en termes concrets la stratégie qu'il adoptera lors du prochain scrutin fédéral. S'il est unanime dans sa volonté de combattre les libéraux de M. Trudeau, le conseil national est par contre divisé quant au choix des moyens. Réuni à Hull ce week-end, il a tout juste réussi, par une faible majorité, à se prononcer en faveur du « principe » d'une participation du PQ aux prochaines élections canadiennes. Et les modalités de cette intervention ne seront définies que dans quelques mois après consultation des militants dans chacune des circonscriptions et à la lumière des recommandations d'un comité spécial.

Puisque les péquistes ne s'entendent pas entre eux sur la ligne à suivre, il vaut mieux les laisser tergiverser et surseoir que de les voir commettre une erreur politique qui se révélerait préjudiciable aux intérêts de la collectivité.

entière. Avant d'arrêter une conclusion définitive, les militants doivent en effet mesurer toutes les conséquences de leur décision, non seulement sur leur parti, mais d'abord sur toute la société québécoise.

Car il est clair que cette question n'intéresse pas exclusivement le parti de M. Lévesque qui jure, pour des raisons fort connues, de « se débarrasser de la bande à Trudeau ». Elle préoccupe aussi l'ensemble des Québécois que les politiques du gouvernement fédéral touchent quotidiennement. Le Parti québécois, selon qu'il s'engagera dans l'une ou l'autre des voies qui s'offrent à lui, peut ou bien faire de la prochaine consultation fédérale une occasion réelle pour le peuple de porter un jugement sévère sur le bilan de l'administration d'Ottawa depuis 1980, ou bien transformer l'élection en une nouvelle épreuve référendaire sur l'indépendance

du Québec et offrir aux libéraux fédéraux une victoire au rabais.

En effet, n'ayons aucune illusion sur ce point: s'il arrivait que le Parti québécois sollicite ouvertement l'électorat pour gagner des sièges aux Communes, il ne fait aucun doute que la campagne porterait, non plus sur la gestion fédérale, mais sur les objectifs vitaux du PQ. Or les Québécois se sont déjà prononcés il y a deux ans et devraient normalement se prononcer à nouveau sur cette question de fond lors des élections québécoises prévues pour 1984 ou 1985. Faudrait-il par surcroît recommencer l'opération à la faveur d'une élection fédérale?

Le Parti québécois ne peut échapper à la logique implacable de son programme et de son action politique. S'il parvient à faire élire des candidats qui vont siéger comme députés du PQ (ou d'une formation apparentée) au Parlement du Canada, quel mandat devront-ils accomplir?

Servir mieux les intérêts du Québec, sans doute. Mais, issus du PQ, ils seront nécessairement opposés au régime fédéral et, par conséquent, tenteront d'en accuser les failles, de l'affaiblir, de le combattre, au besoin par l'obstruction. Les électeurs du Québec, habitués à la séparation des ordres de gouvernement, n'admettront pas longtemps que leurs députés se comportent ainsi.

Si, au contraire, les élus péquistes évitent toute forme d'obstruction et s'efforcent de collaborer loyalement à l'amélioration des politiques économiques et sociales, leur présence et leur action à Ottawa contribueront alors à légitimer le fédéralisme que leur parti s'emploie à combattre, voire même à rendre acceptable l'idée d'un fédéralisme renouvelé.

Comment peut-on, en somme, bâtir un Québec indépendant dans l'arène fédérale? On pourrait à la limite le concevoir pour

une période de quelques mois, le temps de provoquer une crise et d'en exploiter les effets. Cela deviendrait presque une mission de sabotage politique que notre contexte politique ne justifie pas et que réprovoquent nos moeurs électorales.

Plutôt que de créer une formation nouvelle ou de se donner une « aile fédérale » qui affronterait les libéraux fédéraux au Québec, le Parti québécois peut appuyer des candidats qui prennent l'engagement d'aller défendre aux Communes les intérêts du Québec dans un cadre fédéral. Ces candidats seraient ou conservateurs sous la bannière de Joe Clark, ou indépendants — seuls ou faisant partie d'un regroupement — ou encore néo-démocrates dans certains cas, voire même libéraux s'ils souscrivent à certaines exigences. Mais il est entendu que ces hommes et ces femmes, une fois élus aux Communes, s'intéressent également, par la nature de leur

mandat, aux questions qui relèvent des compétences du Parlement canadien — blé, chemins de fer, transports, pétrole, investissements, développement industriel — et ont une incidence sur toutes les régions du pays.

C'est dire que le Québec a besoin d'un meilleur gouvernement fédéral pour veiller aux intérêts du pays tout entier et de cette province en particulier.

Lors des prochaines élections, même en supposant que Pierre Trudeau soit toujours là, les Québécois n'éliront plus automatiquement et aveuglément des députés libéraux. Les épreuves et les difficultés qu'ils auront connues, comme tant d'autres Canadiens, devraient les rendre enfin plus critiques envers le régime actuel, dont les signes d'essoufflement, déjà évidents en 1980, sont aujourd'hui devenus des manifestations d'épuisement.

MICHEL ROY

## Le leadership de Claude Ryan

M. Raymond Garneau a raison de qualifier d'« indécente » la conduite de certains libéraux à l'endroit de leur chef, M. Claude Ryan. Comme le dit celui qui fut l'adversaire de ce dernier, lors du congrès à la chefferie libérale en 1978, ce n'est pas en dénigrant leur chef sur la place publique que les libéraux aideront leur cause. Au contraire, qui voudra se rallier à un parti qui traite ainsi celui qu'ils ont choisi, il y a à peine quatre ans, pour les diriger?

Non seulement cette attitude nuit au parti tant qu'il sera dirigé par M. Ryan, mais elle pourrait bien avoir pour effet d'éloigner les candidats les plus valables, les plus susceptibles de succéder à ce dernier. Personne n'aime assumer la direction d'une entreprise où triomphent la mesquinerie, l'intrigue et l'anarchie.

Le « grenouillage » qu'a dénoncé M. Garneau dure depuis longtemps. Il a commencé à se manifester dès la défaite du parti aux mains du PQ en 1981. M. Ryan, même s'il avait remporté auparavant toutes les élections partielles, avait eu le tort de perdre l'élection générale. Dans un parti qui place le pouvoir avant tout, cela ne se pardonne pas.

On a eu vite fait de tenir le chef responsable de la défaite. On avait beau jeu car les sondages révélaient que le parti était plus populaire que son chef. En réalité, M. Ryan était victime de l'immense popularité personnelle de M. René Lévesque, cet homme charismatique qui, lui, est plus populaire que son parti.

Et puis, on s'est empressé de démontrer publiquement qu'on n'avait plus beaucoup de respect pour son leadership. On s'en est rendu compte particulièrement lors de la discussion de la motion du gouvernement Lévesque, au début d'octobre 1981, sur le rattachement unilatéral de la constitution. Neuf de ses députés lui ont alors fait faux bond.

Et il y eut l'incident de la proclamation royale de la nouvelle constitution à Ottawa, le 17 avril de cette année. M. Ryan avait pris la peine de dire qu'il ne pouvait, en conscience, cautionner de sa présence le geste unilatéral d'Ottawa. Cela n'a pas empêché la moitié de ses députés d'accepter l'invitation d'Ottawa et de se rendre dans la capitale fédérale pour l'occasion. Certes, le leader avait dit qu'il n'en faisait pas un cas de discipline de parti, mais son exemple aurait dû suffire à guider la conduite de ses troupes.

En ces derniers temps, surtout, certains députés ont pris l'habitude de souffler dans l'oreille des journalistes que le chef doit partir et que le plus tôt sera le mieux.

Il n'est pas question ici de défendre le leadership de M. Ryan. Celui-ci a commis certaines erreurs pour lesquelles il doit s'attendre de payer. Il a eu, par exemple, le triomphe un peu trop arrogant lors du référendum constitutionnel. Il a eu aussi, parfois, le ton trop facilement méprisant pour ses adversaires. Apparemment encore, à l'intérieur de son propre parti, il se serait mon-

tré cinglant à l'occasion pour ceux qui ne partageaient pas ses opinions. L'homme sait difficilement se faire pardonner sa supériorité.

Mais, somme toute, comme le disait au cours du week-end le ministre fédéral Pierre de Bané, M. Ryan n'a pas changé depuis qu'on est allé le chercher pour diriger le parti libéral. Il est toujours le même homme, avec les qualités et les défauts qu'on lui connaissait hier.

Et un sondage récent, mené pour les libéraux par la société SORECOM, indiquerait que les Québécois voteraient pour les libéraux à 49 pour cent, contre seulement 41 pour cent pour le PQ, si une élection avait lieu présentement. Ce n'est pas si mal pour un parti dirigé par un chef soi-disant impopulaire.

On pourrait donc au moins attendre jusqu'à septembre pour harceler le leader du parti alors que le vote de confiance devra automatiquement être pris au congrès. Et on ne saurait blâmer ce chef, en attendant, de consulter la base au cours des mois qui viennent pour décider si, oui ou non, il doit rechercher un renouvellement de son mandat. Par contre, si la base confirme le verdict de ses détracteurs d'en haut lieu, on devrait s'attendre que M. Ryan accepte le message et s'y conforme en toute humilité.

VINCENT PRINCE

## La manifestation de New York et la session de l'ONU

C'est moins le discours du secrétaire général des Nations unies que l'impressionnante manifestation de samedi à New York « pour le désarmement et contre le danger nucléaire » qui aura lancé de la manière la plus spectaculaire la session longue d'un mois sur le désarmement, qui s'est ouverte le 7 juin.

À cette occasion, M. Perez de Cuellar, le secrétaire général de l'ONU, avait prononcé une allocution certainement accordée, quant au ton, à l'angoisse qui a poussé une foule immense à marcher dans les rues de la métropole américaine et à brandir au bout de leurs bâtons des slogans dont le sens ne peut pas être plus clair. « L'Apocalypse n'est plus aujourd'hui une simple description biblique », avait dit M. Perez de Cuellar. « Opposons-nous à la fin du monde », reprenaient en chœur les manifestants de New York, après ceux de tant de grandes villes européennes.

On verra défiler cette semaine à la tribune de l'ONU de grands personnages qui, tous, ont quelque chose à dire sur le sujet. Les opinions sont partagées sur l'impact réel des manifestations populaires sur la conduite des chefs d'État, sur le président Reagan, en particulier. Il reste pourtant qu'une démocratie ne peut pas ignorer les sentiments de citoyens qui, s'ils ne forment pas la

majorité, appartiennent à la fraction la plus consciente de la société.

Aux États-Unis, l'opposition active au surarmement nucléaire n'est pas sans lien avec le mouvement qui est apparu d'abord en Europe et qui continue de plus belle, mais elle recrute spontanément des adeptes que le vertige saisit devant l'accumulation des moyens de destruction.

Qu'il se glisse dans la cohue des agents mus par des arrière-pensées qui n'ont rien de spécialement pacifique est possible et probable. Mais c'est inévitable. (Le gouvernement des États-Unis a émis une déclaration expliquant, en termes généraux, pourquoi des voyageurs se sont vu interdire l'entrée aux États-Unis pour la manifestation de samedi. L'adhésion à une association déclarée illégale aux États-Unis est un cas d'interdiction de séjour.)

Il y a donc une opposition authentiquement américaine à la prolifération de l'armement nucléaire. Cette opposition apporte, directement ou indirectement, son soutien aux hommes publics, comme le sénateur Edward Kennedy, qui favorisent le « gel » (freeze) des stocks.

Il est difficile d'expliquer par le seul jeu des coïncidences le ton décidément moins polémique que M. Reagan emprunte quand il a à parler de l'URSS et de la politique étrangère de son pays. Le prési-

dent n'est pas convaincant? Peut-être.

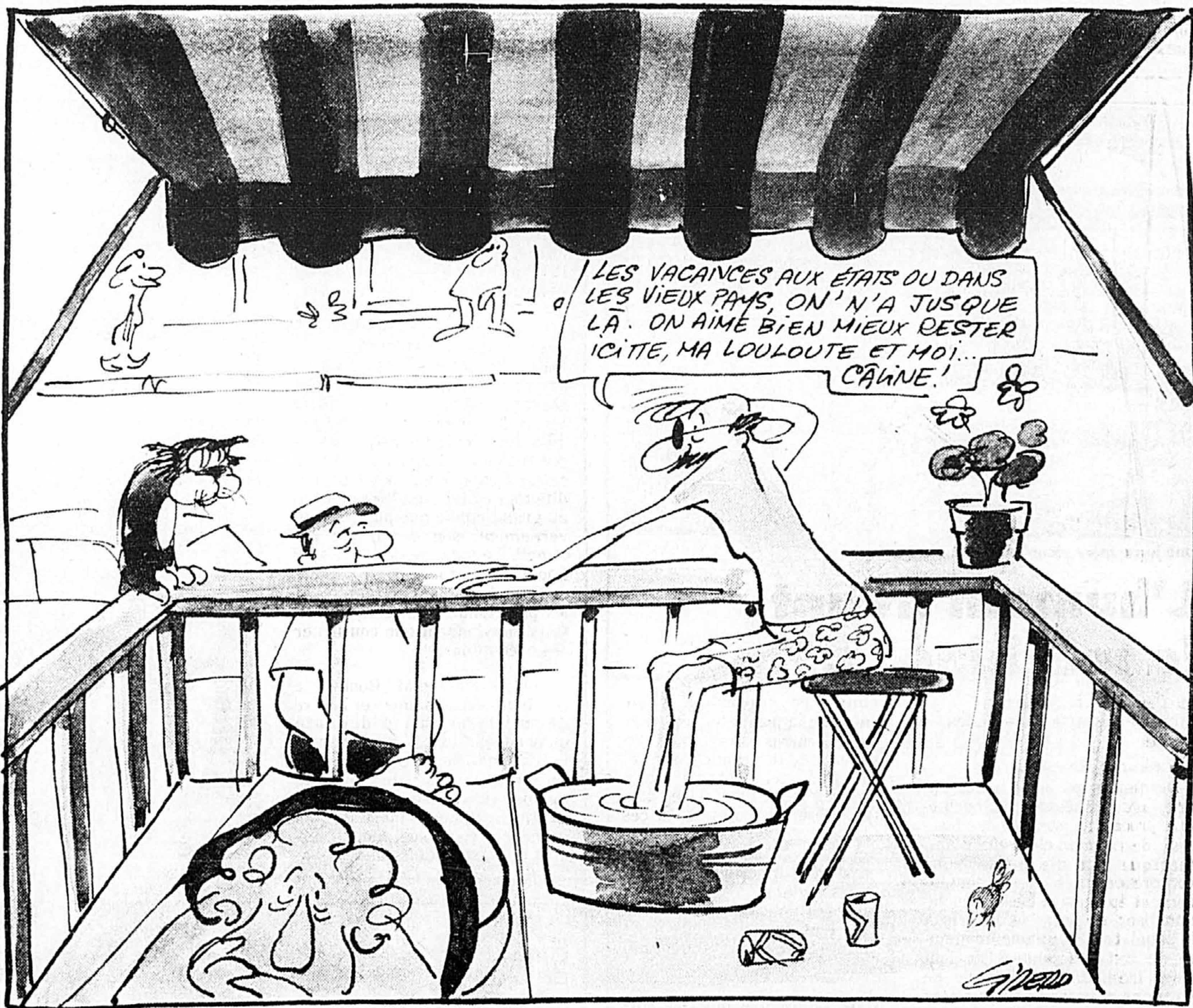
Mais sans l'émoi qui fait marcher des milliers d'hommes et de femmes dans les grandes villes de deux continents, M. Reagan aurait-il prononcé le 9 mai cette phrase qui clôt son discours de politique étrangère à Eureka: « Pourquoi ne pourrions-nous pas réduire le nombre des armes terrifiantes que nous possédons? »

Simple coïncidence aussi le fait que, dans les capitales européennes et au Vatican, M. Reagan se soit fait annoncer comme « le pèlerin de la paix »?

Dans un article nettement sympathique aux manifestants du 12 juin le « New York Times » observe que « l'angoisse » de nos contemporains, si justifiée soit-elle, ne saurait porter toutes les solutions à des problèmes qui ont un côté technique. Armer relève d'une technique; désarmer également.

Sur la meilleure méthode pour « échapper aux armes atomiques » ceux qui prendront la parole aux Nations unies apporteront peut-être des lumières inédites. L'Allemagne, tentée par le neutralisme, explore des solutions qui vaudront peut-être pour l'Allemagne sinon pour l'ensemble de l'Europe. Quoi qu'il en soit, qui niera que le thème ne soit devenu universel?

GUY CORMIER



Droits réservés

### DANS LA PRESSE ANGLOPHONE

#### Le violon de Neron

Lorsque le dollar canadien est tombé à son niveau le plus bas de tous les temps (...), il a entraîné avec lui tout espoir, si mince fût-il, que nos problèmes économiques puissent avoir atteint le fond. Dans tout le Canada, l'inquiétude prévaut, et les gens ordinaires se demandent qui est en charge de l'économie — et s'inquiètent de la réponse.

La chute du dollar reflète une érosion de la confiance sur bien des plans. Ici, la confiance du public dans le leadership économique d'Ottawa est minée par les crises de confusion et d'incompétence à l'intérieur du gouvernement lui-même; à l'étranger, les investisseurs constatent avec inquiétude qu'on laisse l'économie aller dangereusement à la dérive.

Hors de la Chambre des communes le ministre des Finances, confiant et plein de simplicité, annonce que « ces situations sont très souvent transitoires »; et pendant ce temps le dollar s'effondre, la récession s'aggrave, le chômage augmente, les taux d'intérêt appauvrissent les emprunteurs et l'inflation fait rage. À l'intérieur de la Chambre, les ministres libéraux, honorables, sommeillent confortablement, en rêvant de leurs honorables nombrils...

Au centre de ce petit univers se trouve le premier ministre lui-même. Vous vous souvenez, celui qui, il y a à peine quelques semaines, reconnaissait que l'économie canadienne était en « assez mauvais » état — et qui projetait d'en rejeter la faute sur les États-Unis et leurs taux d'intérêt. Bien sûr, la marche de

l'univers se déroule comme prévu.

En vérité, c'est surtout notre dollar qui se déroule. Le premier ministre et ses amis ont obstinément refusé de baisser les taux d'intérêt, sous prétexte que cela ferait tomber le dollar, ce qui serait une catastrophe. Maintenant, que ce déclin tant redouté s'est produit, voilà que le ministre des Finances dit que ce n'est pas si grave, et que la Banque du Canada tente frénétiquement de soutenir le dollar d'une façon qui, selon toute probabilité, va faire encore monter les taux d'intérêt.

Pas étonnant que les Canadiens ordinaires soient mécontents... Réveillez-vous, M. Trudeau. Abaissez les taux d'intérêt. Mettez de l'argent dans les entreprises et les industries qui, en étant productives, créeront des emplois. « The Toronto Star »

#### Le droit de grève

Le droit de grève existe-t-il lorsque l'employeur a le pouvoir arbitraire, à n'importe quel moment, de déclarer qu'aucun employé n'a la permission de faire la grève? Évidemment non.

... La Cour suprême du Canada a décrété, en fait, que le gouvernement fédéral a ce pouvoir. Cela équivaut à se moquer de la loi qui donne ostensiblement à la plupart des employés fédéraux, le droit de faire la grève. Par conséquent, il est plus que temps de changer radicalement cette loi. (...)

Si le gouvernement veut abolir le droit de grève en partie ou en tout, qu'il ait au moins le courage de le faire ouvertement et formellement, par l'intermédiaire du Parlement. Le 4 juin. « The Montreal Gazette »

# TRIBUNE LIBRE

## UN ENSEIGNANT ACCUSE:

# La démocratie syndicale est un pur mythe à la CEQ

M. René Lévesque,  
Premier ministre  
du Québec

Monsieur,  
Selon vos déclarations, à la Presse Canadienne, vous souhaiteriez que «la base syndicale se prononce démocratiquement». Je suis surpris d'apprendre que vous doutez de la qualité de la démocratie dans nos syndicats. Dans ma centrale (C.E.Q.) et dans mon syndicat, c'est vrai qu'elle agonise depuis longtemps.

Vous voudriez que «les établissements syndicaux» soient assez gentils, assez compréhensifs pour nous «permettre», nous membres de la base, de nous prononcer démocratiquement. Vous allez faire mourir de rire tous nos pontifes syndicaux, même les plus sérieux toujours coiffés de la calotte rouge! Dans nos syndicats, sous la tutelle des trois vieilles centrales regroupées en cartel, la base syndicale est là pour fournir le «foin», faire vivre l'establishment et sa bureaucratie et financer leur action politique et se laisser «charrier».

Vous souhaiteriez «qu'il y ait une chance pour ces gens-là qui sont propriétaires des syndicats, de pouvoir s'exprimer de façon normale, démocratique». Les travailleurs ont perdu depuis longtemps ces illusions. Ils savent qu'il n'y a rien à espérer de l'oligarchie syndicale. Les sacrifices qu'ont dû faire les travailleurs de la C.S.N. et plusieurs de leurs dirigeants pour défendre leurs droits démocratiques et ceux qu'ils doivent encore faire aujourd'hui pour tenir debout leur Centrale démocratique sont la seule réponse au problème. La «chance» a coûté cher et il n'y a que quelques audacieux qui ont eu le courage de se la payer, et ce ne sont pas les gouvernements qui se sont souciés de seconder leur soif de dignité et de liberté.

Dans ces syndicats dont la base a perdu le contrôle et la propriété comme dans le mien (l'Association professionnelle des enseignants de la régionale Carignan de Sorel), celui qui va oser essayer de dire que les boss c'est nous, les membres de la base, que les propriétaires c'est encore nous, et qui va vouloir

s'exprimer aux assemblées et dans la feuille syndicale, il va se faire «railroader» et «bulldozer» comme vous dites. Vous connaissez l'histoire des plombiers affiliés à la F.T.Q.! Il va se ramasser avec le harcèlement, l'expulsion de son syndicat, l'interdiction d'assister aux assemblées syndicales, d'occuper des fonctions à l'exécutif, au Conseil des délégués et sur tous les comités de son syndicat; s'il s'entête encore à dénoncer, il va se faire servir la mise en demeure pour lui faire comprendre qu'il est mieux de s'écraser et de se la fermer.

S'il se tourne du côté du ministère des Corporations et Coopératives, qui approuve les constitutions syndicales et doit en surveiller l'observance, pour informer celui-ci que ses bonzes syndicaux s'assoient sur sa constitution, et ensuite vers le ministère de la Justice, il va se faire dire par le premier que ça ne le regarde pas et par le deuxième que ça regarde le ministère du Travail. Pour finir, celui-ci lui dira d'aller s'entendre avec ceux qui l'écoeurent.

Avec toutes les lois et les trucs votés pour apparemment favoriser les travailleurs syndiqués, les formules Rand et le reste, le pauvre syndiqué de la base se ramassera à la porte de son syndicat tout en devant continuer à payer sa cotisation obligatoirement retenue à la source pour assurer la sécurité du financement de son «establishment» et payer les salaires de la bureaucratie à son service. Il réalise que les belles lois protègent l'«establishment» et non le travailleur.

La base syndicale n'a pas le choix, elle est prisonnière. Epeurée, bafouée, incapable de se libérer, écoeurée de se voir «railroader» et «bulldozer», elle démissionne et se terre. Dans mon syndicat, ramasser 65 membres sur 650 pour pouvoir tenir une assemblée est un exploit qu'on se paie rarement. Nos matamores syndicaux qui aiment à jouer dans les coulisses sont rendus incapables de recruter même des nouilles fidèles pour leur servir de paravents. Personne ou presque n'est prêt à occuper un poste, même pour siéger au conseil exécutif!

C'est tout de même surprenant, M. le Premier ministre, de vous voir faire appel à cette base démantibulée aujourd'hui quand il n'y a pas deux mois c'est aux représentants de ces établissements des centrales et non à la base que le gouvernement a soumis sa demande de renégocier et cela dans le plus grand secret. C'est à la base que vous deviez parler d'abord! La manie du gouvernement de toujours traiter avec les établissements syndicaux par-dessus la tête des syndiqués de la base a conduit les présidents du cartel syndical à se prendre pour des papes, à parler et à négocier en notre nom même s'ils n'ont aucun mandat de la base. Nos gouvernements ont été trop croulants, trop rampants avec eux. Ceux que nous élisons dans nos syndicats pour nous représenter sont rendus à tout cuisiner et se contentent de faire semblant de nous consulter ensuite. Ils ne représentent que leur clique.

M. le Premier ministre, si vous voulez que les syndicats fonctionnent démocratiquement, arrêtez de jouer à la cachette avec la base, exigez que nos centrales

vous déposent des résolutions de nos assemblées syndicales en bonne et due forme quand elles viennent vous dire qu'elles parlent au nom de la base; arrêtez de financer à même le trésor public les négociateurs de syndicats des secteurs publics et parapublics. N'achetez pas notre autonomie ni notre dignité.

Après avoir libéré le Québec des charognards et des bandes de motards vous devez faire le ménage de nos syndicats en commençant par interdire formellement aux employés de nos syndicats d'être membres du syndicat de leur patron et même de siéger comme président et secrétaire de nos syndicats pour les tenir en tutelle, comme vous le laissez faire depuis plusieurs années sans intervenir. Si nos gouvernements avaient été vigilants et avaient assumé toutes leurs responsabilités, vous n'auriez pas à vous scandaliser de voir les syndiqués paralysés par la peur et se refusant à se comporter comme des gens responsables et matures.

Gérard BERNATCHEZ  
Enseignant  
Yamaska



Une jeune mère réconfortée par son mari.

## L'humain avant la machine, s.v.p.

M. Pierre-Marc Johnson  
Ministre des Affaires sociales  
Québec

Monsieur le Ministre,  
Dernièrement, nous avons appris, avec inquiétude, la fermeture prochaine, sur l'île de Montréal, de six départements d'obstétrique sur dix-neuf. Nous comprenons bien que le gouvernement éprouve le besoin de rationaliser les services offerts à la population, et qu'une fermeture de certains centres devient alors inévitable. Mais nous ne pouvons que nous interroger quant à la non-consultation des principaux intéressés par la fermeture de ces centres, soit les usagers de ces services.

Sait-on vraiment dans quel environnement les couples désirent vivre la naissance de leur enfant? Veulent-ils s'entourer du maximum d'équipement médical spécialisé, ou préfèrent-ils un hôpital de dimensions plus réduites, un contexte plus humanisant ou un cadre plus souple? En ce qui nous concerne, nous avions choisi cette seconde possibilité, et ce, d'une façon très réfléchie, à partir de nos attentes et de nos priorités.

Or, en privilégiant les centres suréquipés, monsieur le Ministre, vous imposez votre choix à l'ensemble de la population. N'y a-t-il pas, présentement, une tendance à revaloriser l'accouchement non médicalisé? Alors qu'un effort réel est fait afin de «normaliser» l'accouchement en lui redonnant une dimension humaine et quotidienne, votre décision vient consacrer l'image de l'accouchement comme événement dramatique nécessitant tout un appareillage ultra-spécialisé, en prévision de multiples complications.

Enfin, nous croyons que si l'ensemble de la population est référé aux centres suréquipés, ces derniers, malgré toute leur spécialisation, pourront, de moins en moins, offrir de services adéquats. Déjà, dans certains de ces centres, en période d'achalandage, des femmes doivent vivre leur période de travail sur des civières, à l'urgence, et d'autres se voient invitées à réintégrer leur domicile, deux jours à peine après leur accouchement...

Il ne faudra donc pas vous surprendre, si aucun autre choix que celui des centres très spécialisés n'est offert aux couples, que de plus en plus de gens préféreront les risques d'un accouchement à domicile aux nombreux inconvénients des grands centres hospitaliers.

Aussi, monsieur le Ministre, souhaitons-nous vivement que des alternatives valables soient offertes aux personnes ayant d'autres attentes qu'un accouchement médicalisé dans un centre suréquipé.

- Andrée Fafard et Gérald Guimond (accouchement prévu pour novembre, à l'hôpital Sainte-Jean-d'Arc)
- Michèle Doyon et Lucien Gamache (accouchement prévu pour novembre, à l'hôpital Sainte-Jean-d'Arc)
- Danielle et Pierre Lajeunesse (accouchement prévu pour septembre, à l'hôpital Fleury)
- Nicole Després-Déjoie et Roger Déjoie (accouchement prévu pour la fin du mois d'août, à l'hôpital Sainte-Jean-d'Arc)

## M. Bouey, l'avocat des banquiers

Comme certains observateurs l'avaient prévu dès ses débuts, l'enquête sur les profits des banques décrétée par le gouvernement fédéral devant le Comité des finances de la Chambre des communes, n'est devenue, à toutes fins pratiques, qu'un simple exercice des relations publiques servant beaucoup plus à justifier les agissements des banques qu'à les condamner à quelque pénalité que ce soit ou même à restreindre quelque peu leur avidité tout en laissant l'impression au grand public que pour le gouvernement, son devoir est accompli. Le passage de M. Gerald Bouey, gouverneur de la Banque du Canada, devant ce Comité, et les principaux énoncés qu'il y a faits, ne viennent que confirmer ces prédictions.

Non seulement M. Bouey n'a pas jugé bon de demeurer neutre devant la situation délicate qu'occupent les banques quant à la justification des considérables augmentations de profits qu'elles ont réalisées au cours des dernières années, mais le gouverneur a porté son audace jusqu'à prendre la défense des ban-

ques par une vigoureuse plaidoirie. Malheureusement pour lui, son argumentation ne



Gerald Bouey

passé même pas le stade d'une analyse élémentaire.

Lorsque M. Bouey déclare «que les profits ont pu paraître élevés en 1981, mais qu'à long terme ces profits ne sont ni trop bas ni trop élevés», il cherche alors à astreindre le Comité des finances à l'étude d'une seule année d'activités bancaires alors que des faits tout aussi importants se sont produits au cours d'années antérieures. Par exemple, pour la seule année 1978 les profits après impôts des banques à charte canadiennes avaient alors augmenté de 38 pour cent comparativement à l'année précédente. Et si on les échelonne sur une période de quatre années, les profits des banques sont passés de \$732.4 millions pour l'exercice financier 1977 à \$1.7 milliard pour 1981, ce qui équivaut à une augmentation de 132 pour cent pour quatre ans. S'il avait un peu d'honnêteté, M. Bouey aurait-il pu parler aussi facilement de «court terme»? En fait, il a utilisé exactement le même langage que nous tiennent les banquiers depuis de nombreuses années lorsqu'ils tentent

de justifier leur consécutives augmentations de profits. M. Gerald Bouey aurait été le représentant des banques auprès du Comité chargé de l'enquête qu'il n'aurait pas fait mieux.

En plus, le principal but de l'enquête a complètement été détourné lorsqu'il a opté de «faire le procès» des effets des augmentations de salaires sur l'économie alors que ce sont les effets des augmentations de profits des banques qui se devaient d'être le sujet à l'étude (...) mais on ne pouvait s'attendre à beaucoup mieux de la part de cet «organisme gouvernemental» qu'est la Banque du Canada: son conseil d'administration est composé de «douze prestigieux hommes d'affaires», ce qui veut tout dire.

À la fin de l'année 1981, le salaire de M. Bouey passait de \$95,000 à \$104,500, soit une majoration de \$9,500 rétroactive au 1er avril précédent. À ce compte...

Louis-Marie THIFFEAULT  
St-Tite, cté de Laviolette

## Le départ de l'Institut C.D. Howe

Conseil d'administration  
C.D. Howe Research Institute,  
Montréal

Mardi 25 mai, coup d'éclat. L'Institut C.D. Howe annonçait, non sans fracas, le déménagement de son siège social à Toronto.

Dans le communiqué émis, l'Institut invoque le fait qu'il est incapable de recruter à Montréal des économistes «expérimentés». Cette raison aura profondément choqué les économistes de Montréal et plus particulièrement les étudiants en science économique des milieux universitaires. Fallait-il nécessairement dénigrer ceux-ci pour justifier le déménagement de votre siège social?

Les raisons invoquées sont boiteuses, pour ne pas dire diffamatoires.

La directrice générale précisait qu'il était trop coûteux pour une institution n'ayant aucun

soutien du gouvernement de recruter à Montréal. En sera-t-il autrement à Toronto? Je doute fort du soutien des niveaux de gouvernement de l'Ontario dans votre recherche des perles rares.

Vous soutenez qu'il sera plus facile de trouver à Toronto les spécialistes requis; vous avez sûrement mal sondé le marché montréalais. Et s'il vous est permis de douter de l'expérience des économistes montréalais, permettez-moi de douter de l'expérience de vos agents de recrutement.

C'est un de vos employés qui aura finalement fait «sortir le chat du sac»: l'organisme ne peut se payer des publications écrites en français. Par conséquent, l'Institut n'est pas intéressé à recruter des francophones dans ses rangs. Invoquant le fait que 80% de vos publications sont écrites en anglais, il vous est apparu normal de déménager vos

pénates. Entreprise bien légitime.

Mais malgré votre «profond regret», un tel traitement du milieu des économistes francophones demeure déplorable. Mettre en doute l'expérience des économistes d'ici, c'est semer le doute également quant à la formation universitaire des futurs économistes, ces derniers étant instruits, selon votre raisonne-

ment, par des gens inexpérimentés.

Vous manquez de tact. Le simple fait de mentionner la fiscalité québécoise aurait peut-être suffi à justifier votre décision. C'est l'échappatoire préférée entre tous dans de telles occasions.

Inutile de vous rétracter, vous connaissez notre devise. Bonne chance... à Toronto.

Richard THIVIERGE  
Sainte-Geneviève

### N.B.

- Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.
- Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.
- LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrites ou autres documents non publiés.
- L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.
- Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.
- Si possible écrire à la machine, à double interligne.
- Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.

## PÉCIALES ÉMISSIONS SPÉCIALES ÉMIS

Ce soir à 19h30



Message du Premier ministre du Québec

Demain soir à 19h30



Message du Chef de l'Opposition officielle

Radio Québec

L'autre télévision

17 Montréal  
Câble 8

### la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Part de retour garanti.

<b>ABONNEMENT</b>	285-6911	<b>ANNONCES CLASSÉES</b>	
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 18h (samedi: 8h30 à 13h)		Commandes	285-7111
		du lundi au vendredi 9h à 17h	
<b>RÉDACTION</b>	285-7070	Pour changer	285-7205
		du lundi au vendredi 9h à 16h30	
<b>PROMOTION</b>	285-7100	<b>GRANDES ANNONCES</b>	
		Détailants	285-7202
<b>COMPTABILITÉ</b>		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

## CONSENSUS AUX COMMUNES

# Le PQ au fédéral: division du vote anti-libéral en vue

■ OTTAWA (PC) - La décision du conseil national du Parti québécois de s'engager sur la scène fédérale au cours des prochaines élections a provoqué des réactions diverses hier sur la colline parlementaire, la plupart s'accordant toutefois à dire qu'il s'ensuivrait une division du vote de l'opposition contre les libéraux.

C'est le seul député conservateur du Québec, M. Roch La Salle, qui s'est opposé avec le plus de vi-

rule à la récente décision du Parti québécois, disant qu'elle ne contribuera qu'à semer la division dans les forces d'opposition aux libéraux.

«Le danger, c'est que la venue des péquistes fasse rire les libéraux qui ne veulent que diviser l'opposition», a dit M. La Salle.

Par contre, le ministre des Communications, M. Francis Fox, a lancé: «Qu'ils viennent, c'est une excellente idée.»

«C'est le début de la fin pour les péquistes», a-t-il ajouté, expliquant que les troupes du premier ministre Lévesque ne pourraient faire oublier à la population qu'ils ne cherchent qu'à paralyser le système fédéral.

Le ministre Fox estime que la venue du PQ sur la scène fédérale ne contribuera qu'à diviser les votes d'opposition au Québec.

Le chef du Parti conservateur,

M. Joe Clark, quant à lui, a refusé de commenter la question dans le détail, soulignant que les assises du conseil national du PQ devraient reprendre la discussion en octobre.

«Nous avons décidé de présenter des candidats partout au pays, et nous sommes le seul parti capable de permettre aux Québécois de faire partie d'un gouvernement majoritaire», a dit M. Clark.



Lysiane Gagnon

## Le PQ à Ottawa

■ Mardi dernier, dans la galerie des spectateurs à la Chambre des Communes d'Ottawa, parmi les touristes et les groupes d'écoliers, se trouvait une petite délégation qui suivait attentivement les débats...

Guidée par l'ex-ministre Jocelyne Ouellette, du bureau du Québec à Ottawa, la délégation comprenait un conseiller auprès du premier ministre Lévesque, Claude Mallette, et les députés Jean-Guy Rodrigue, Jacques Rochefort et Adrien Ouellette. Pour donner la version du Québec au sujet du projet de loi sur le «corridor» hydro-électrique, ils avaient pris rendez-vous avec des députés conservateurs et néo-démocrates. C'était la première fois que des députés péquistes prenaient l'initiative de tenter une alliance avec leurs homologues d'autres provinces. On n'a pu savoir dans le détail si ces deux rencontres ont donné un résultat quelconque, mais il semble, ce qui ne surprendra personne, que le dialogue ait été plus facile avec les néo-démocrates qu'avec les conservateurs.

Après quoi donc les visiteurs péquistes se retrouvent dans la galerie surplombant les Communes... observant avec intérêt la pluie de reproches s'abattre sur le ministre MacEachen à partir des banquettes de l'opposition. De toute évidence, les péquistes jaugeaient le terrain, et se voyaient déjà, eux ou leurs collègues, assis là, juste en bas, au cœur du territoire politique fédéral. On sait que le conseil national du PQ, réuni symboliquement à deux pas de là, allait peu après entériner au moins le principe d'un saut dans l'arène fédérale.

La première image qui vient à l'esprit, à propos des péquistes à Ottawa, c'est celle de l'ancienne députée créditiste, en plus moderne et en plus sophistiquée évidemment, mais avec la même force de «nuisance»... et la même impuissance, puisqu'elle ne serait jamais au gouvernement. Sans doute l'apparition d'une petite opposition péquiste au parlement fédéral déclencherait-elle pour un temps les manchettes à travers le Canada... mais une fois retombée l'excitation, tout le monde se laisserait assez vite d'un refrain toujours axé sur les mêmes thèmes, soit les misères du Québec au sein du régime fédéral.

On ne voit pas trop bien non plus comment les citoyens québécois, seuls capables de voter pour la souveraineté, pourraient être davantage convertis à l'idéal indépendantiste si le PQ oeuvrait au fédéral, où il se trouverait nécessairement obligé de choisir entre deux voies. Ou la voie du pleurnichage et de l'obstruction systématique — un comportement qui deviendrait vite intolérable pour l'électorat — ou alors la voie des alliances ponctuelles avec d'autres partis fédéraux... processus compliqué qui n'apporterait guère d'eau au moulin de la thèse indépendantiste.

Les partisans de l'entrée du PQ sur la scène fédérale font toutefois valoir, en privé, un autre argument: «Il est devenu à peu près impossible, confient-ils, d'attaquer le fédéral à partir de Québec. La population commence à trouver cette rhétorique indigeste, surtout en temps de crise économique. Comment pourrions-nous faire porter la prochaine élection (provinciale) sur le thème de l'indépendance, si l'électorat est allergique aux attaques contre Ottawa?... La seule façon de faire rebondir autrement le débat, c'est de le transporter en terrain fédéral, de confronter directement l'adversaire et de revenir ensuite devant l'électorat avec un constat d'échec.»

L'hypothèse est théoriquement valable sous l'angle indépendantiste — et à condition évidemment que les élections fédérales aient lieu avant le prochain scrutin provincial. Le problème, c'est que cette stratégie équivaut à «la politique du pire», et que le PQ pourra toujours être soupçonné d'avoir délibérément provoqué cet échec, à une époque où les gens souhaitent de leurs gouvernements des actions concertées pour alléger leur sort matériel.

Chose certaine en tout cas, l'entrée du PQ au fédéral, même avec seulement quelques comtés, pourrait constituer le coup de pouce qui ferait pencher la balance vers une victoire des conservateurs.

Mais à supposer (l'hypothèse est à considérer sérieusement) que les électeurs québécois continuent de refuser de faire le grand saut dans la souveraineté, le fait d'aider le PC à prendre le pouvoir risque bien d'équivaloir, pour le Québec, à scier la branche fragile sur laquelle il perche.

La haine viscérale que vouent les péquistes à Pierre Trudeau et au «French Power» les empêche de considérer d'autres facteurs qui comptent, en dehors de la question nationale: le transfert du pouvoir fédéral au PC, c'est le glissement du pouvoir non seulement vers l'ouest, mais aussi vers la droite. Il faut être bien naïf pour croire que même un «bon gars» comme Joe Clark sera capable de lutter contre les forces vives de son parti et contre les intérêts économiques et politiques qu'il véhicule, et qu'il pourra, sans base électorale sérieuse au Québec, servir un tant soit peu les intérêts du Québec.

Déjà, la seule mention du contrat accordé à Bombardier pour le métro de New York grâce à un prêt du fédéral a fait rugir les députés conservateurs.

On a l'habitude, au Québec où il n'existe qu'un seul parti fédéral, de confondre libéraux et conservateurs. Mais au Canada anglais, la différence saute aux yeux, les premiers étant plus proches du NPD sur le plan social, plus représentatifs de l'est et des minorités, et les seconds, solide bloc anglophone axé sur l'ouest, se rapprochant de plus en plus de la «nouvelle droite» américaine.

Rétablir la peine de mort, resserrer la loi sur l'avortement, augmenter les budgets de la défense, démanteler les sociétés d'Etat de même que l'assurance-santé et l'aide sociale, adapter les politiques énergétiques aux intérêts des compagnies privées de l'ouest, et prendre sur les francophones une revanche longtemps attendue, etc, voilà autant d'idées fort répandues dans les milieux conservateurs où se trouve, bien plus que dans la fragile personne de Joe Clark, le véritable leadership de ce parti. Est-on bien sûr que son accession au pouvoir représenterait, au moins à court et à moyen terme, une victoire pour les Québécois?

En fait, c'est la menace d'une percée péquiste au fédéral qui sert le mieux, actuellement, les intérêts du Québec: jamais n'a-t-on vu les libéraux fédéraux tant s'agiter! De caucus en conférence de presse, c'est l'obsession de la «visibilité»! Affolée quoiqu'elle en dise par la perspective d'être confrontée pour la première fois à une opposition sérieuse, l'aile québécoise du PLC va tenter de répandre quelques bienfaits sur le Québec... opération plus facile à une aile de parti gouvernemental qu'à une opposition exclue du pouvoir — à moins bien sûr que ce bloc d'opposants ne détienne la balance du pouvoir sous un gouvernement minoritaire, mais cela c'est très aléatoire.

## «L'ANTI-CLIMAX» AU LIBAN

## Huit ans de guerre: «tout ce que je veux c'est d'en finir»

■ BEYROUTH — Dès 20 heures, tout le quartier musulman de la capitale libanaise plonge dans l'obscurité quasi-totale. Les promeneurs se font rares le long des artères, petites ou grandes. Dès 16 heures, toutes les boutiques sont fermées, comme c'était le cas hier le long de la corniche Mazra'a.

ROBERT POULIOT  
collaboration spéciale

Ceux qui s'aventurent dehors traînent avec eux une lampe de poche, car le black-out n'a rien d'une défense organisée contre les soldats israéliens. Cela résulte plutôt des pannes d'électricité qui se multiplient à travers la cité. Peu d'eau non plus et une semaine d'ordures qui s'amoncellent ici et là au coin des rues.

Si déprimant soit-il, le secteur de Hamra n'a pourtant guère été affecté jusqu'ici par l'invasion israélienne comparé à Fakhani ou au quartier de l'université arabe où se concentrent les Palestiniens plus au sud.

Hamra est déjà une zone grise où le phénomène de guerre n'est plus évident. En fait, tout au long d'un voyage qui a duré sept heures de Chypre à Damas, puis de la capitale syrienne jusqu'à Beyrouth via les quartiers chrétiens, c'est en quelque sorte l'anticlimax.

Certes, j'ai vu quelques dizaines de blindés syriens tordus, endommagés ou simplement neutralisés remonter lentement la route Beyrouth-Damas sur camions lourds de pair avec des transporteurs de troupes.

Frontière libanaise aucun garde n'était de faction de telle sorte que mon visa n'a toujours pas de tampon d'entrée au Liban. Ça et là, des traces, parfois encore fumantes, de bombardements israéliens.

Des véhicules abandonnés le long de la route en serpent et 60, 100, 120 — je ne me rappelle plus au juste — soldats syriens. Mais rien de plus le long d'une route stratégique censée servir d'exutoire principal pour une guerre qui a fait jusqu'ici 26,000 morts et blessés tant chez les Libanais que chez les Palestiniens selon les premières évaluations de la police de Beyrouth. Et pourtant, à peine ai-je rencontré quatre ou cinq véhicules transportant des réfugiés sur les quelque 600,000 qui ont dû fuir le Sud-Liban.

A Fiyadie, un village chrétien accroché à flanc de montagne en descendant vers Beyrouth, des femmes, des milices chrétiennes et des enfants ont accueilli les troupes israéliennes «avec des fleurs, du chocolat et des fruits», affirme un chauffeur de taxi, Tony, qui a deux frères à Ottawa dans la restauration.

A Beyrouth même, j'accoste un sous-directeur d'hôtel qui me déclare parler arabe, français et anglais (comme tous les bons hôteliers de la place quoi).

## «Et l'hébreu?»

«Oui, fait-il sans broncher, l'hébreu en effet. Après tout, les Israéliens viendront peut-être ici et nous, nous pourrions aller chez eux. Il paraît que c'est beau là-bas.»



Au Liban, c'est la désolation. Une mère et son fils circulent péniblement à travers les rues dévastées de leur ville, profitant de l'accalmie du cessez-le-feu de vendredi.  
Photo UPI

«Mais que ferez-vous des Palestiniens?»

«On les distribuera à travers le Moyen-Orient. 100,000 ici, 100,000 là. Vous savez, ce n'est pas la place qui manque.»

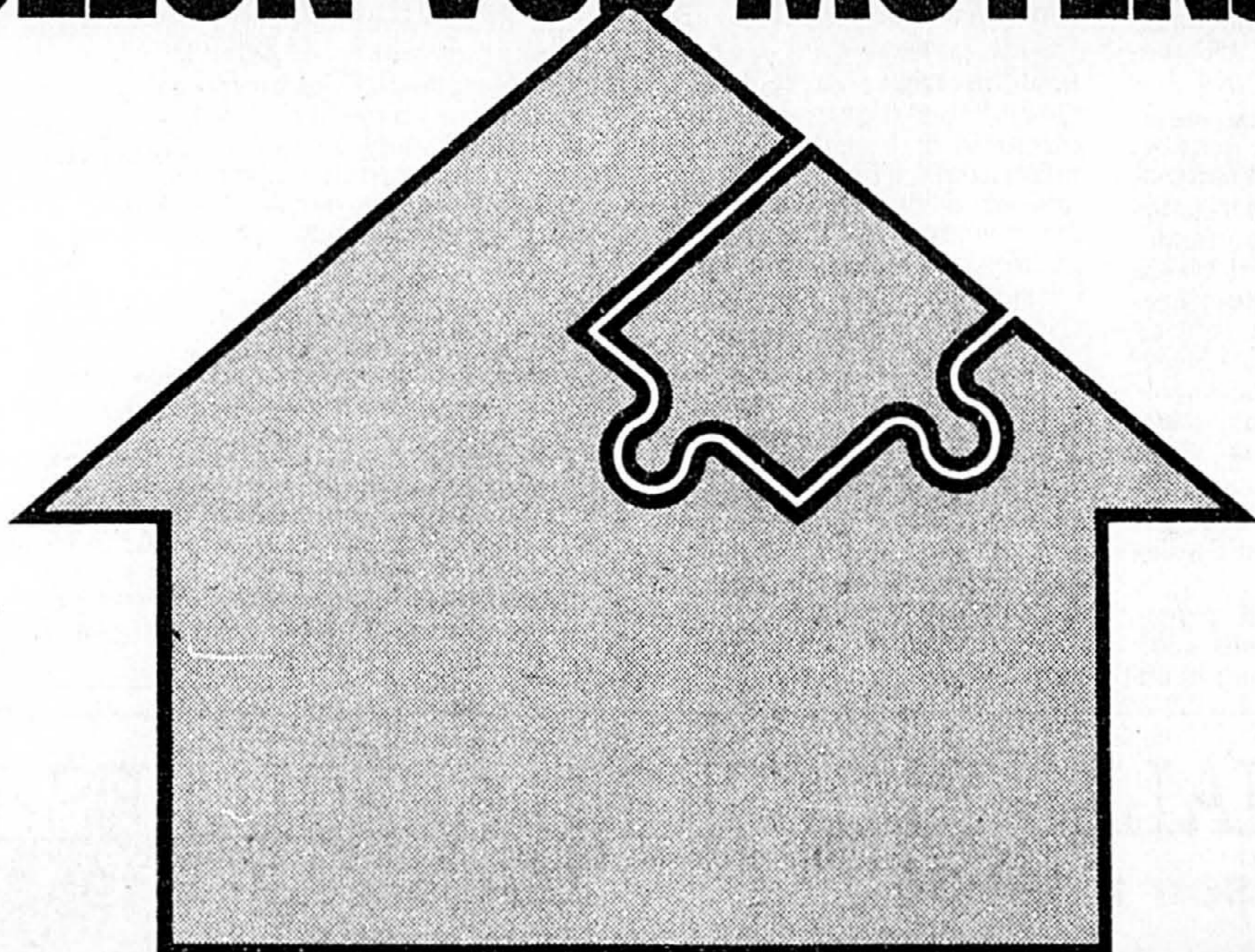
Ce n'était pas la première fois que j'entendais cela.

Cela fait 14 ans que je visite le Liban et c'est sûrement l'une des premières remarques qu'on m'a faites en 1968. Sauf qu'aujourd'hui, au moment où des dizaines de milliers de Palestiniens sont littéralement emprisonnés dans le

secteur de l'université arabe, pareil cynisme suscite le haut-le-cœur. «C'est un véritable Tall Zaatar», de confier hier un diplomate occidental pour décrire la mise en état des Palestiniens. Tall Zaatar était un camp de réfugiés palestiniens que les chrétiens ont complètement rayé de la carte de Beyrouth au début de 1976.

«Quoi qu'il arrive, de continuer le sous-directeur d'hôtel, tout ce que je veux c'est d'en finir avec tout cela. Cela fait 8 ans que la guerre dure ici. C'est assez.»

# ON SE PRÊTE À VOS BESOINS, SELON VOS MOYENS.



### PRÊT PERSONNEL

Lorsque vous voudrez discuter de vos besoins essentiels, vous verrez qu'à la caisse populaire, on sait vous écouter et on sait vous conseiller. Pour nous, chaque cas est particulier

et réclame toute notre attention. Nous étudions d'abord vos besoins, leur urgence et aussi vos moyens. Nous discutons ensuite de la meilleure façon de vous venir en aide. Une fois votre demande acceptée, nous vous accordons notre appui rapidement.

Nous savons qu'il y a des besoins qu'on ne peut pas retarder.

**PARLONS D'ARGENT.**

la caisse populaire



desjardins

### LES CASINOS

## Les éléments de décision en place

■ QUÉBEC (PC) - Le Conseil des ministres possède maintenant les données pour décider de l'implantation d'un casino au Québec, mais les ministres prendront tout le temps qu'il faut pour trancher la question.

C'est ce qu'a annoncé hier le ministre des Finances Jacques Parizeau, en répondant à l'Assemblée nationale aux questions du député libéral de Viger Cosmo Maciocia.

Le comité ministériel du développement économique a examiné la question d'un casino au Québec et a remis au cabinet un rapport sur la position de ses membres à ce sujet.

Le Conseil des ministres est donc prêt à prendre sa décision à la fin d'une session alors qu'il a nombre d'autres problèmes pressants à examiner, a dit M. Parizeau.

# Avertissement des omnipraticiens: «Le compte à rebours a commencé»

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec négociait, hier, mitraillette au poing avec le gouvernement, c'est-à-dire prête à la grève générale illimitée d'ici à la fin de la semaine. Seule la conclusion d'un accord sur le rattrapage monétaire des 5,500 généralistes et sur le dossier des médecins en régions éloignées éviterait le déclenchement de cet arrêt de travail, ce qui laisse tout au plus trois ou quatre jours pour que le processus des négociations débouche sur une issue positive.

## NICOLE BEAUCHAMP

Comme si elle tournait une à une les pages d'un scénario de conditionnement, la FMOQ a en effet convoqué une conférence de presse, une heure avant de se rendre à une séance de pourparlers en début d'après-midi. «Nous prévenons solennellement le ministre Pierre-Marc Johnson que le compte à rebours a commencé et que nous jugeons moralement et socialement intolérable son attitude de négociateur qui cherche depuis le début à gagner du temps et ainsi à provoquer les médecins omnipraticiens au débrayage complet», a déclaré le président de la FMOQ, le Dr Clément Richer.

Selon le Dr Richer, le gouvernement aurait signifié aux omnipraticiens par un autre canal que la table des négociations qu'il acquiescât à leur demande, soit: négocier le «redressement monétaire» des généralistes sur les bases de la dernière convention de ceux-

ci avec l'Etat, chapitre qui va de pair avec les discussions autour des mesures incitatives pour les médecins en régions éloignées. Afin de forcer le gouvernement à amorcer ainsi des pourparlers à partir de sa contre-proposition, la FMOQ a expédié à ses membres, il y a une dizaine de jours, une lettre qu'ils devaient signer les engageant à poursuivre les moyens de pression «incluant des arrêts de travail illimités, sous réserve seulement de la fourniture des soins essentiels».

Le bilan encore incomplet de cette espèce de consultation-scrutin indique que 63 p. cent des omnipraticiens en pratique active ont donné un chèque en blanc à leur «syndicat». Les dirigeants de

## «Les négociations dérangent les médecins», dit Johnson

(PC) — La situation dans les négociations avec les omnipraticiens du Québec a fait dire hier au ministre des Affaires sociales du Québec, M. Pierre-Marc Johnson, que «ces négociations semblent déranger les contestations des médecins».

M. Johnson a fait cette remarque, lorsque des journalistes lui ont demandé de commenter la possibilité d'une grève générale des 5,500 omnipraticiens, quelques heures à peine avant que leur Fédération en fasse l'annonce.

la FMOQ gardent cependant en réserve «le moment opportun pour déclencher le débrayage». Interrogé quant à la possibilité de différer cette action ultime si les pourparlers progressent à un bon rythme, le Dr Richer a répondu: «Seulement la conclusion d'un accord éliminerait le recours à la grève générale illimitée. Car, nous ne pouvons pas nous fier à la parole du ministre Johnson. Il a ébranlé notre confiance par des promesses, notamment celles ayant trait à des amendements au projet de loi 27 en décembre dernier, qu'il n'a pas tenues. La profession médicale se sent attaquée et menacée par l'emprise des technocrates. Elle se défend», a-t-il dit.

Dans un même souffle, les géné-

ralistes ont précisé ce qu'ils entendaient par le maintien de la dispensation des soins essentiels. «Ce sont les soins immédiatement requis par l'état du malade et prodigués dans les hôpitaux généraux, les CLSC, et dans certaines cliniques privées dépendant des régions où l'on ne trouve pas des hôpitaux à proximité. Quant aux centres d'accueil pour personnes âgées et aux hôpitaux pour malades chroniques, nous y dresserons une liste de garde en disponibilité».

Pendant ce temps, le Comité provincial des malades cherche à faire porter sa voix au-dessus de la mêlée. Après avoir télégraphié à la Corporation professionnelle des médecins du Québec pour lui demander de «remplir pleinement son mandat de protéger la population», son président exhorte les citoyens à faire pression sur l'organisme: «Nous croyons que la Corporation des médecins est muselée et détournée de sa raison d'être par les pressions syndicales des médecins. C'est pourquoi nous invitons les citoyens ainsi que les organismes et les associations à caractère humanitaire et social à faire parvenir des lettres et télégrammes à cette corporation pour l'enjoindre de s'opposer au manque de disponibilité et de services dont la population souffre de plus en plus de la part des praticiens de la médecine», a lancé M. Claude Brunet.

**Enfin...**  
Une solution décorative à la chaleur

**HÉRITAGE**  
Le charme d'autrefois!

Moteur réversible dans les couleurs  
façon poli, laiton antique, cuivre  
antique — Pales  
36 po, 42 po, 48  
po, 52 po —  
Contrôle de  
vitesse — Avec ou sans luminaire  
— Garantie 3 ans — Grand choix.

Prix à partir de  
**279 \$**

---

**SUPER SPÉCIAL** Série économique  
**NADAIR**

Ventilateur 36 po,  
blanc ou brun, 3 pales  
d'aluminium, avec ou  
sans luminaire

EN SOLDE **8495 \$**

---

Le seul magasin spécialisé à Montréal  
Plus de 100 modèles disponibles

**LA FOIRE DU VENTILATEUR**

2 MAGASINS

MONTRÉAL  
5089, de Salaberry  
(entre l'Acadie et Laurentien)  
337-9656

ST-LÉONARD  
5572 est, Jean-Talon  
(près de Lacordaire)  
252-1326  
(PLAN MISE DE CÔTÉ)

# SUBARU À LA RECHERCHE DU MOUVEMENT PERPÉTUEL

Depuis des siècles, l'homme essaie de construire une machine qui fonctionnerait éternellement.

Nous y avons presque réussi, avec notre Subaru 1982.

Voyez-vous, au lieu de redessiner chaque année l'extérieur de la Subaru, nous nous efforçons de la faire durer de plus en plus longtemps.

C'est pourquoi chaque Subaru est équipée d'un moteur à quatre cylindres opposés horizontalement. En plus de sa dimension compacte et de son efficacité, ce type de moteur est conçu pour réduire les vibrations, cause importante d'usure.

En outre, la suspension avant de la Subaru possède une géométrie qui

lui confère un rayon de frottement nul. Pour parler plus simplement, cela veut dire que vos pneus dureront plus longtemps.

Quant à notre carrosserie, elle est entièrement monocoque, sans écrous ni boulons qui risqueraient de se desserrer un jour ou l'autre.

En utilisant un système plus simple d'allumage et un alternateur à semi-conducteurs, nous avons éliminé les deux sources les plus courantes de pannes.

Alors que les autres constructeurs s'adonnent aux changements perpétuels, la recherche du mouvement perpétuel peut sembler idéaliste... mais pourquoi l'abandonnerions-nous, alors que nous en sommes si près?



La surprenante  
**SUBARU**

- |   |   |  |   |  |   |
|---|---|--|---|--|---|
| MONTRÉAL<br>Subaru Montréal<br>2185 St. Catharine Street West<br>367-4288                     | COITEX AUTO LEE.<br>5235 Avenue Papineau<br>526-3363                        | LAVAL<br>Boulevard St. Martin Auto Inc.<br>1430 Boulevard St. Martin<br>667-4960 | LA SALLE<br>Rallye Subaru<br>129 Rue Clément<br>364-1230                  | LAFONTAINE<br>Docteur Mecano Ltee.<br>2355 Boulevard Labelle<br>438-7494 | MASCOUCHE HEIGHTS<br>Mascoche Subaru Auto<br>133 Chemin des Anglais<br>477-5738 |
| VALLEYFIELD<br>Automobiles Valleyfield Nitro Inc.<br>477 Boulevard M G R Langlois<br>371-0322 | VARENNES<br>Riendeau Sports Engineering<br>1855 Rue du Souvenir<br>652-2521 | LONGUEUIL<br>Automobiles Importées Longueuil<br>465 Cure Poirier<br>677-6361     | ST-ANNE-DE-BELLEVUE<br>Lavigne Garage Inc.<br>37 rue Ste-Anne<br>457-5327 | ST-LÉONARD<br>Lacordaire Auto Subaru<br>7630 Lemans Street<br>254-3566   |   |

**35 TIRAGES**  
**— 6 "LOTS BONIS" —**  
**POUR SEULEMENT 50\$!**  
**UNE VALEUR DE 53.50\$!**

Cet été,  
partez en  
vacances  
avec  
**LOTOMATIQUE**

La façon pratique de participer  
aux tirages de vos loteries préférées  
pour la période du 25 juin  
au 3 septembre.

Avec Lotomatique, plus besoin de vérifier vos numéros, plus de risque de manquer un seul tirage! Et vous recevez automatiquement votre chèque par la poste si vous gagnez.

Pour souscrire un abonnement, vous n'avez qu'à remplir le coupon ci-dessous et à le retourner sans délai à l'adresse indiquée. Vous pouvez aussi vous abonner par téléphone en composant 873-7198 (Montréal); ou, sans frais, 1-800-361-8095 (Québec).

Lotomatique: c'est pratique... et automatique!

	date d'entrée en vigueur	date d'expiration
11 tirages dont 2 "lots bonis"	25 juin	3 septembre
6 tirages dont 1 "lot boni"	25 juin	3 septembre
5 tirages dont 1 "lot boni"	23 juillet	20 août
2 tirages "lots bonis"	25 juillet	29 août
11 tirages	25 juin	3 septembre

Loto-Québec

**LOTOMATIQUE/COUPON D'ABONNEMENT**  
25 juin au 3 septembre

Je désire profiter de votre offre d'abonnement à seulement 50\$ et ainsi économiser 3.50\$.

NOM \_\_\_\_\_ PRÉNOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_ PROVINCE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_

Faites un chèque ou un mandat à l'ordre de Loto-Québec et postez ce formulaire à l'adresse suivante:

Carte de crédit  
VISA  MASTER CARD

NUMÉRO \_\_\_\_\_

Mes numéros du 6/36:

Inscrivez 6 numéros différents entre 1 et 36.

# Héritage

**Nous vous invitons à faire un retour à l'essentiel: de la qualité à bas prix!**

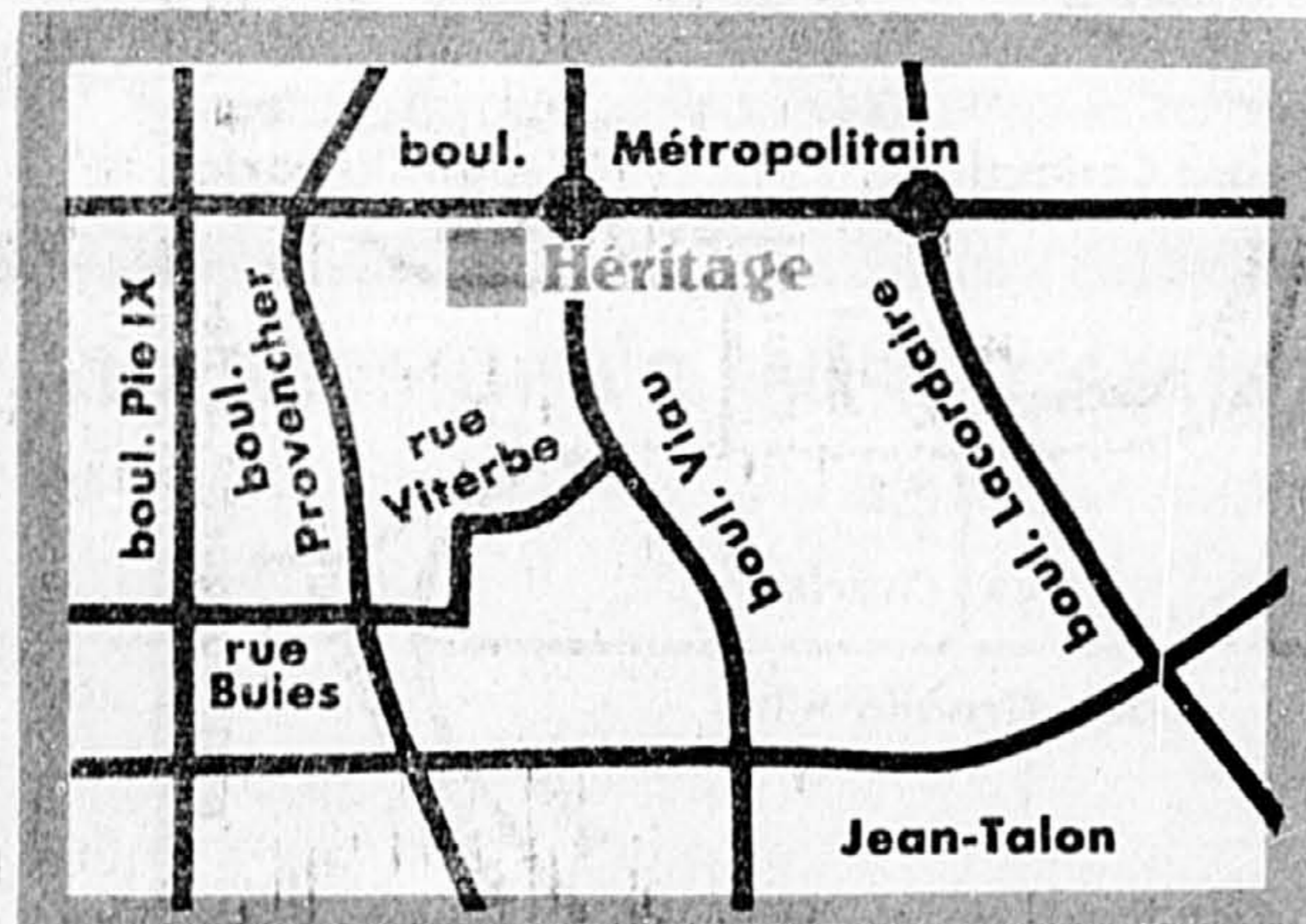
**Mercredi 16 juin dès 9h.**

## Grâce à vous...

**un deuxième entrepôt d'alimentation ouvre ses portes pour vous faire économiser davantage.**

### L'idée maîtresse

Nous réalisons de bonnes affaires en achetant en quantité des produits de qualité... ce qui nous permet d'abaisser les prix de nos articles, que vous les achetiez à l'unité ou en quantité.



**7640 boul. Viau,  
place Viau,  
Saint-Léonard**

#### Heures d'ouverture

Lundi	fermé
Mardi, mercredi	de 9 h à 18 h
Jeudi, vendredi	de 9 h à 21 h
Samedi	de 9 h à 17 h



# Les prix d'autrefois

## Plus nous économisons, plus vous économisez.

C'est pourquoi nous vous recommandons:

1. d'apporter vos sacs (les nôtres coûtent 5¢);
2. de vider vous-même votre panier et d'emballer vos provisions;
3. de porter vos sacs jusqu'à la voiture...

Vous nous aidez un peu et nous vous aiderons grandement à faire des économies substantielles.

## L'essentiel

Vous ne payez que l'essentiel: vos provisions. À l'exemple d'autrefois, nous avons éliminé les services superflus.

## Une grande variété de produits de qualité:

Fruits et légumes, viandes, produits laitiers, poissons, conserves et produits d'entretien... De tout, en tout temps, aux prix d'autrefois!

## Tout est réduit en permanence

Nous proposons d'excellents produits à des prix qui n'étaient plus pratiqués jusqu'à aujourd'hui. Vous réalisez des économies sur tout ce que vous achetez. De la qualité, à prix réduits... voilà ce qui vous attend chaque fois que vous viendrez chez **Héritage**

## Des fruits et légumes frais, à prix rafraîchissants.

Un riche assortiment de fruits et légumes... de quoi vous régaler à bon compte!

## De la viande de catégorie A.

Les meilleures coupes de biftecks et de rôtis de catégorie A, aux prix d'autrefois.

## Des produits connus... rien d'autre!

Seules les grandes marques, des marques que vous connaissez, sont dignes de notre confiance.

## Héritage un gage de qualité

Tous nos articles portent notre triple garantie: fraîcheur, qualité et bas prix, sans quoi il ne vous sont pas proposés.

## Bons de réduction

**Héritage** honore les bons de réduction distribués par les fabricants. Et pour vous faire économiser davantage, nous n'accepterons aucun mode de paiement entraînant des frais de crédit ou d'administration (cartes, chèques, etc.)

# Héritage

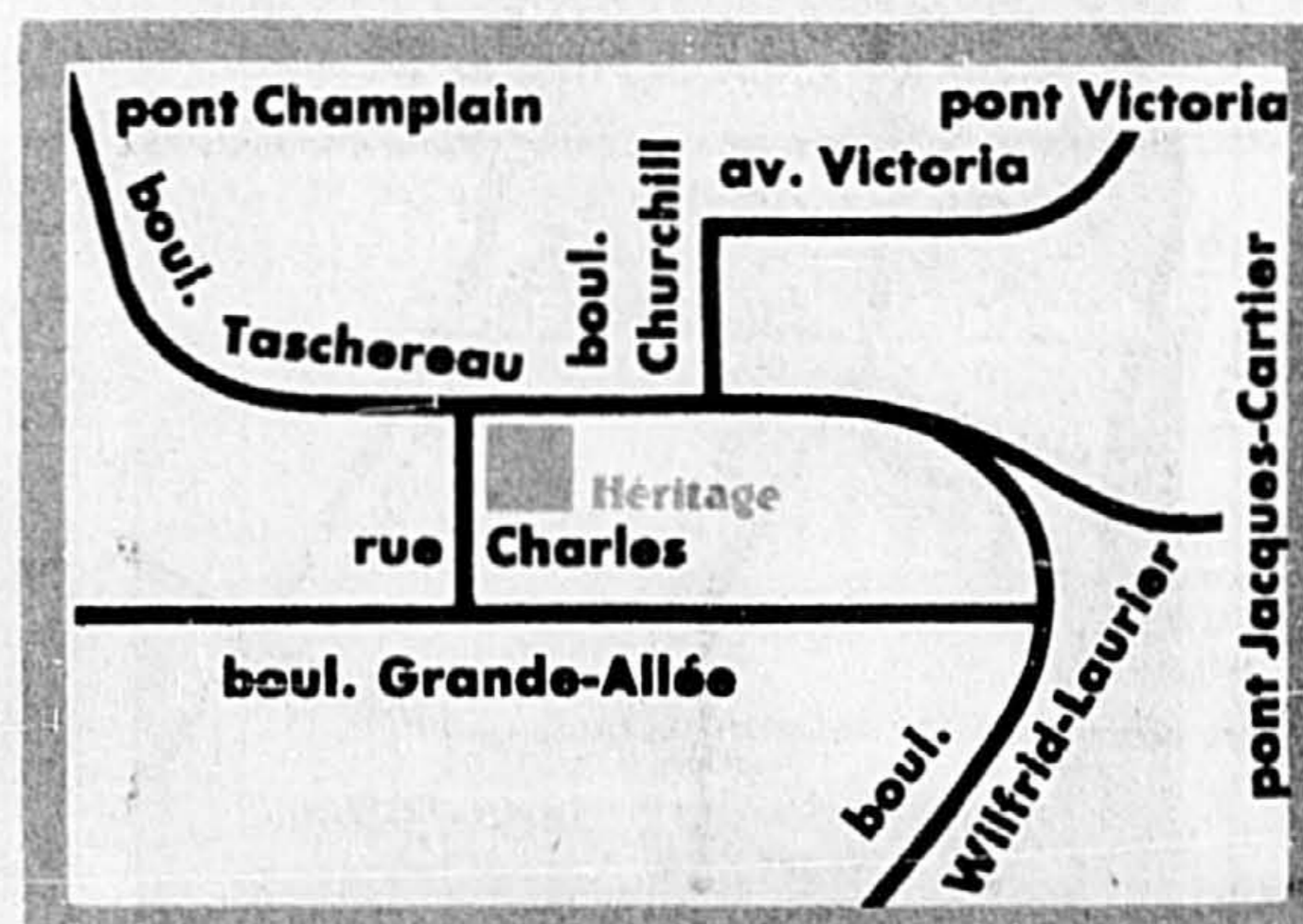


vous donne jusqu'à

# 30%

plus de provisions pour votre dollar!

Un autre entrepôt d'alimentation. Pour bien vous servir!



3565, boul. Taschereau  
Saint-Hubert

ARTS ET SPECTACLES

LE CENTRE CANADIEN D'ARCHITECTURE
Riche collection de 25,000 photographies et investissement de \$32 millions

Le fisc n'a pas l'habitude de faire de cadeau et pourtant, alors que le gouvernement du Québec cherche par tous les moyens à remplir ses coffres, le ministre du Revenu Raynald Fréchette était heureux hier d'annoncer en conférence de presse qu'il acceptait de se priver de près d'un million de dollars de revenus.

DENIS LAVOIE

Le ministre a en effet exempté de la taxe de vente au détail (\$900,000) l'importation d'une importante collection de 25,000 photographies sur l'art architectural évaluée à \$10 millions. Cette collection, propriété de Mme Phyllis Lambert, architecte, qui en fera don au Centre canadien d'architecture, facilitera l'implantation de ce centre qui devrait avoir un rayonnement international. C'est donc à cause des retombées qui réjailliront de l'implantation de ce centre, que Québec a accepté de faire une entorse à la loi.

Le Centre canadien d'architecture, fondé en 1979, doit en effet investir «plus de \$32 millions», a révélé le ministre des Affaires culturelles Clément Richard qui participait également à la rencontre avec la presse, pour restaurer la maison Shaughnessy (sise au 1923 boulevard Dorchester ouest) et s'y installer à demeure en 1984.

L'architecte Lambert s'est cependant refusée à commenter pour le moment la nature et l'engvergure des travaux qui seront requis pour remettre en état (dans le respect des données historiques) cette grande maison cons-

truite en 1874-75 et qui est aujourd'hui classée comme bien culturel.

Tout au plus a-t-on pu apprendre qu'une annexe sera également construite pour que le Centre canadien d'architecture puisse disposer de suffisamment d'espace pour abriter ses différentes collections qui comprennent, outre les photographies pour la plupart de grands maîtres, 5,000 dessins, 30,000 volumes et des archives, dont celles, récemment acquises, de feu Ernest Cormier, architecte montréalais qui a marqué son époque.

Le CCA sera donc «la seule institution au monde à réunir sous un même toit» un tel ensemble de collections concernant l'architecture, affirme le communiqué de presse du ministère des Affaires culturelles qui a contribué au rapatriement de cette collection de photographies sur l'architecture de toutes les époques et de tous les pays, acquise à New York.

Le Centre canadien d'architecture, qui servira aux étudiants et chercheurs, présentera également des expositions en puisant à même ses riches collections qui comprennent, entre autres: la première édition de «De Architectura», de Vitruvius datant de 1511, et des traités de Serlio, Vignola, Palladio, Le Corbusier et Frank Lloyd Wright.

C'est donc «d'une institution culturelle de pointe», de dire le ministre Fréchette, dont seront dotés Montréal et le Québec, lorsque le Centre canadien d'architecture ouvrira officiellement ses portes en 1984.



Louise Cousineau

Nous achetons 3,000 heures de télé à la France, elle nous en achète 100: la réciprocité s'en vient

Nous sommes, tout le monde le sait, de gros consommateurs de télévision made in France. Pensez à toutes les séries et les films diffusés par nos trois chaînes, et additionnez les 2,500 heures diffusées chaque année par TVFQ 99. Ça fait beaucoup. Par ailleurs, la France a fortement boudé jusqu'ici nos produits télévisuels. On comprend facilement qu'ils crachent sur notre vin, mais notre télé, dans certains cas, a autant de qualités (ou est aussi mal faite, choisissez) que la leur.

Or, voilà que commence à s'instaurer une politique de réciprocité. Ce n'est pas le Pérou, nous sommes loin de l'égalité, mais il faut bien commencer quelque part. Lors du passage du premier ministre Mauroy au Québec ce printemps, le gouvernement québécois lui a quelque peu tordu le bras à ce sujet. Résultat: la France achètera une certaine d'heures de produits québécois pour sa télévision. Radio-Québec a déjà en main une promesse d'achat pour 20 heures d'émissions.

Lesquelles? Des Visages, des extraits de Passe-Partout et de Kébéquo, des Nova, des concerts de Michel Rivard, Diane Tell et Monique Leyrac diffusés dans la série En scène, ainsi que le film sur la poésie québécoise de Jean-Claude Labrecque, Paroles du Québec, tourné à Saint-Malo.

Chaque émission fera l'objet d'une négociation. Les prix payés, selon le vice-président à la programmation Claude Sylvestre, sont tout à fait décents, «comparables à ce que nous payons quand nous achetons des produits français». Les émissions seront diffusées sur la chaîne FR 3, spécialisée en télévision régionale.

Selon la spécialiste des affaires françaises au ministère des Affaires intergouvernementales, Mme Louise Beaudoin, l'acheteur français qui s'est pointé ici après l'entente entre les deux gouvernements a rendu visite à Radio-Canada, l'Office national du film, l'Institut québécois du cinéma, l'Association des producteurs de films du Québec et Télé-Métropole. Selon Mme Beaudoin, ce sont les producteurs indépendants qui sont susceptibles de vendre le plus. Déjà, dans l'entente avec Radio-Québec, la série En scène et le film de Labrecque sont des productions indépendantes.

Les produits québécois ne seront pas tous diffusés sur FR 3. Ils pourront également être casés sur Antenne 2 et TF1. On ignore encore quelles autres émissions sont susceptibles d'être achetées. Pas question, bien sûr, d'un canal spécial pour la télévision de chez nous: la France n'est pas câblée.

Par ailleurs, l'entente France-Québec sur TVFQ 99 a été reconduite, à un prix pas mal plus élevé. Alors que pour les trois premières années, l'achat des émissions coûtait \$1 million par an, payé 50-50 par le Québec et la France, le nouveau contrat prévoit des coûts de \$1,5 million pour la première année, 1,7 million pour la deuxième et \$2 millions pour la troisième. Sommes toujours défrayées conjointement par les deux gouvernements. L'inflation est aussi passée par là.

TVFQ rejoint maintenant 92 pour cent des abonnés du câble au Québec et on prévoit que la télévision française fera son apparition dans quelques mois au Nouveau Brunswick.

Gallichan s'en va
Gisèle Gallichan, la meilleure correspondante parlementaire de la télévision de Radio-Canada à Québec quitte la profession. C'est dommage: ses topos de Québec étaient vivants et «punchés»: Gisèle Gallichan avait compris ce qu'est la télévision.



Gisèle Gallichan quitte Radio-Canada.

Elle cite quelques sujets, qu'elle a dûment couverts, mais qui ne se sont jamais retrouvés au Téléjournal de Bernard De-

rome. La tournée de Clément Richard sur la culture (alors que la commission fédérale Applebaum-Hébert sur le même sujet au Canada a été bien couverte). Un soir qu'elle avait envoyé un topo sur la transformation du poisson en Gaspésie, on a plutôt utilisé au Téléjournal une histoire d'ours blanc qui faisait les poubelles à Edmonton. Autre cas: la fusion de Hauteville-Baie Comeau a été ignorée, mais le panda de Winnipeg a eu les honneurs du journal télévisé.

Et il y a d'autres cas du genre. «Je ne suis pas amère, dit Gallichan, mais de là à dire que j'étais heureuse...»

Elle part vendredi. Destination: la direction des Communications à Rexfor. On lui avait bien offert un job à L'Objectif de Radio-Québec, mais elle a refusé de déménager à Montréal.

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE BELOEIL
La Chambre Mandarine

Comédie de Robert Thomas
MISE EN SCÈNE: GUY HOFFMANN
DÈS LE 24 JUIN
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi: 20h30
samedi: 19h00 et 22h30
Relâche: dimanche et lundi



DES FILMS ÉROTIQUES, POUR CEUX QUI LES AIMENT
FESTIVAL EROTIC NONSTOP
Salle 1 - STIMULA TION
Salle 2 - TABLE MANNERS

théâtre la relève à Michaud
Polyvalente de Montagne Boucherville
Avenue 20, sortie 92, (Montagne) ou route 137, sortie 12, (Montarville)

MINUIT CHRÉTIEN
avec Claude Michaud
Jean-Pierre Chartrand
Mise en scène: Claude Mahier
Décor, éclairage: Michel Demers

ANDREA TRUE
The SEDUCTION of Lynn Carter
AUSSEI DEUXIEME GRAND FILM DANS CHAQUE CINEMA
LE BEAVER (CINE 539) PCCADILLY

LE SUPER SPECTACLE DES THÉÂTRES D'ÉTÉ 1982
UN SUCCÈS DE BROADWAY ET PARIS
UNE COMÉDIE DE NEIL SIMON
Drole de Couple
PAUL BÉRAL JACQUES ZOUVI

Le théâtre de St-Sauveur
COMPTANT CONTENT
Une comédie de Gilles Richer
Mise en scène: Robert Rivard

15 juin au 28 août
Old Orchard?... Connais pas!
Mise en scène: Joseph Saint-Gelais

9 cinémas
ON GOLDEN POND (POUR TOUS)
NOT A LOVE STORY (18 ANS)
EMMANUELLE (18 ANS)
LA MORT EN DIRECT (POUR TOUS)
FINAL EXAM (14 ANS)

Théâtre sun valley
Samedi 19 Juin 22h30
Soinée «Christian Dior» parfum à tous
UNE FOIS PAR SEMAINE
FRANÇOISE FAUCHER
LOUIS LALANDE
GABRIELLE MATHIEU
SERGE BOSSAC

THÉÂTRE D'ÉTÉ DE MARIVILLE
«ET TA SOEUR?»

Comédie de BRICAIRE/LASAYGUES
Mise en scène: JEAN FAUCHER
DÈS LE 23 JUIN
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 20h30
samedi 19h et 22h30
Relâche dimanche, lundi



En collaboration avec CJMS 1280
Théâtre d'été «Le Saint-Laurent»
«LA BONNE ANNA»
Comédie de Marc Camoletti
Adaptation Québécoise Réjean Lefrançois

2 FILMS DANS CHAQUE CINEMA
PAPINEAU 1 NUIT INOUBLIABLE
EVE Sensual FIRE
PAPINEAU 2 3 films les PENSIONNAIRES de PETITE VERTU
Rivoli 2 CROISIÈRE POUR COUPLES PLEINS D'ARDEUR
Rivoli 10 Les SAUVAGES de MOTO
EROS TABOU LE PIRE PÉCHÉ!
HOT WIVES

Théâtre des Arpents verts
Sauve qui peut, elle m'aime!
comédie de Guy Fournier
du 22 juin au 4 septembre 1982

CIME FM présente
les buttes en TRAIN
de Marcel Gamache
avec Vincent Bilodeau, Yvan Bilodeau, André Casimiro, Lisa Durocher, François Guy, Louise Lapare.

# Mardi

## Une bouffée de fraîcheur

**Quincy, à 19h00**  
L'examen pathologique du cadavre d'un jeune auto-stoppeur révèle des traces de fractures antérieures à l'accident qui a causé sa mort. Quincy aurait-il affaire à un enfant maltraité par ses parents? En vedette: Jack Klugman, W. Rapin et John S. Ragin.

## Clopin-clopat ou la chaussette surprise

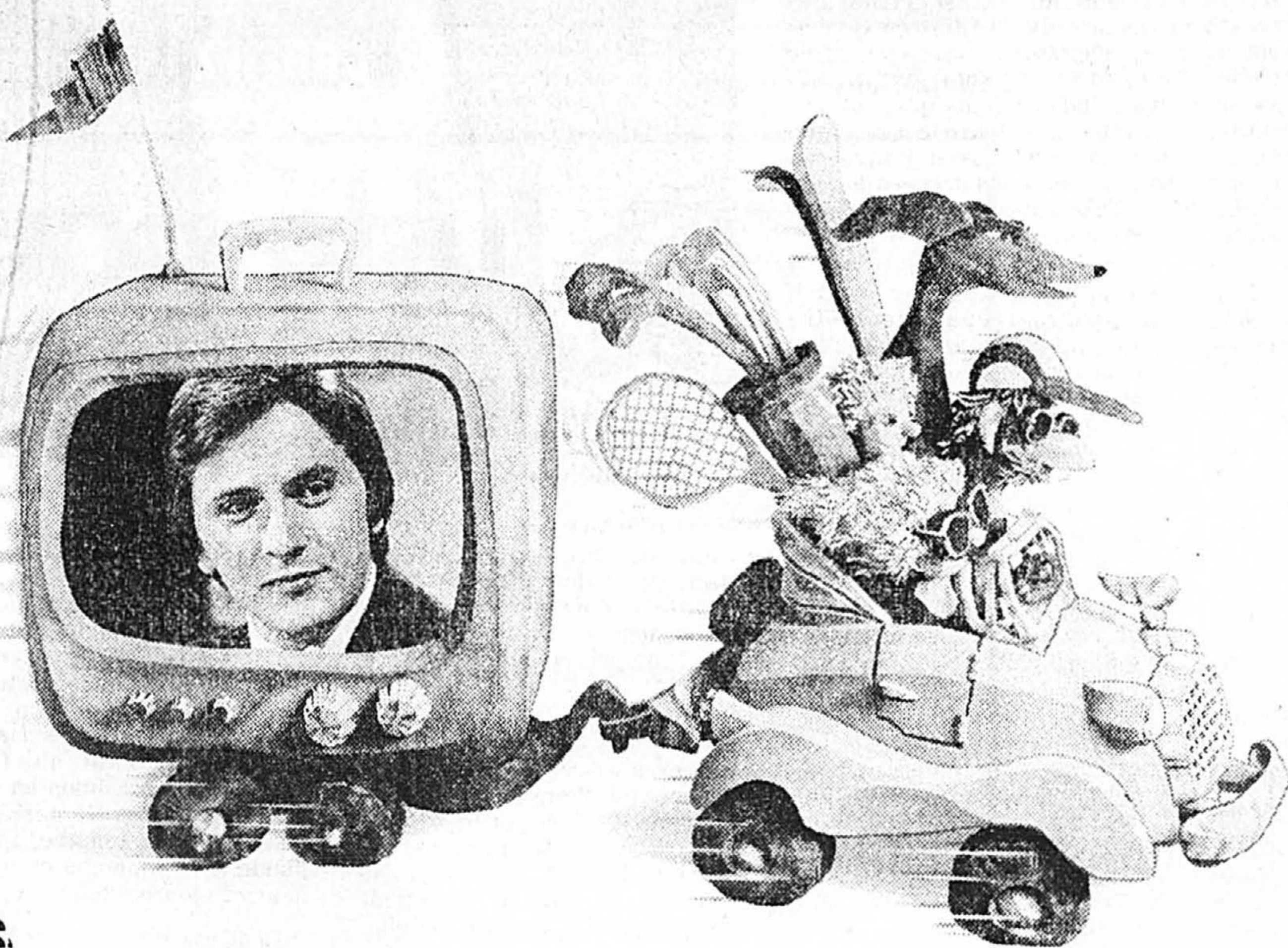
**Nous, les comiques, à 20h00**  
Une comédie débridée de Jean-François Davy, avec Bernard Le Coq, Anna Karina, Rufus, Bernadette Lafont et Bernard Haller. À la suite d'un accident, un inventeur, un brocanteur, un magicien et un amateur de télévision se retrouvent à l'hôpital qu'ils transforment en lieu de plaisir, tandis que leurs épouses s'occupent de leurs affaires.

## La Marche de la paix à New York

**Première page, à 21h30**  
En plus d'un reportage sur la Marche de la paix à New York qui devrait réunir une foule impressionnante, l'animateur Donald Dodier nous présentera un dossier sur l'Autopsie de la faillite d'une petite entreprise. Un autre reportage et une chronique des actualités compléteront cette émission. Réalisateur en studio: François Brunet.

## Rendez-vous en Espagne

**La Coupe du monde du soccer Labatt, à 23h15**  
Ce soir, à Madrid, l'équipe de l'Écosse rencontre celle de la Nouvelle-Zélande. Commentateur: Jean Page. Analyste: Georges Seltzer. Réalisateur: Guy DesOrmeaux.



# A la télévision de Radio-Canada

## TÉLÉ-CÂBLE

### Les émissions à ne pas manquer

TVSQ 31-15

**20:00**  
**BOXE AMATEUR**  
Championnat canadien junior de boxe amateur. Demi-finales mettant aux prises les meilleurs boxeurs canadiens de catégorie junior. En reprise: vendredi à 13h00 et minuit.

TVRQ 25

**21:00**  
**LA VIE DU FRÈRE ANDRÉ**  
Vianney Lelièvre et le père Bernard Lafrenière, vice-postulateur de la cause du frère André, nous parlent de la mort du frère André.



Mireille, et son inséparable compagnon Arsène Lapin (photo), nous montre la façon de fabriquer un joli papillon à l'aide de ouatine et de coton.

«Mireille au pays magique», à 16h30 au canal TVJQ 20-26.

Pour les régions qui reçoivent 30 canaux ou plus

TVRQ 25

**20:00**  
**PRIÈRE AU COEUR DE LA VILLE**  
L'amitié: valeur fondamentale de la vie et valeur primordiale auprès des jeunes. Une prière qui s'articule sur les grandeurs et les exigences de l'amitié.

Pour les régions qui reçoivent 21 canaux

**CONCOURS «LE GRENIER SOUS LA MER»**

Gagnez un aquarium de 25 gallons avec tous les accessoires et un livre guide sur les poissons d'aquarium. Pour participer: envoyez votre nom, adresse et numéro de téléphone, à:  
Le grenier sous la mer  
a/s Oncle Pierre  
1021, rue Ste-Hélène  
Longueuil, Québec  
J4K 3S1  
Date limite des envois: le 30 juin 1982.

TVSQ 31 15

TÉLÉ DES SPORTS

**07:00 LA BONNE HABITUDE**  
Le conditionnement physique avec la collaboration de Kino-Québec.  
**07:30 LA BONNE HABITUDE**  
Voir 7h00.  
**08:00 LES COURSES À BLUE BONNETS**  
Présentation des courses du samedi.  
**08:30 LA BONNE HABITUDE**  
Voir 7h00.  
**09:00 FOOTBALL**  
Cette semaine: Les remparts de C.M.R. et Les Troupiers de Marie-Victorin.  
**12:00 HANDBALL**  
Le championnat mondial de handball. Catégorie junior. Cette semaine: RFA vs Corée.  
**13:30 TENNIS**  
Championnat mondial junior de tennis. Ce tournoi d'envergure internationale se déroule au Parc Jarry.  
**17:00 LA BONNE HABITUDE**  
Voir 7h00.  
**17:30 LES COURSES À BLUE BONNETS**  
Présentation des courses du dimanche.  
**18:00 LE MONDE DES COURSES**  
Ligne ouverte, en direct de Blue Bonnets, animée par Robert Aré.  
**18:30 HANDBALL**  
Voir 12h00.  
**20:00 LA BOXE AMATEUR**  
Voir encadré.  
**22:30 LES QUILLES**  
Tournoi «Champion» de petites quilles. Professionnels seulement.  
**23:00 LES COURSES À BLUE BONNETS**  
Voir 17h30.  
**00:00 TENNIS**  
Voir 13h30.  
**02:30 AU GRÉ DU VENT**  
Navigation sur le fleuve St-Laurent et sur les lacs autour de Montréal.  
**04:00 FOOTBALL**  
Voir 09h00.

TVJQ 26 20

TÉLÉ DES JEUNES

**09:30 TOURENVILLE**  
Reprise à 17h00. Avec M. Bien, nous visitons le Jardin Botanique de Montréal.  
**09:00 PLUCHE ET BRINDILLE**  
Reprise à 13h30. Pluche enseigne à Brindille la lettre «P». Elle fera des phrases pleines de mots commençant par «P».  
**09:30 ENFANTS DU THÉÂTRE**  
Les enfants inventent et jouent une nouvelle version de la «Belle au bois dormant».  
**10:00 CLIN D'OEIL**  
Ire partie: Clin d'oeil aux animaux; L'éléphant; 2e partie: Clin d'oeil à la nature; La terra a bois.  
**10:30 COSMOTEC**  
Un souvenir du bon vieux temps «Terrien», le Commodore parlera des arbres à Maurice.  
**11:00 MILLE CLÉ DE SOL**  
Les enfants chantent en canon la chanson «Comme il fait chaud». Ils apprennent ensuite les pas de la danse «L'apprenti forgeron».  
**12:00 GRENIER SOUS LA MER**  
Reprise à 17h30. «INSTALLATION D'UN AQUARIUM». Comment installer son aquarium.  
**13:00 FAIS DODO**  
Reprise à 19h15.  
**14:00 MILLE CLÉ DE SOL**  
Les enfants chantent en canon «Tout doit sur terre mourir un jour».  
**15:00 CLIN D'OEIL**  
Ire partie: Clin d'oeil aux animaux; Les lézards; 2e partie: Clin d'oeil à la nature; Le chéno.  
**15:30 PLUCHE ET BRINDILLE**  
Pluche montre à Brindille la lettre «Q». Elle apprendra à écrire celle-ci et à la bien prononcer.  
**16:00 JOUONS ENSEMBLE**  
Cette semaine, les enfants s'amuseront à peindre un dessin avec de la gouache. Le thème: les vacances d'été.  
**16:15 1,2,3,4.**  
Conditionnement physique pour enfants d'âge préscolaire.  
**18:00 HISTOIRE DE LA MUSIQUE**  
«L'ART LYRIQUE». L'opéra romantique.  
**18:30 ANTENNE 26**  
Magazine hebdomadaire, conçu pour les jeunes et leurs parents. Y sont annoncées et commentées les activités artistiques ou sportives.  
**19:00 LES OURSONS — Dessins animés**  
Comment un chien fin croire aux oursons qu'il sautille jouer du violon.  
**19:30 PAROLE AUX JEUNES**  
Les jeunes ont réellement le droit de parole. Cette semaine: Le travail.

TVJQ 26 20

TÉLÉ DES JEUNES

**07:30 MIREILLE AU PAYS MAGIQUE**  
Reprise à 12h30 et 16h30 (voir encadré).  
**08:00 LEÇONS DE CHOSES**  
«LE QUADRANT». L'analyse de la faune et de la flore d'un quadrat: une surface d'environ 100 pieds carrés.

Cablevision nationale 270-6161  
Télé-câble Vidéotron 656-2111  
Télé-câble de la Rive Sud 833-1920  
Câblevision Haut Richelieu 346-1127  
Transvision Rive Sud 655-6300  
Télé-câble des Mille Îles 471-2710

15 ou 20 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 21 canaux; 24 26 ou 31 s'adresse aux abonnés qui reçoivent 30 canaux ou plus. À QUÉBEC: «Sports et Loisirs» est diffusé au canal 29. «Enfants et jeunesse» au canal 26 et «Cours» au canal 25.

# En vedette: Harry Douglass

(autrefois du groupe «Deep River Boys»)

La salle Bonaventure présente la Revue Cotton Club  
**L'ambiance, le rythme et les grands succès des beaux jours de Harlem.**  
Retrouvez l'ambiance des étourdissantes années 20 et 30, du temps où le jazz de Harlem faisait vibrer le monde entier. La revue Cotton Club vient nous rappeler toute la gloire d'Amsterdam Avenue imprégnée de cette musique typiquement américaine.

La Revue Cotton Club revit devant vous au son de l'orchestre de Paul Notar et de la guitare de George Walker.  
Du lundi au samedi, deux spectacles en soirée, du lundi au jeudi, entrée gratuite pour le second spectacle.  
Pour assister à une soirée de jazz enlevante, téléphonez au 861-3511.



## VOTRE GUIDE DES MEILLEURS SPECTACLES EN VILLE CINÉMAS UNIS

ACQUIN LAISSEZ-PASSER  
**LES UNS LES AUTRES** 1.00, 4.45, 8.30  
UN FILM DE CLAUDE LÉLOUCH  
4805 STE-CATHERINE O. 864-3856

UN FILM EXCEPTIONNEL, 14 ANS  
7.30, 9.40, 11.50  
**ELYSEE 1** DIVA  
35 MILTON 842-6563

Allemand avec s.t.  
Français 6.20, 9.10, 11.50  
**ELYSEE 2** Das Boot (le BATEAU)  
35 MILTON 842-6563

EN FRANÇAIS  
**Montenegro** 14 ANS  
SAISSANT...  
1.30, 3.30, 5.30, 7.30 & 9.30  
4805 STE-CATHERINE O. 864-3856

REN GAZZARA  
**CONTE DE LA FOLIE ORDINAIRE** 18 ANS  
1.20, 3.20, 5.20, 7.20 & 9.20  
4805 STE-CATHERINE O. 864-3856

UN FILM DE BERTRAND Blier  
**BEAU PÈRE** 18 ANS  
SEM. des 7.00  
LAVAL 3  
CENTRE LAVAL 688-7776

1.00, 5.20, 7.30, 9.40  
**L'HOMME ÉLÉPHANT** 14 ANS  
CHATEAU 1  
5105 ST-BELANGER 271-1103

1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00  
**APOLYPSSE... BANG!** 18 ANS  
UN DIVERTISSEMENT ÉTOURDISSANT!  
PALACE 3: 1.10, 3.00, 4.50, 6.40, 8.30, PALACE 4: 12.10, 2.00, 3.50, 5.40, 7.30, 9.20, VAN HORNE: 7.25, 9.10, DORVAL: 7.10, 9.10

1.20, 3.20, 5.20, 7.20 & 9.20  
**THE ROAD WARRIOR**  
1005 STE-CATHERINE O. 868-8991

1.20, 3.20, 5.20, 7.20 & 9.20  
**Fighting Back** 18 ANS  
LOEWS 1  
954 STE-CATHERINE O. 861-7437

12.50, 3.00, 5.10, 7.20 & 9.30  
**Diner** 14 ANS  
PLACE VILLE-MARIE  
CINÉMA 1 856-7844

TOUS LES LUNDIS C'EST  
**\$5.00 PAR VOITURE!**  
+ IL Y EN A... CAR VIENT CHER!  
Cinéparc DOLLARD  
TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

KENT: 7.00, 9.15, LOEWS: 12.10, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30, LA CITE: 7.10, 9.20, CINÉ-PARC DOLLARD: OUVREURE A 7.00, AM RADIO REQUIS

**LaCité 3**  
1300 STE-CATHERINE O. 861-7437  
**LOEWS 3**  
954 STE-CATHERINE O. 861-7437

KENT 2  
6100 SHEPPARD O. 489-9703  
**CinÉparc DOLLARD 2**  
TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

PALACE 1: 00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, GREENFIELD: 6.00, 7.50, 9.40, FAIRVIEW: 7.15, 9.25, CINÉ-PARC DOLLARD: OUVREURE A 7.00, RADIO AM REQUIS

**LA GUERRE DU PÉPÉ**  
**QUEST FOR FIRE** 14 ANS  
PLUS AU DOLLARD  
PALACE 6  
680 STE-CATHERINE O. 868-8991

TRANS-CAN S 52 687-8056  
**GREENFIELD PARK 1**  
PL GREENFIELD PARK 671-8129  
**CinÉparc DOLLARD 1**  
TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

AVENUE 6: 30, 9.00, DORVAL: 6.35, 9.15, P.V. MARIE: 1.15, 3.50, 6.25, 9.00, CINÉ-PARC DOLLARD: OUVREURE A 7.00, RADIO AM REQUIS

**BLAKE EDWARDS' VICTOR VICTORIEUX** 14 ANS  
JAMES GARNER'S  
PLACE VILLE-MARIE  
CINÉMA 2 856-7844  
**CinÉparc DOLLARD 4** «THE DOGS OF WAR»  
TRANS-CANADIENNE S 55 684-8442

## POUR TOUS

(70MM)  
SIX TRACK (DOLBY STEREO)  
**STAR TREK II: THE WRATH OF KHAN**  
12.00, 2.20, 4.40, 7.00, 9.20  
SPECTACLE 70 MM  
ADULTES... \$5.50, ADOLESCENTS (14-17 ans) \$5.00  
1430 BLEURY 288-7102

Deux fois vingt ans faut en profiter  
LAVAL 1  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LE MEURTRE DU SIÈCLE... LE SCANDALE DU SIÈCLE...  
LAVAL 2  
CENTRE LAVAL 688-7776  
Le PARISIEN 2  
4805 STE-CATHERINE O. 864-3856  
GREENFIELD PARK 3  
PL GREENFIELD PARK 671-8129

LAVAL 1  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 2  
CENTRE LAVAL 688-7776  
Le PARISIEN 2  
4805 STE-CATHERINE O. 864-3856  
GREENFIELD PARK 3  
PL GREENFIELD PARK 671-8129

LAVAL 3  
CENTRE LAVAL 688-7776  
Le PARISIEN 2  
4805 STE-CATHERINE O. 864-3856  
GREENFIELD PARK 3  
PL GREENFIELD PARK 671-8129

LAVAL 4  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 5  
CENTRE LAVAL 688-7776  
Le PARISIEN 2  
4805 STE-CATHERINE O. 864-3856  
GREENFIELD PARK 3  
PL GREENFIELD PARK 671-8129

LAVAL 6  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 7  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 8  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 9  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 10  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 11  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 12  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 13  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 14  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 15  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 16  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

LAVAL 17  
CENTRE LAVAL 688-7776  
VERSAILLES 3  
PLACE VERSAILLES 333-7880

### Les Cinémas et Ciné-Parcs Odéon

Dim. à Jeu. Le film principal débute au crépuscule dans les Ciné-Parcs! Excepié St-Mathieu

**LES BLEUS**  
26 film à chaque ciné (excepté Berril)  
Berril 1 Verdun Brossard 1  
288-2115 768-2092 465-5906  
Berril 100 3-05 5-10 7-15 9-20  
aussi aux ciné-parcs  
Boucherville 1 Châteauguay 1 Laval 1  
655-5515 691-1310 622-5555

**CONAN LE BARBARE**  
26 film aux ciné-parcs et au Capital  
Champlain 1 Jean-Talon Longueuil 1  
524-1685 725-7000 679-7451  
Champlain Jean-Talon Longueuil ouverts dès 7:00  
Laval 4 Odéon 1 St-Jérôme 2  
622-5555 655-0692 436-4773  
sortie (St-Bruno) 98

**ATTAQUE À MAINS NUES**  
26 film à chaque ciné  
Berril 3 Montréal 2 Brossard 2  
288-2115 521-7870 465-5906  
Berril des 100 Montréal Brossard dès 6:00  
Odéon 2 St-Jérôme 1  
655-0692 436-4773  
sortie (St-Bruno) 98

**REÏNCARNATION**  
26 film à chaque ciné  
Mercier Longueuil 2  
255-6224 679-7451  
aussi aux ciné-parcs  
Châteauguay 2 Laval 2  
691-1310 622-5555

**LA MAISON DU LAC**  
26 film au ciné-parc uniquement  
Villeray 388-5577  
7-15 9-20  
et au ciné-parc Laval 3 622-5555

**MOI, CHRISTIANE F...**  
26 film LES CASSÉS  
Boucherville 2 Vaudreuil 2  
ciné-parcs 655-5515 455-5154

**PORTÉ DISPARU (MISSING)**  
Crémazie 386-4210  
7-15 9-20

**CHEZ PORKY**  
26 film au Laval uniquement  
Berril 2 Odéon 2 Laval 1  
288-2115 521-7870 465-5906  
Berril 1-10 3-15 5-25 7-30 9-40

**DEVOIRS DE VACANCES**  
Berril 4 288-2115  
12-55 3-05 5-15 7-20 9-30

**IL FAUT TUER BIRGIT HAAS**  
Dauphin 1 721-6060  
7-20 9-20

**DEAD MEN DON'T WEAR PLAID**  
Bonaventure 2 851-2725  
5-15 7-15 9-15

**HAPPY BIRTHDAY**  
SOUHAITEZ DE NE JAMAIS ÊTRE INVITÉ  
26 film CACTUS JACK  
Montréal 1 521-7870  
dès 12:25

**LA FEMME D'À CÔTÉ**  
Berril 5 288-2115  
4-30 3-35 5-40 7-45 9-50

**HANKY PANKY**  
26 film au ciné-parc uniquement  
Côté des Neiges 1 Bonaventure 1  
735-5528 851-2725  
aussi ciné-parc Châteauguay 3 691-1310  
Neiges 7-20 9-40  
Bonaventure 5-15 7-15 9-15

FORUM\*FORUM\*FORUM\*FORUM\*

ckac PRÉSENTE

**BANFORD**

**CE SOIR - 20h00**

Billets \$13.50 en Vente aux Guichets du Forum et à tous les Comptoirs Ticketron

IL Y A DES FRAIS DE SERVICE DE 85¢ PAR BILLET ACHETÉ À TICKETRON

FORUM\*FORUM\*FORUM\*FORUM\*

## Remise du prix Calixa-Lavallée à Marie-Thérèse Paquin

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal a remis hier, au cours d'une réception à la Maison Ludger-Duvernay, son prix de musique Calixa-Lavallée 1982 à Marie-Thérèse Paquin qui, depuis plus d'un demi-siècle, à titre de pianiste, de récipitricite et d'accompagnatrice a enrichi la vie musicale du Québec, tout en préparant à leur carrière un grand nombre de chanteurs et de chanteuses dont elle a su développer les talents. «La musique remplit une vie, et la musique c'est ma vie», aime-t-elle à répéter.



Photo La PRESSE, Denis Courville  
Marie-Thérèse Paquin

**LOTO BASEBALL**  
fait des gagnants

**10 000\$ INSTANTANÉMENT!**

FRANÇOISE R. DEMASSY  
OUTREMONT

**GRATTEZ-VOUS EN UN!**

**LE CIRQUE RONALD MCDONALD**

**— Carrefour Laval**  
le mardi 15 juin — 19h30  
le mercredi 16 juin — 16h30 et 20h00  
le jeudi 17 juin — 11h00, 14h00 et 17h30  
le vendredi 18 juin — 16h30 et 21h00  
le samedi 19 juin — 10h00, 13h30 et 19h30  
le dimanche 20 juin — 12h00, 15h30 et 19h30

**— Parc Melançon (St-Jérôme)**  
le lundi 21 juin — 16h30 et 20h

**Bientôt à:**  
Centre Fairview,  
Promenades Saint-Bruno,  
Valleyfield, Saint-Jean,  
Sorel, Saint-Hyacinthe,  
Granby.

Les billets sont en vente 2 semaines à l'avance, aux centres commerciaux participants.

Billets en vente à l'entrée du Cirque.  
Enfants (12 ans et moins) 6.50\$ (taxe incluse)  
4.50\$ (avec bon de rabais McDonald's)  
Adultes: 7.50\$ (taxe incluse)

*Viens nous voir!*

Professeur au Conservatoire de musique de Montréal, elle a aussi dirigé son propre atelier d'art lyrique, le Studio d'opéra MTP, fréquenté par de nombreux jeunes chanteurs. Depuis 1971, elle enseigne au Banff School of Fine Arts; elle a aussi été titulaire de cours à l'École Vœucent-d'Indy et à l'École normale de musique de Montréal.

le théâtre des marguerites inc.

**LA MAISON HANTEL**

CHŒUR DE MUSIQUES  
AUBERT, PALERMO  
MONIQUE AUBRY  
MIREILLE THIBAUD  
GEORGES CARRÈRE

**À PARTIR DU 24 JUIN 1982**  
mar., merc., jeu., ven. à 21h00  
Sam. (2 spect.) 19h. et 22h30  
Rêliche dim. et lundi

Admission (Taxe comprise) 7.50\$  
Vendredi et samedi 8.50\$  
Prix de groupes 6.50\$  
Billets en vente au guichet  
Pour informations ou réservations  
Tél. (819) 377-3223  
Trois-Rivières-Ouest

**ISANS adultes**

**The BUDDING OF BRIE**

3360 St. Laurent 845-5215  
AUSSI DEUXIÈME GRAND FILM

**STEVEN SPIELBERG**

réalise son plus grand film...

**E.T. THE EXTRA-TERRESTRIAL**

ALORS 12:30 - 2:40 - 5:00 - 7:10 - 9:20  
Dec. Bross. Laval 5:00 - 7:10 - 9:20  
26 film au ciné-parc uniquement

PLAZA ALEXIS NINON 1  
NIVEAU DU METRO ATWATER 935-4148

ODEON 1 - LAVAL  
CHATEAUGUAY 1001 ST-MATHIEU 851-3227

SQUARE DECARIE 1  
DECLAREE BLDG DE JEAN-TALON 341-3130

BROSSARD 3  
MAX-CHAMPLAIN 465-3796

CINÉ-PARC ST-MATHIEU  
ROUTE 153-154 VILLE PLASSIERS  
1097E ST. J. 851-3463 851-0619  
41 WILSON 264-8786

CINÉ-PARC VAUDREUIL 1  
TRANSCANADIENNE VERS TORONTO  
SCHE 21 455-1134 441-5619  
410 WINDMILLS DU CHATEAU D'ARMEES

## Juste pour papa...!!

**Doublez son plaisir!**  
Objectifs Zoom Image  
avec livrets de coupons-rabais de \$25

Deux zooms offerts à une fraction du prix, c'est une façon remarquable de doubler le plaisir de papa! Le zoom 80-200mm F/4.5 macro est un objectif de qualité se prêtant aux portraits, paysages, spectacles et tout particulièrement aux gros plans (il rapproche le sujet jusqu'à 4 fois!). Quant au 28-80mm F/3.5 macro, il couvre un champ allant du grand-angle à un télé-moyen, rendant un objectif pratique en toute occasion. Il se distingue par sa rapidité d'opération lors de prises de vues sur le vif.

Un ensemble valant ordinairement 469.90  
maintenant en vente pour zoom 80-200 F/4.5 149.77  
zoom 28-80 F/3.5 169.77

ou achetez l'ensemble pour seulement **249<sup>77</sup>** et économisez encore plus!!

**269<sup>77</sup>** avec livret de coupons-rabais de \$75

**Un appareil pour tous les papas!**  
Minolta XG-M avec objectif 50mm F/2

Appareil 35mm, automatique avec débrayage manuel possible. Il n'y a qu'à choisir l'ouverture désirée et l'appareil se charge tout seul de sélectionner la vitesse d'obturation. Compatible avec de nombreux accessoires optionnels. Profitez de notre super bas prix en vigueur pour deux semaines seulement!  
ord. 319.95

**Un appareil merveilleusement simple avec un cadeau bon!**  
Nikon EM avec objectif 50mm F/1.8 "E"!

Le seul appareil qui avertisse par un "Bip Bip" sonore que l'exposition est incorrecte! Il n'y a qu'à mettre au point et déclencher pour réussir de superbes photos automatiquement! Maintenant avec un sac fourre-tout Image en prime (d'une valeur de 24.95)

**219<sup>77</sup>** & livret de coupons-rabais de \$75

**tasco**

**Rapprochez-vous de lui!**  
Jumelles Tasco de qualité se prêtant aux sports, paysages ou théâtre. Elles comportent du verre optique entièrement traité et des oculaires en caoutchouc rétractables. Les prix indiqués comprennent les courroies et étuis.

Modèle Zoom 101 7-15 X 35mm  
Double sa puissance au toucher du levier zoom ..... 99.77

Modèle 2001 ZIP 7 X 35mm  
Grand angle avec mise-au-point rapide ZIP ..... 59.77

Modèle 304 7 X 35mm  
De style européen avec champ visuel de 346 ..... 34.77

**Gratuit!**  
A l'achat de tout appareil 35mm, vous recevrez un livret de coupons valant \$75 de rabais sur le développement et les accessoires photo!

A l'achat de certains accessoires Image vous recevrez un livret de coupons valant \$25 de rabais sur le développement!

**COUPONS DE RABAIS-PHOTO**  
\$75 astralphoto  
LE DEVELOPPEMENT photo

LE SAMEDI 3 JUILLET, C'EST

# LA JOURNÉE LA PRESSE/CKAC À TERRE DES HOMMES

UNE JOURNÉE DE PLAISIR ET DE THÉÂTRE

**500 BILLETS À GAGNER!**

**Au programme**  
11 h 00  
C'est la balade en petit train des chanceux et la visite guidée des jardins internationaux.  
12 h 00  
Si on cassait la croûte en assistant à un spectacle d'animation (Restaurants disponibles sur place).  
15 h 00  
Place au théâtre! Et au rire! Avec Jean Faubert, Ghislaine Paradis, Olivette Thibault et Yvon Bouchard, les vedettes de cette grande comédie de Leonard Gershe, «Libres sont les papillons», qui sera à l'affiche tout l'été au Théâtre des îles Brador. La mise en scène est signée Florent Forget.  
18 h 00  
Et le plaisir continue! Chaque gagnant recevra un Supersiva de La Ronde et pourra s'en donner à cœur joie toute la soirée.

CKAC 973 **la presse**

**TERRE DES HOMMES**  
POUR UN PLAISIR FOU

Concours «Journée spéciale à T.D.H.»  
LA PRESSE, C.P. 5020  
Succursale Place d'Armes  
Montréal (Québec) H2Y 3M1

NOM: \_\_\_\_\_  
ADRESSE: \_\_\_\_\_ APP: \_\_\_\_\_  
VILLE: \_\_\_\_\_ CODE POSTAL: \_\_\_\_\_  
NO DE TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

**RÈGLEMENTS**

- Pour participer au concours, il suffit d'inscrire vos nom, adresse et numéro de téléphone sur le coupon de participation (ou sur une reproduction faite à la main excluant toutes reproductions mécaniques ou photocopies) et de le faire parvenir à l'adresse indiquée.
- Les coupons de participation seront publiés dans LA PRESSE du 7 au 19 juin 1982.
- L'attribution des 250 laissez-passer pour deux personnes se fera par tirage au sort le 23 juin 1982.
- Les employés de LA PRESSE, de CKAC/73 et de Terre des Hommes ainsi que leurs familles ne sont pas éligibles.
- Les droits en vertu de la loi sur les concours ont été payés.
- Tout litige quant à la conduite de ce concours publicitaire et à l'attribution d'un prix devra être soumis à la Régie des loteries et concours du Québec.

**astral photo**

POUR DES PHOTOS COULEUR  
AVEC UN  
**NOTE DE DISTINCTION**

• Place Ville Marie 878-9621  
• Place Bonaventure 878-4378  
• 1481 ouest Ste Catherine 935-1164  
• Place Verlu 336-8272  
• Centre d'achats Fairview Pointe Claire 695-8563  
• Les Promenades St Bruno 653-8826

• 2020 University (Métro Promenade) 849-7341  
• Galeries d'Anjou 354-2001  
• Centre d'achats Boulevard 721-3939  
• Complexe Desjardins (Métro) 643-8219

# QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:  
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL, MARDI 15 JUIN 1982

### Activités physiques

Une séance d'information se tient sur un camp de plein air pour adolescents de Saint-Laurent, organisé par le Service des activités sportives de Saint-Laurent, le 15 juin, à 19h30, au Centre des loisirs, 1 870, rue Decelles.

Le YMCA de Saint-Laurent offre des cours de tennis à tous les niveaux, du 28 juin au 2 août. Les inscriptions se font à l'avance, au 1 745, boulevard Décarie. Renseignements complémentaires, 655-9601.

Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville organise des activités de plein air en camping, du 16 au 18 juillet, sous la direction de psychologues, avec relaxation, méditation, étude de son rythme biologique et éveil sensoriel. D'autre part, le Centre organise, le 16 juin, de 10h à 15h, un pique-nique au parc provincial de Saint-Bruno. Renseignements complémentaires, 655-3545.

Le Service de santé et d'éducation physique du YWCA de Montréal organise une série de cours et d'activités pour les femmes du 5 juillet au 27 août. La période d'inscriptions se tiendra à partir du 16 juin, au 1 355, boulevard Dorchester, du lundi au jeudi, entre 10h et 21h et le vendredi, de 10h à 17h. Les activités organisées sont: conditionnement physique, danse, tennis, musculation, auto-défense, baignade, natation et autres. Renseignements complémentaires, 866-9941.

Le Service de sécurité aquatique de la Croix-Rouge offre un stage de moniteur en sécurité nautique, du 21 au 25 juin, au camp Québec Lodge à Ayerscliffe, de l'Estrie. Les candidats doivent être âgés d'au moins 17 ans et avoir un brevet de moniteur adjoint ou une expérience pertinente dans le secteur nautique. Frais d'inscriptions: 20 \$. Communiquer le plus tôt possible avec Mlle Armande Danseur, 2 170, ouest, boulevard Dorchester, téléphone, 937-7761, poste 257.

Jusqu'au 30 août, la piste de 400 mètres de la Régie des installations olympiques est ouverte à tous les amateurs de jogging et d'athlétisme. C'est gratuit, les mardis et jeudis. Renseignements d'ordre général sur les activités du Parc Olympique: 252-4422.

### Réunions

La Bibliothèque de Beaconsfield, 303, boulevard Beaconsfield, invite les jeunes mamans et les dames francophones demeurant au foyer à une réunion d'information sur «Le plein air dans la région de Montréal», avec M. Marc Beau-dry, le 15 juin, de 9h15 à 11h.

La Société d'aquariophilie de Montréal présente une conférence de M. Michel Parayre intitulée «Partir en vacances sans crainte», le 15 juin, à 20h, au cours de sa réunion mensuelle. Il y aura remise de trophées, tirage et encan. Bienvenue à

toutes les personnes intéressées. Renseignements complémentaires, Denis Cro-teau, 679-8672.

Le Centre d'éducation par la musique et les arts tient une réunion d'information sur son programme d'été, le 15 juin, à 20h, au 5 726, avenue du Parc, il y a des programmes pour enfants et adultes. Renseignements complémentaires, 271-2640.

Vacances-Monde organise des soirées d'information et d'animation pour les personnes qui veulent rencontrer quelqu'un pour planifier des vacances, partir en voyage, les mardis et mercredis, à 19h30. Renseignements complémentaires, Mme Hélène Gosselin, 272-4136, du lundi au jeudi, entre 9h et 13h.

Les Parents Anonymes, invitent tous les parents qui éprouvent de la difficulté à garder leur contrôle face à leurs enfants. Au cours de réunions, ils auront l'occasion de discuter de leurs problèmes avec d'autres parents qui éprouvent les mêmes difficultés. L'anonymat est assuré. Renseignements complémentaires, 671-5555.

Le Mouvement Raëlien canadien présente un diaporama gratuit sur les extraterrestres, le 15 juin, de 19h30 à 21h, au 8 566, rue Berri (près de la station de métro Crémazie). Renseignements complémentaires, Marielle, 272-1012 ou Mimi, 521-9302.

Dans le cadre du jeune international pour les artisans de paix qui se tient du 14 au 28 juin, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, une soirée d'information est organisée, le 15 juin, sur le Canada et la course aux armements, avec le groupe Ploughshare, à 19h30 (en anglais); présentation du diaporama Making a Killing. Les jeunes invités la population à se joindre à eux ou à venir les rencontrer en tout temps. Renseignements complémentaires, 849-1956 ou 527-5594.

### Conférences

Le maître égyptien Anubis Schenouda présente dans le cadre de ses mardis mystiques une conférence intitulée: «Le monde de demain et ses nouvelles valeurs», le 15 juin, à 20h, à la salle Christophe-Colomb, 6933A, rue Christophe-Colomb. Entrée: 4\$. Renseignements complémentaires: 334-7268.

M. André Moreau donne une conférence intitulée: «Faire de la fête un moyen de création», le 15 juin, à 20h, au Holiday Inn Place-Dupuis (entrée sur Saint-Hubert, station de métro Berri-deMontigny). Entrée: étudiants, 3 \$; autres, 6 \$. Renseignements complémentaires: 277-6604, 279-4808, ou 270-3910.

Le Centre de relaxation Rive-Sud, 210, boulevard Montarville, à Boucherville, présente une conférence sur l'angloïse, le 15 juin, à 19h. Renseignements complémentaires, 655-3545.

### Développement personnel

M. Richard Pochinko offre un atelier de «kinetica», technique de relaxation et

d'équilibre d'énergie vitale, du 9 juillet au 2 août. Renseignements complémentaires, Gabriel, 933-8313.

Le Centre d'épanouissement de l'être Le Lotus invite le public à des séances d'information gratuites sur le hatha-yoga, les 15 et 22 juin, à 19h, au 1 532, chemin de Chambly, à Longueuil. Renseignements complémentaires, 387-9663 ou 387-9174.

M. Jean Savard, auteur de la méthode Alphagène (relaxation et programmation du subconscient), tiendra une session pour personnes obèses, les 19 et 20 juin, à l'Institut Dominique Savio, 9 335, rue Saint-Hubert. Renseignements complémentaires et réservations: Lise Pelletier, 483-3606, entre 9h et 17h.

### En vrac

Les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes recherchent des personnes pouvant s'occuper de jeunes en difficulté d'apprentissage ou d'insertion sociale. Renseignements complémentaires, 331-2599, le mercredi et le jeudi.

Les services socio-culturel et de l'éducation des adultes du collège Lionel-Groulx invitent les artisans et artisanes désireux de participer au 3e Salon des artisans de Sainte-Thérèse (du 4 au 8 décembre) à présenter un dossier au comité qui se réunira les 16 et 17 juin. Prière de prendre rendez-vous: 430-3120, poste 287.

Dans le cadre de la Fête Nationale, le Service des loisirs de Sorel organise une exposition artisanale, du 23 au 27 juin. Les personnes intéressées à y participer sont invitées à communiquer avec Mlle Claudette Saint-Marlin, 742-4852 ou 743-1655.

Le CLSC du Richelieu organise en collaboration avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche un voyage à Québec pour des groupes défavorisés sur le plan économique, les 1, 2 et 3 août. Communiquer avant le 2 juillet avec Mme Andrée Bolduc, 658-7561 ou 460-4417.

Dans le cadre des projets d'été fédéraux, Via Québec, avec l'aide d'un groupe d'étudiants, entreprend une recherche touristique dans plusieurs régions du Québec: recherche de points d'intérêt touristique et établissement de forfaits adaptés aux besoins de la population. Les personnes pouvant communiquer des renseignements sur des sites naturels, des édifices, des événements ou des installations susceptibles de promouvoir l'intérêt touristique de la région, sont priées de communiquer, avant le 20 août, avec Mme Sylvie Breton, chercheuse pour la région de Montréal.

L'Association d'entraide pour le blé-âtre émotionnel du Québec, regroupant quelque 200 personnes de Laval et du nord-ouest de Montréal, annonce qu'elle occupera de nouveaux locaux au 12 358, rue Lachapelle, près du boulevard Gouin, à partir du mois de juillet. Le numéro de

téléphone restera le même: 337-6721. Il s'agit d'un lieu de rencontre et d'activités (Informations-thérapies; atelier-bible; groupe d'échanges; atelier d'écriture; soirée communautaire; films; cours d'éducation populaire; sport; journal; sorties socio-culturelles).

Le Département de psychologie de l'université McGill, en collaboration avec le Département de psychologie de l'Université libre d'Amsterdam, est engagé dans une recherche ayant pour but de déterminer les effets du stress sur la douleur lombaire et de trouver une approche plus efficace pour le traitement de ce malaise. A cette fin, l'équipe de recherche

recrute des adultes âgés de 25 à 50 ans pour qui un diagnostic de douleur lombaire chronique a été établi par un spécialiste en orthopédie. Renseignements complémentaires, le Dr Michael Fuerstein ou M. Arie Nouwen, 861-2784.

Le YMCA de Montréal est à la recherche d'adolescents aimant travailler avec les enfants pour son camp de jour de Pointe-Saint-Charles. Renseignements complémentaires, 935-4711.

Le Mouvement Action-Chômage organise des rencontres d'information sur les problèmes auxquels font face les travailleurs et travailleuses se trouvant actuellement en chômage ou sur le point de l'être,

les mardis et jeudis, à 13h30, au 1015 est, rue Sainte-Catherine, ainsi que les mardis, à 19h30, pour les gens qui travaillent encore. Renseignements complémentaires, 845-4258.

Les personnes éprouvant des problèmes d'alcool peuvent rencontrer des gens qui les aident, au 1930, rue Champlain où des rencontres sont organisées tous les mardis, à 20h. Renseignements complémentaires, 259-5298 (Guy).

Le «Jardin Aimable», rue Saint-Aimable, dans le Vieux-Montréal, accueille le public tout l'été. C'est un coin caché où 11 artisans exposent leurs oeuvres.

## SPECTACLES

### CINÉMA

ASTRE (1): «La soupe aux choux»: 19.30. «Les farceurs»: 21.25.  
ASTRE (2): «La vallée de la mort»: 19.30. «Police frontière»: 21.00.  
ASTRE (3): «Maman très chère»: 21.35. «A nous la victoire»: 19.30.  
ASTRE (4): «Collège en folie»: 19.30. «Madame Claude II»: 21.15.  
AVENUE: «Victor Victoria»: 18.30, 21.00.  
BEAVER: «The Seduction of Lynn Carter»: 11.00, 13.25, 15.50, 18.15, 20.40. «A coming of angels»: 12.15, 15.40, 17.05, 19.30, 21.55.  
BERLI (1): «Les bleus»: 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.20.  
BERLI (2): «Chez Parky»: 13.10, 15.15, 17.25, 19.30, 21.40.  
BERLI (3): «Attaques à mains nues»: 14.55, 18.20, 21.50. «Les nerfs d'acier»: 13.00, 16.25, 19.55.  
BERLI (4): «Devoirs de vacances»: 12.55, 15.05, 17.15, 19.20, 21.30.  
BERLI (5): «La femme d'à côté»: 13.30, 15.35, 17.40, 19.45, 21.50.  
BIJOU: «Pamela»: 12.10, 16.16, 20.27. «Visions érotiques de Marianne»: 13.25, 17.31, 21.47. «Désirs secrets des pucelles»: 14.43, 18.49.  
BONAVENTURE (1): «Hanky Panky»: 17.15, 19.15, 21.15.  
BONAVENTURE (2): «Dead Men don't wear plaid»: 17.15, 19.15, 21.15.  
BROSSARD (1): «Les bleus»: 19.55. «Terreur sur la ligne»: 18.15, 21.50.  
BROSSARD (2): «Attaques à mains nues»: 19.50. «New York 1997»: 18.00, 21.20.  
BROSSARD (3): «E.T. extra terrestre»: 17.00, 19.10, 21.20.  
CARRÉ ST-LOUIS: «L'irrésistible hôtesses»: 11.30, 15.15, 19.05. «Exercices érotiques»: 12.50, 16.40, 20.35. «Fievre dans la peau»: 14.00, 17.50, 21.45.  
CHAMPLAIN (1): «Conan le barbare»: 19.10, 21.25.  
CHAMPLAIN (2): «La maison du lac»: 19.30, 21.30.  
CHATEAU (1): «L'homme élégant»: 13.00, 17.20, 21.40. «Des gens comme les autres»: 15.10, 19.30.  
CHATEAU (2): «La folle histoire du monde»: 12.45, 14.25, 16.05, 17.45, 19.30, 21.15.  
CINÉMA V: «True Confessions»: 19.00. «Taxi Zum Zum»: 19.15. «Fame»: 21.15. «The Ringing»: 21.30.  
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Happy birthday, souhaitez de ne jamais être invité»: 19.45. «Cactus Jack»: 18.00, 21.45.  
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Attaque à mains nues»: 20.00. «Coups pour coups»: 18.00, 21.45.  
CINÉMA DE PARIS: «Conan the Barbarian»: 12.25, 14.40, 17.00, 19.15, 21.35.  
CINÉMA LA CITÉ (1): «The boat»: 18.20, 21.00.  
CINÉMA LA CITÉ (2): «Deathtrap»: 19.15, 21.20.  
CINÉMA LA CITÉ (3): «Chariots of fire»: 19.10, 21.20.  
CINÉMA LUMIÈRE: «La Coccielle à Mexico». «Festival de dessins animés»: 19.00.  
CINÉMA RIVE-NORD (1): «Repentigny: Happy birthday, souhaitez de n'être jamais invité»: «Terreur sur la ligne»: 19.30.  
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Le droit de tuer». «Nidja force»: 19.30.  
CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: «Jeunes filles en uniformes»: 18.00. «Différent des autres»: «Pink Triangles». «Damned Queers»: 20.00.  
CINÉMA X: (Salle 1): «Stimulation». «Leave to the Doctor». «Do it to me». «Country Fever». «It's nice to be home». «Beg for more». «Underwater follies». «Show me baby». «Mr. Bainbridge's Enemies». «Debra». «Bar Lounge 69». «Led me to pleasure». «In the shower». «Snuggling closer together». «Swimming pool». «Three for fun»: 12.15, 14.30, 16.45, 21.15. (Salle 2): «Veronica». «The Nurse wants to help». «Licking for love». «The odours and woodcutters». «Seductive Sylvia». «Sperm count». «Talking to a radio». «Gynecological checkup». «John & Julie». «Susan». «Hillary & Jay». «Miss Turner must comply». «Sally & Sandra». «Table manners»: 11.30, 13.45, 16.00, 18.15, 20.30.

GREENFIELD (1): «La guerre du feu»: 18.00, 19.50, 21.40.  
GREENFIELD (2): «Éclatement». «Aventure en Californie»: 18.10, 20.10.  
GREENFIELD (3): «Ragtime»: 18.10, 21.00.  
GUY: «Exposed»: 12.35, 15.15, 17.50, 20.25. «Here comes the bride»: 13.55, 16.30, 19.05, 21.45.  
IMPERIAL: «Star Trek II: Wrath of Khan»: 12.00, 14.20, 16.40, 19.00, 21.20.  
JEAN-TALON: «Conan le barbare»: 19.00, 21.20.  
KENT (1): «Deathtrap»: 19.30, 21.40.  
KENT (2): «Chariots of Fire»: 19.00, 21.15.  
L'AMOUR: «Exposed»: 12.00, 14.15, 16.30, 18.45, 21.00. «Bad company»: 13.15, 15.30, 17.45, 20.00, 22.15.  
LAVAL (1): «Deux fois vingt ans»: 18.00, 19.45, 21.35.  
LAVAL (2): «Ragtime»: 18.00, 20.50.  
LAVAL (3): «Beau-père». «Une semaine de vacances»: 19.00.  
LAVAL (4): «Scandale»: 18.00, 19.55, 21.50.  
LAVAL (5): «Éclatement». «Les chiens sont lâches»: 19.00.  
LOEWS (1): «Fighting back»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.  
LOEWS (2): «Heartaches»: 13.40, 15.35, 17.35, 19.25, 21.10.  
LOEWS (3): «Chariots of Fire»: 12.10, 14.30, 16.50, 19.10, 21.30.  
LOEWS (4): «Deathtrap»: 12.15, 14.20, 16.35, 18.50, 21.00.  
LOEWS (5): «Arthur»: 13.00, 15.05, 17.10, 19.15, 21.20.  
MASCOCHE (1): «La grande Zorra»: 19.40. «La folle histoire du monde»: 21.15.  
MASCOCHE (2): «Garde du corps»: 19.30. «Chez Parky»: 21.15.  
MERCIER: «Reincarnation»: 20.00. «New York 1997»: 18.15, 22.00.  
MONTENACH (1): «Terreur sur la ligne»: 19.00. «Happy Birthday»: 20.45.  
MONTENACH (2): «Confessions érotiques». «Huisier Casimir séducteur». «La petite étrangère»: 19.05.  
ODÉON LAVAL (1): «E.T. extra terrestre»: 17.00, 19.10, 21.20.  
ODÉON LAVAL (2): «Chez Parky»: 20.00. «Veux-tu être mon garde du corps?»: 18.10, 21.45.  
OMEGA (1): «Je n'ai rien dessous»: 21.40. «Lèvres chaudes»: 20.35. «Initiation d'Hélène»: 19.30.  
OMEGA (2): «Une nuit inoubliable»: 21.55. «Secrétariat privé»: 20.50. «Fantaisies pour couples»: 19.30.  
OUMÉTOSCOPE: «Les diables»: 19.15, 21.50. «Fantaisies pour couples»: 19.30, 21.00.  
OUTREMENT: «Frite le chat»: 19.30. «Beau-père»: 21.30.  
PALACE (1): «Rocky 111»: 13.20, 15.20, 17.20, 19.20, 21.20.  
PALACE (2): «House of Wax»: 12.55, 14.40, 16.25, 18.10, 19.55, 21.40.  
PALACE (3): «Road Warrior»: 13.10, 15.00, 16.50, 18.40, 20.30.  
PALACE (4): «Road Warrior»: 12.10, 14.00, 15.50, 17.40, 19.30, 21.20.  
PALACE (5): «Visiting Hours»: 13.10, 15.15, 17.20, 19.20, 21.25.  
PALACE (6): «La guerre du feu»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.  
PAPINEAU (1): «Nuit inoubliable»: 11.50, 15.00, 18.10, 21.20. «Check-up à la suédoise»: 12.45, 15.55, 19.05, 22.15. «Amants ardents»: 13.40, 16.50, 20.00.  
PAPINEAU (2): «Des filles à tout faire»: 12.00, 16.10, 20.20. «Les désirs amoureux de Melody»: 12.50, 17.00, 21.10. «Maître au bord du lit»: 14.30, 18.40.  
PARADIS (1): «La mort au large»: 21.00. «Electrococ»: 19.30.  
PARADIS (2): «Pulsions»: 22.10. «La terreur des Zombies»: 20.50. «Crocodiles de la mort»: 19.30.  
PARADIS (3): «Collège en folie»: 19.30. «Madame Claude II»: 21.15.  
PARALLELE: «Un monologue nord-sud»: 19.30, 21.00.  
PARISIEN (1): «Les uns les autres»: 13.00, 16.45, 20.30.  
PARISIEN (2): «Ragtime»: 12.20, 15.10, 18.05, 21.00.  
PARISIEN (3): «Montenegro»: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30.  
PARISIEN (4): «Éclatement»: 13.15, 15.15, 17.20, 19.25, 21.30.  
PARISIEN (5): «Conte de la folie ordinaire»: 13.30, 15.20, 17.10, 19.20, 21.25.  
PLACE DU CANADA: «Hard days night»: 17.20, 19.10, 21.00.  
PLACE LONGUEUIL (1): «Conan le barbare»: 19.00, 21.15.  
PLACE LONGUEUIL (2): «Reincarnations»: 19.25. «Coups pour coups»: 18.00, 21.35.  
PLACE VILLE-MARIE (1): «Diner»: 12.50, 15.00, 17.10, 19.20, 21.30.  
PLACE VILLE-MARIE (2): «Reincarnations»: 19.55. «Coups pour coups»: 18.00, 21.35.  
PLAZA ALEXIS NIHON (1): «E.T. extra terrestre»: 12.30, 14.40, 17.00, 19.10, 21.20.  
PLAZA ALEXIS NIHON (2): «Parky»: 13.00, 15.00, 17.00, 19.00, 21.00.  
PLAZA ALEXIS NIHON (3): «Missing»: 12.45, 14.55, 17.10, 19.15, 21.30.  
PUSSYCAT: «Budding of Brie»: 11.00, 13.30, 15.50, 18.20, 20.50. «Casting calls»: 12.05, 14.35, 17.00, 19.25, 21.55.  
RIO (1): «Les folles étreintes de Jennifer». «La route du plaisir». «Furie sexuelle».  
RIO (2): «Les Zombies venus d'ailleurs». «La brigade anti-viol».  
RIVOLI (1): «Terreur des Zombies»: 12.10, 16.45, 21.20. «Baisers macabres»: 13.35, 18.10. «Sœurs meurtrières»: 15.15, 19.50.  
RIVOLI (2): «Croisiers pour couples pleins d'ardours»: 12.00, 15.00, 18.05, 21.10. «Échanges érotiques»: 12.55, 16.00, 19.05, 22.10. «Pulsions à trois»: 14.00, 17.00, 20.05.  
ST-DENIS (2): «La mort au large»: 18.00, 21.10. «Electro choc»: 19.35.  
ST-DENIS (3): «Maman très chère»: 20.35. «Le dernier maître»: 18.20.  
SÉVILLE: «The Chant of Jimmie Blacksmith»: 19.15. «Heavy Metal»: 21.30.  
VAN HORNE: «Road Warrior»: 19.25, 21.10.  
VERDUN: «Les bleus»: 20.00. «Terreur sur la ligne»: 18.15, 21.50.  
VERSAILLES (1): «Éclatement». «Les chiens sont lâches»: 19.15.  
VERSAILLES (2): «Scandale»: 19.20, 21.10.  
VERSAILLES (3): «Deux fois vingt ans»: 18.15, 19.50, 21.25.  
VILLERAY: «La maison du lac»: 19.15, 21.20.  
WESTMOUNT SQUARE: «Haaratches»: 19.15, 21.25.  
YORK: «Poltergeist»: 12.45, 14.55, 17.05, 19.15, 21.25.

CINÉ-PARC DOLLARD (4): «Victor Victoria». «Dogs of war»: à compter de 19.00.  
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (1): «L'Autour des Laurentides, sortie 21»: «L'enter en 4ème vitesse». «La corvette rouge». «Les diables de la route»: 18.30.  
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (2): «Les hommes préfèrent les grosses». «Faut pas pousser». «Les farceurs»: 18.30.  
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (3): «La mort au large». «La guerre des otages». «Les givrés»: à compter de 18.30.  
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (4): «La malédiction finale». «Chasse à mort»: 18.30.  
CINÉ-PARC ST-EUSTACHE (5): «Une femme d'affaires». «Tendre combat»: 18.30.  
CINÉ-PARC REPENTIGNY (1) (Route 40, sortie 100): «L'enter en 4ème vitesse». «La corvette rouge». «Les diables de la route»: 18.30.  
CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «La malédiction finale». «Chasse à mort»: 18.30.  
CINÉ-PARC ODÉON (Transcanadienne, sortie St-Bruno, 98): «Conan le barbare». «Saturne 3». «Tu fais le poids shérif»: à compter de 19.00.  
CINÉ-PARC ODÉON (2): «Attaques à mains nues». «École en dérive». «Cyclones»: à compter de 19.00.  
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1-Transcanadienne, sortie 95): «Les bleus». «Métal hurlant». «Jerry la grande gueule»: 19.00.  
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): «Moi, Christiane F.». «Les casseurs»: «C'est dans la poche Mattia»: 19.00.  
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (1): «Les bleus». «Métal hurlant». «Jerry la grande gueule»: 19.00.  
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (2): «Reincarnations». «La brigade des anges». «Les nuits de la violence»: à compter de 19.00.  
CINÉ-PARC CHATEAUGUAY (3): «Hanky Panky». «Absence of malice». «Nobody's perfect»: 19.00.  
CINÉ-PARC ST-MATHIEU (Route 15, vers Plaisirs, sortie 38, à 3 milles de LaPrairie): «E.T. extra terrestre!». «Continental Divide»: «Poursuit de D.B. Cooper»: 19.00.  
CINÉ-PARC LAVAL (1): «Les bleus». «Métal hurlant». «Jerry la grande gueule»: 19.00.  
CINÉ-PARC LAVAL (2): «Reincarnations». «La brigade des anges». «Les nuits de la violence»: à compter de 19.00.  
CINÉ-PARC LAVAL (3): «La maison du lac». «Les frères Blues». «La fille du mineur»: à compter de 19.00.  
CINÉ-PARC LAVAL (4): «Conan le barbare». «Saturne 3». «Tu fais le poids shérif»: à compter de 19.00.  
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1-Transcanadienne vers Toronto, sortie 2): «E.T. extra terrestre!». «Continental Divide». «Poursuit de D.B. Cooper»: 19.00.  
CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): «Moi, Christiane F.». «Les casseurs». «L'horrible carnage»: 19.00.  
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (1-Autoroute des Laurentides, sortie 44): «Attaque à mains nues». «La brigade des anges». «Cyclones»: 19.00.  
CINÉ-PARC ST-JÉRÔME (2): «Conan le barbare». «La guerre des otages». «Tu ne fais pas le poids shérif»: 19.00.  
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE (1): «Rendez-moi ma peau». «Les farceurs»: 19.00.  
CINÉ-PARC MONT ST-HILAIRE (2): «Kramer vs Kramer». «Le lagon bleu»: 19.00.

## TÉLÉ HORAIRES

### Midi

12:00  
① ② ③ ④ ⑤ La Vie  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ O'Clock News and  
Weather  
⑭ ⑮ World Cup  
Soccer  
⑯ The Doctors  
⑰ The Noon Report  
⑱ Les P'tits  
bonhommes  
⑲ WNNY News  
⑳ Forest rones  
㉑ Tic Tac Dough  
㉒ Midday  
㉓ Santé et  
chiropratique  
㉔ Noon at Ten  
㉕ The Cisco Kid  
㉖ Family Feud  
㉗ Sports Fishing  
㉘ Housemanship  
㉙ Vegetable soup  
12:15  
① Across the Fence  
② Midday  
12:15  
③ Nouvelles de midi 15  
④ Votre été  
⑤ Les P'tits  
bonhommes  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ vous  
informe  
12:25  
① ② ③ ④ ⑤ Le Téléjournal  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
12:30  
① ② ③ ④ ⑤ Avis de  
recherche  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ De tout pour  
tout  
⑳ Search for  
Tomorrow  
㉑ I (40) A la  
bonne franquette  
㉒ Ryan's Hope  
㉓ Pulse, 12.30  
㉔ Pins and Needles  
㉕ Home Accessories  
㉖ Electric company  
㉗ Variétés  
13h  
01:00  
① ② ③ ④ ⑤ Les  
Travaillés de  
Clémence  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ That's Life  
㉑ I (40) Votre  
amie Suzanne  
㉒ I (40) All my  
Children  
㉓ Les communiqués  
④ The Alan Thicke  
Show  
㉕ Explorations in The  
Novel  
㉖ Here's to your  
health  
01:15  
① Matinée at the Bilou  
01:30  
① ② ③ ④ ⑤ Reliefs  
d'un pays  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ Carrefour estival  
㉑ Super Pay Cards  
㉒ Over Easy  
01:35  
① Storybound  
01:50  
① Readalong 3  
14h  
02:00  
① ② ③ ④ ⑤ Wak with Yan  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ Another World  
㉑ One Life to  
Live  
㉒ A communicater  
㉓ Look and Learn  
㉔ Tuesday matinee  
«20th Century»  
02:15  
① Get It Together  
02:30  
① ② ③ ④ ⑤ Cinéma  
«Royaume sauvage»  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ Capital  
㉑ I (40) Ciné-  
quiz  
㉒ «Décrivez-nous du mal»  
④ Coronation  
Street

### 13h

① Piffall  
② c La Descente des  
Rapides de LaSalle  
③ Jeremy  
④ Sneak Preview  
⑤ (99) Littérature: Les  
Vaches Sacrées  
02:45  
⑥ Let's All Sing  
15h  
03:00  
① ② ③ ④ ⑤ Guiding  
Light  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ The Edge of  
Night  
㉑ I (40) Chips  
㉒ The Alan Thicke  
Show  
㉓ r General  
Hospital  
㉔ Texas  
㉕ Faire et défaire  
㉖ Antiques  
03:30  
① ② ③ ④ ⑤ Take 30  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ Lilius, yoga and you  
㉑ Mr. Rogers'  
Neighborhood  
㉒ Passez donc me  
voir  
03:57  
① CBS Newsbreak  
16h  
04:00  
① ② ③ ④ ⑤ A tire  
d'ail  
⑥ ⑦ ⑧ ⑨ ⑩ ⑪ ⑫  
⑬ ⑭ ⑮ ⑯ ⑰ ⑱  
⑲ Brady Bunch  
㉑ Adventures in  
History  
㉒ Tom and Jerry and  
Friends  
㉓ Battle of the planets  
㉔ Search for  
Tomorrow  
㉕ The Waltons  
㉖ Definition  
㉗ Dark Shadows  
㉘ The John Davidson  
Show  
㉙ Let's Make a Deal  
㉚ sc Embrun Special  
㉛ r Little House on the  
Prairie  
㉜ Scooby Doo  
㉝ La Grosse bille  
bleue  
㉞ Sesame Street  
㉟ (99) Actualités  
régionales  
04:30  
① ② ③ ④

# Trêve aux Malouines

## LA REDDITION ARGENTINE EST IMMINENTE

d'après AFP

Deux mois et demi après leur débarquement aux Malouines, les Argentins, ployant sous l'assaut britannique contre Port Stanley, ont dû accepter hier soir des négociations qui se sont traduites par un cessez-le-feu de fait.

L'état-major argentin a précisé dans son communiqué 163 que ce cessez-le-feu non concerté avait résulté de l'engagement de négociations entre les commandants des deux forces en présence, le général argentin Mario Benjamin Menendez et le général britannique Jeremy Moore.

À Londres, le ministère de la Défense a confirmé que les combats aux Malouines avaient cessé, après le cessez-le-feu de fait intervenu hier soir.

Aux Communes, le premier ministre Margaret Thatcher a annoncé que «des conversations étaient en cours» entre le général Menendez et le commandant en chef adjoint des troupes britanniques, le général John Waters, «sur une reddition des forces argentines» sur tout l'archipel.

Devant l'avance des forces britanniques, de nombreux soldats argentins ont agité des drapeaux blancs à Port Stanley et jeté leurs

armes, a affirmé Mme Thatcher. Les forces britanniques ont l'ordre de ne tirer qu'en cas de légitime défense.

À Buenos Aires, le général de brigade Basilio Lami Dozo, un des trois membres de la junte militaire, a affirmé hier soir que l'Argentine «n'avait pas capitulé devant la Grande-Bretagne». Mais l'atmosphère était à la consternation au palais gouvernemental, où devait avoir lieu dans la nuit une réunion du comité militaire, organisme suprême.

Le comité devait discuter de la situation aux Malouines, en présence, selon des informations non confirmées, du général Menendez.

Selon les diverses informations parvenues de sources militaires à Buenos Aires, l'entrevue entre les généraux britannique et argentin a été décidée d'un commun accord alors que les troupes argentines se trouvaient encerclées, le dos à la mer, dans Puerto Argentino depuis la mi-journée.

D'après la presse argentine citant des sources militaires «informées et sûres», les Britanniques auraient invité le général Menendez à aller transmettre à Buenos Aires les conditions de la capitulation des troupes argentines stationnées sur l'archipel depuis le 2 avril.

Les négociations, qui portent sur les deux îles principales des Malouines, concernent essentiellement, selon Londres:

- 1) Un cessez-le-feu formel;
  - 2) Le désarmement aussi rapidement que possible;
  - 3) Les modalités de l'évacuation des forces argentines.
- Immense sourire aux lèvres, émue, exultante, Mme Margaret Thatcher s'est bornée à dire, de retour des Communes: «Nous savions ce que nous avions à faire».

L'ensemble des leaders politiques a rendu unanimement hommage aux forces armées britanniques et au premier ministre, Mme Margaret Thatcher, après la déclaration que celle-ci a faite devant les Communes.

Le ministre de la Défense John Nott a déclaré qu'«il semble bien» que la guerre soit terminée sur les îles Malouines.

À Buenos Aires, cependant, pour la première fois, un dirigeant politique de tout premier plan, Raul Alfonsín, demandait dès hier soir la «démission immédiate» de la junte militaire argentine à la suite du conflit des Malouines.

Alfonsín, membre de l'aile progressiste du Parti radical argentin, seconde force politique du

pays après les péronistes jusqu'à la suspension lors du coup d'État de 1976 de tous les partis politiques, a dit hier soir: «Les canons se sont tus et c'est l'heure d'écouter la voix du peuple. Le peuple dit: Assez». Le dirigeant radical a demandé une «période de transition civile vers la démocratie».

L'arrêt des combats fait suite à l'offensive massive lancée sur la capitale des Malouines par le corps expéditionnaire britannique à partir de samedi.

Selon des sources militaires argentines, l'assaut britannique s'est déroulé en deux temps. Une première offensive, dans la nuit de samedi, a permis aux unités terrestres britanniques de prendre position à moins d'une dizaine de kilomètres de Puerto Argentino. Douze heures plus tard, après une série de bombardements argentins, les troupes du général Moore ont lancé une nouvelle poussée en trois points dimanche soir.

Dix heures après, les Royal Marines et les Gurkhas népalais, appuyés par les bérets rouges hélicoptères, occupaient, à quatre kilomètres de la capitale, trois points stratégiques sur la route de Port Darwin à Puerto Argentino: les monts Tumbledown et Williams, au sud-ouest de Stanley, et les collines de Wireless Ridge, au nord-ouest la garnison argentine était acculée à la mer.

Les Argentins auraient alors fui dans les rues désertes de la capitale, poursuivis par plus de 6.000 soldats britanniques, selon des sources autorisées à Londres.

Pour l'heure, aucun cessez-le-feu formel n'a encore été signé, a-t-on pris soin de souligner au ministère de la Défense à Londres. Les négociations sont en cours, les deux généraux ayant convenu de maintenir provisoirement leurs troupes sur leurs positions actuelles. Des arrangements plus formels et précis devraient intervenir dès ce matin.



Yasser Arafat, à gauche, remontant hier, mitrailleuse à la main, une rue de Beyrouth-Ouest, totalement encerclé par les forces d'invasion israéliennes. (Aléphoto UPI)

## BEYROUTH-OUEST EN CERCLÉ

### Grave avertissement de l'URSS à Israël, accusé d'«acte de génocide criminel»

d'après Reuter, AFP, AP et UPI

Au moment où les forces d'invasion israéliennes, faisant la jonction avec les milices libanaises de droite, encerclaient le palais présidentiel de Baabda et le réduit palestino-progressiste de Beyrouth-Ouest, tout en se livrant dans le Sud-Liban à «la chasse aux Palestiniens», l'Union soviétique réclamait hier le retrait des troupes de Tel-Aviv, déclarant que ses intérêts dans la région étaient menacés.

À Baabda, où le ministre israélien de la Défense, Ariel Sharon, s'est rendu en personne, le président Elias Sarkis a formé un «Conseil de salut national» regroupant les principales factions politiques et religieuses libanaises, qui aura pour tâche d'aider le gouvernement à faire face aux conséquences de l'invasion israélienne.

Selon la formule gouvernementale, le comité devait comprendre, outre le président Sarkis et le chef de la gauche libanaise Walid Joublat, le premier ministre Chafic Wazzan (représentant également les sunnites), le ministre des Affaires étrangères Fouad Boutros (les Grecs-orthodoxes), Béchir Gemayel (commandant des forces de droite), Nabih Berri, (du mouvement Chiite Amal), ainsi que le député grec-catholique Nasri Maalouf.

Walib Joublat a immédiatement contesté la représentativité du Comité de salut national, si bien que cette instance n'était toujours pas constituée hier soir et ses travaux semblaient ajournés.

Dans un communiqué officiel, l'agence soviétique Tass déclarait entre-temps que «l'invasion du Liban par Israël est «un acte criminel de génocide.»

«Le Proche-Orient est une région située au voisinage direct des frontières méridionales de l'Union soviétique, et les événements qui s'y déroulent ne peuvent manquer d'affecter les intérêts de l'URSS. Nous en avertissons Israël», indique le communiqué.

«Le gouvernement soviétique demande qu'il soit mis fin à cette impudente agression. L'Union soviétique jouera son rôle dans l'instauration d'une paix durable dans la région», poursuit la déclaration.

À Washington, le secrétaire d'État américain Alexander Haig a fait état, en recevant son homologue égyptien Kamal Hassan Ali, d'assurances israéliennes selon lesquelles l'armée juive n'occuperait pas Beyrouth. Les deux hommes ont convenu que l'invasion israélienne du Liban était un recul pour la paix et Haig a déclaré qu'il fallait par conséquent ajourner les négociations sur l'autonomie palestinienne.

Le médiateur américain Philip Habib a quitté hier soir sans commentaire le palais de Baabda après plus de trois heures d'entretiens avec le président Sarkis. Pour sa part, le premier ministre israélien Menachem Begin s'apprete à quitter aujourd'hui Jérusalem pour une visite officielle aux États-Unis.

Begin a déclaré hier soir à la radio israélienne qu'il avait «de fortes raisons de croire» que les tirs cesseraient bientôt à Beyrouth et que «le cessez-le-feu serait alors en vigueur sur tous les fronts».

Deux mille Palestiniens et mille Syriens ont été tués durant les combats au Liban depuis le 6 juin, a annoncé la radio israélienne. Les 4 et 5, toutefois, les bombardements israéliens de Beyrouth ont fait près de 300 morts, selon des Libanais.

Le chef d'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, a affirmé hier que l'offensive israé-

lienne au Liban avait fait à ce jour «170 morts, 700 blessés et environ 10 prisonniers» israéliens. L'armée israélienne n'annoncera plus les pertes subies par ses forces au Liban «jusqu'à la fin des opérations», a déclaré un porte-parole militaire.

La police libanaise, à Beyrouth, publiait hier soir son propre bilan de l'invasion israélienne: 9.583 tués et 16.608 blessés, des civils palestiniens et libanais pour l'écrasante majorité. Un responsable palestinien a par ailleurs indiqué que «plus de 600.000 personnes ont été déplacées et se retrouvent sans foyer à la suite des bombardements israéliens des différentes localités libanaises».

L'Égypte a de nouveau demandé aux Israéliens d'arrêter les combats avec les Palestiniens aux alentours de Beyrouth, soulignant que ces derniers étaient prêts à un cessez-le-feu à n'importe quel moment.

Le Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine (CEOLP) tient ce matin une conférence de presse au bureau de l'Agence palestinienne d'information Wafa à Damas.

La Communauté économique européenne a ajourné hier la signature d'un protocole financier de \$40 millions aux Israéliens.

Les autorités israéliennes ne reconnaissent pas aux Palestiniens captulés le statut de prisonniers de guerre, a déclaré un porte-parole du ministère des Affaires étrangères.

Le secrétaire-général de l'ONU, Javier Perez de Cuellar, s'est abstenu de formuler toute recommandation sur la reconduction du mandat de la Force intermédiaire des Nations unies au Sud Liban (FINUL), dans un rapport présenté hier. Ce mandat expire vendredi.

La présence de la flotte soviétique en Méditerranée ne présente pas de caractère «inhabituel», a indiqué le Pentagone à la suite d'informations en provenance de Beyrouth faisant état de mouvements de bâtiments soviétiques en direction des côtes du Moyen Orient.

Un demi-millier d'étrangers ont pu embarquer hier à bord du navire italien Caorle, qui mouillait au port de Jounieh, au nord de Beyrouth, et quitter ainsi le Liban.

La Grande-Bretagne, dans un message publié par le Foreign Office, a demandé à ses ressortissants au Liban de se réfugier dans la partie est de Beyrouth.

## Canadiens évacués du Liban

(d'après AFP et CP) — Grâce à la coopération des autorités françaises, 62 Canadiens du Liban seront évacués à bord du paquebot français Azur, annonce-t-on à Ottawa. Quarante autres Canadiens attendent au port de Jounieh de pouvoir quitter le pays envahi par l'armée israélienne.

L'ambassade du Canada à Beyrouth demeure ouverte cependant et garde le contact téléphonique avec Ottawa.

«Israël peut continuer de compter sur le soutien du Canada à travers le présent conflit car c'est son existence même qui est menacée», a déclaré entre-temps le solliciteur - général Robert Kaplan au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre Trudeau, rappelle-t-on, a réclamé publiquement le retrait immédiat et inconditionnel d'Israël du Liban.

## DÉPÊCHES

**LE PRÉSIDENT** Hosni Mubarak a regagné Le Caire hier, venant de Ryad, où il s'était rendu le matin pour présenter ses condoléances à la famille royale saoudienne à la suite du décès du roi Khaled. Mubarak a déclaré qu'«une entente commune régnait sur toutes les questions entre l'Égypte et l'Arabie Saoudite». Il a indiqué que des «relations d'amitié étroite» le

liait au roi Fahd depuis le temps où ce dernier était prince héritier et quand lui-même était vice-président. Il a souligné que sa rencontre avec le roi Fahd avait été très amicale malgré la rupture entre Le Caire et Ryad.

**GASTON THORN**, président de la Commission de la CEE, a accusé hier les États-Unis d'être «au moins aussi protectionnistes que les Européens chaque fois qu'il y va de leur intérêt, que ce soit à propos de l'acier, des textiles ou des produits laitiers». Le président de la commission, pre-

nant la parole devant le Cercle gaullois de Bruxelles, a critiqué en termes particulièrement vifs les États-Unis après leur décision «injuste» du 11 juin d'imposer des droits compensateurs sur les importations de produits sidérurgiques européens.

**L'AGENCE** internationale de l'énergie atomique n'a détecté en 1981 dans les centrales nucléaires aucun détournement d'uranium enrichi ou de plutonium permettant de fabriquer des armes nucléaires, a déclaré un rapport de l'agence.

## Le même fabricant peut-il produire un chasseur supersonique et une voiture aussi passionnante?

Saab construit le chasseur à réaction Viggen et la Saab 900. Employant des techniques aéronautiques et un savoir-faire qu'on ne s'attendrait pas à trouver dans l'un des plus petits pays du monde, Saab a créé l'un des appareils de chasse, d'interception et de reconnaissance les plus perfectionnés et les plus adaptables du monde. La Saab 900 a hérité de cette technique aéronautique. Ainsi, Saab excelle autant au sol qu'à plus de 16 kilomètres d'altitude.

### LA SÉCURITÉ COMMENCE AU POSTE DE PILOTAGE...ET AU SIÈGE DU CONDUCTEUR

Les ingénieurs de Saab savent que le milieu constitué par le poste de pilotage d'un chasseur volant à plus de 2000 kilomètres à l'heure doit être favorable à des prises de décision instantanées. Il est primordial que les instruments et les commandes soient parfaitement accessibles. La fatigue ne doit jamais venir entraver les actions du pilote. En aviation, il y a une vérité fondamentale: la sécurité commence par le confort du pilote.

La sécurité commence aussi au poste de pilotage de la Saab 900. Son siège du conducteur est considéré comme l'un des plus confortables et des mieux adaptés à l'anatomie. Il est aussi chauffé électriquement, avec réglage thermostatique. Le tableau de bord, le volant, les pédales,

les rétroviseurs sont bien en vue ou à portée commode du conducteur, et la visibilité sur la route est excellente, pour le maximum de sécurité, de confort et d'efficacité.

La Saab possède d'autres caractéristiques de sécurité. Entre autres: freins à disque aux 4 roues; système de chauffage-filtrage à 12 bouches d'air; colonne de direction amortissante; membrures en cage de sécurité; zones amortissantes à l'avant et à l'arrière; robustes membrures d'acier longitudinales, sur les côtés de la carrosserie.

### PUISSANCE, MANIABILITÉ, FIABILITÉ... EN VOL ET AU SOL

Le chasseur-intercepteur Viggen a été conçu et construit pour voler dans les conditions atmosphériques les plus rigoureuses. Sa maniabilité par tous les temps est un élément essentiel de son efficacité.

Vous ne devez pas en demander moins de votre voiture. La 900 est équipée du moteur Saab de 2 litres à injection de carburant et arbre à cames en tête. Ses roues avant motrices accrochent à la route, tirant la voiture sur les pentes les plus raides et pour les dépassements rapides. La direction assistée à crémaillère réagit instantanément et sûrement pour les manœuvres dans les courbes les plus serrées et sur les routes les plus glissantes.

Tout comme le dispositif de post-combustion du Viggen, le turbocompresseur à gamme de régimes étendue de la 900 Turbo

fournit instantanément un surcroît de puissance. Mais, au contraire de la post-combustion, la turbo-compression de la 900 Turbo a le minimum d'effet sur la consommation de carburant.

### LA SOLIDE GARANTIE 36 MOIS/60 000 KILOMÈTRES DE LA SAAB

La garantie de 36 mois ou de 60 000 km offerte par Saab est l'une des meilleures qui soient. Elle prévoit le remboursement des frais de location de voiture et de remorquage par suite de réparations effectuées en vertu de la garantie. Autrement dit, Saab vous offre une garantie telle que celle que vous avez toujours voulue... et que vous méritez. Renseignez-vous auprès du concessionnaire Saab.

### LA SAAB 900 EST-ELLE LA VOITURE QUI VOUS CONVIENT?

Certes, les lignes aérodynamiques aussi bien que le moteur de grande fiabilité montrent que la Saab a une certaine parenté avec l'aviation. Mais c'est à vous de juger. Prenez les commandes d'une Saab. Contrôlez vous-même ses performances et ses aptitudes fonctionnelles. Appréciez sa qualité remarquable de l'intérieur comme de l'extérieur. Pilotez une Saab 900 aujourd'hui même. Quand vous remettrez les pieds sur terre, nous sommes sûrs que vous voudrez la Saab comme voiture.

PRIX DES SAAB 1982*		
900 3 portes	5 vitesses automatique	\$14 445
	5 vitesses manuelle	\$14 945
900 4 portes	5 vitesses automatique	\$14 895
	5 vitesses manuelle	\$15 395
900 Turbo 3 portes	5 vitesses	\$22 795
900 Turbo 4 portes	5 vitesses ou automatique	\$23 895

Les modèles Turbo comportent divers équipements standard de luxe. Entre autres: système de reproduction sonore stéréo Blaupunkt CR3001 à 4 haut-parleurs; climatiseur; toit ouvrant en acier; roues en alliage.

\*Prix de détail suggérés par le fabricant. Les concessionnaires peuvent pratiquer des prix inférieurs à ceux-ci. Les prix ne comprennent pas les taxes provinciales, frais d'immatriculation, frais de transport, frais de préparation par les concessionnaires, la peinture métallisée en option ni les accessoires.

# SAAB

La technique suédoise. On peut s'y fier.



Les automobiles de la neuvième, Inc. 895, rue St-Louis Lachine 637-5887

Décarie Moteurs Inc. 55, rue Gince Montréal 334-9910

Lacordaire Auto Ltée 7630, Le Mans Ville St-Leonard 254-3566

Garage Lavigne 34, rue Ste-Anne Ste-Anne de Bellevue 457-5537

# Le président du Centre de distribution de médicaments vétérinaires est suspendu

Le président du Centre de distribution de médicaments vétérinaires (CDMV) de Saint-Hyacinthe, le Dr Jacques Durand, est suspendu de ses fonctions depuis que la Sûreté du Québec a entrepris de vérifier, il y a un mois, la façon dont il administrait cette filiale de la société d'Etat SOQUIA.

Le directeur général de SOQUIA, M. Terrence-J. Griffin, a précisé à LA PRESSE, au cours d'un entretien téléphonique, que les activités du centre n'étaient nullement affectées par la suspension du Dr Durand qui résulte de la tenue d'une enquête policière.

## ANDRÉ PEPIN

Des administrateurs ont temporairement été assignés au centre de Saint-Hyacinthe pour que les vétérinaires québécois continuent de profiter des mêmes services.

Créé en 1976 par le gouvernement du Québec pour distribuer et uniformiser les prix des médicaments vétérinaires, le centre est en fait une société d'Etat puisqu'il est la propriété de SOQUIA. Le Dr Jacques Durand était, jusqu'à sa suspension, président du conseil d'administration de cette filiale.

Les premiers clients du CDMV sont les 325 vétérinaires qui soignent les animaux des producteurs agricoles en acceptant les modalités du programme d'assurance santé animale contributive (l'agriculteur paie 60 pour-cent du coût de l'acte médical et «100 p.cent» du coût du médicament). Le prix du médicament destiné aux animaux de ferme est établi par le CDMV qui prend 12 p.cent de profit; un autre 25 p.cent est accordé aux vétérinaires.

Le centre que dirigeait le Dr Durand a par ailleurs développé d'autres marchés, dont celui des 300 vétérinaires qui soignent au Québec les petits animaux. Ces derniers achètent presque exclusivement (99 p.cent) de la société d'Etat. Plus de sept cents vétérinaires des autres provinces sont par ailleurs clients du centre. Les médicaments pour animaux s'administrent sans ordonnance, les coopératives agricoles et quincailleries spécialisées peuvent les vendre.

Le CDMV réalise un chiffre d'affaires annuel de \$12 millions; il a déclaré des profits nets de près de \$500,000 l'an dernier.

# «LE SCANDALE À LA SHQ» Enquête préliminaire de Luc Cyr

L'enquête préliminaire de Luc Cyr, l'ex-coordonnateur de la division des réparations majeures à la Société d'habitation du Québec, a débuté, hier, en Cour des sessions.

Au début de l'audience, le juge Monique Dubreuil a émis une ordonnance de non-publication cou-

vrant la totalité des témoignages qui seront entendus au cours de cette procédure, laquelle s'instruit en rapport avec les 12 accusations d'abus de confiance portées contre le haut fonctionnaire. Celui-ci est représenté par Me Gabriel Lapointe, alors que Me Serge Authier assume la

poursuite. Il y a quelques mois, ce dossier du «scandale de la SHQ» avait fait grand bruit à l'Assemblée nationale. En mars dernier, Cyr était finalement accusé d'avoir usé de son poste pour obtenir des avantages personnels: profits pécuniaires, obtention d'emplois

pour ses enfants ou de contrats de sous-traitance pour de la proche parenté; ces tractations se seraient déroulées dans différentes localités du Québec, à Longueuil, Senneville, Lemoine, Trois-Rivières, Saint-Jérôme, Montmagny et Gaspé.

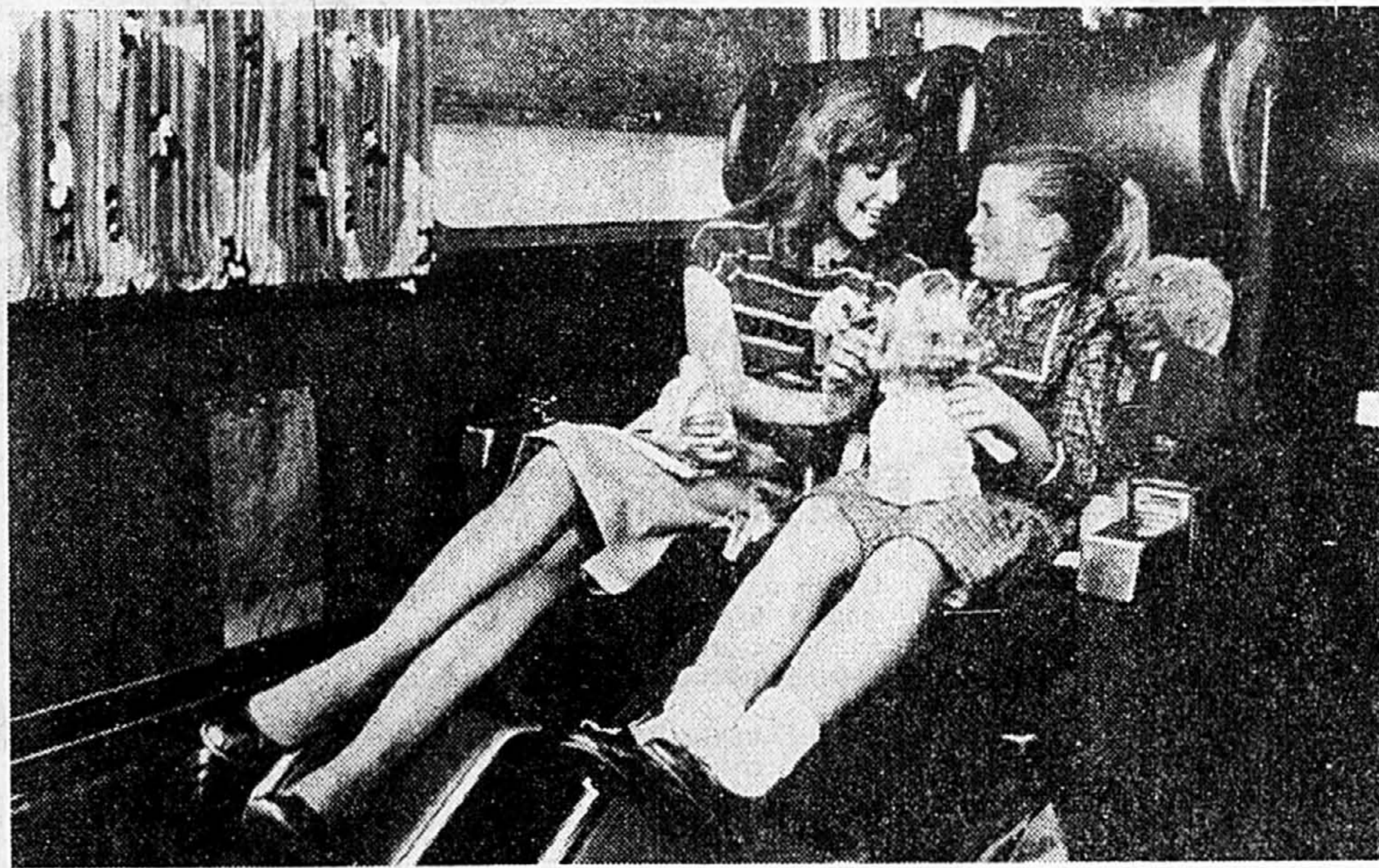
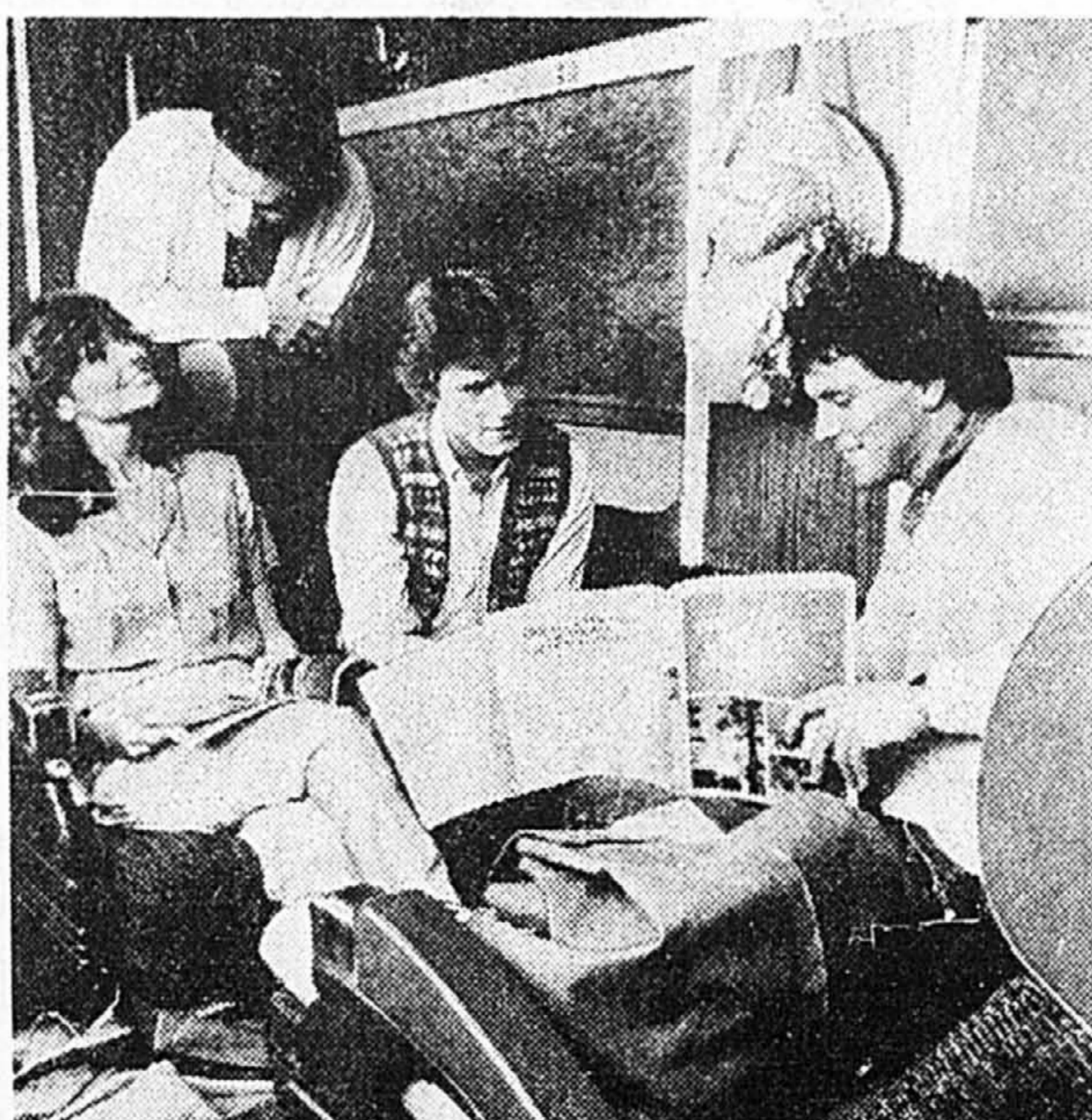
**Substance qui réduit les hémorroïdes**  
Substance exclusive qui soulage la douleur et enraye les démangeaisons.  
Des expériences en clinique démontrent qu'une substance cicatrisante spéciale réduit vraiment les hémorroïdes sans causer de douleur. Elle soulage les démangeaisons et l'inconfort en quelques minutes.  
Cette substance spéciale, Bio-Dyne, agit aussi à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance de tissus nouveaux. De plus, dans maints et maints cas, une amélioration remarquable s'est maintenue durant des mois.  
Seule PREPARATION H contient de la Bio-Dyne. En onguent ou en suppositoires. Satisfaction ou argent remis.  
**PREPARATION H**

**LOTO BASEBALL**  
fait des gagnants  
**10 000\$ INSTANTANÉMENT!**  
  
Jacques Denis  
Montréal  
**GRATTEZ-VOUS-EN UN!**

**Une maison à vendre?**  
Les annonces classées **285-7111**

# COMMENCEZ VOS VACANCES PAR DES VACANCES!

Faites le voyage en train cet été. Prenez le "Canadien" qui va de Montréal à Vancouver ou l'"Océan" qui relie Montréal et Halifax.



C'est une idée de vacances vraiment formidable. Tout comme les deux grands trains transcontinentaux qui sont à votre service: le "Canadien" et l'"Océan". Ils vous permettent de découvrir une région du Canada ou de le traverser d'un océan à l'autre.

Ces deux trains renommés offrent une gamme complète de services de restauration, un choix de places en voiture-lit, un personnel courtois et empressé. Ce sont de véritables hôtels roulants, conçus pour répondre à vos exigences.

Le train c'est aussi tout l'espace voulu pour relaxer. C'est l'occasion rêvée de créer de nouvelles amitiés et de découvrir le Canada installé confortablement près d'une fenêtre panoramique.

Cette année, commencez vos vacances par des vacances!  
Cette année, prenez le train.

**LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITÉ.  
RÉSERVEZ DÈS AUJOURD'HUI.**

Communiquez avec votre agent de voyages ou Via.



## ÉDUCATION À LA SEXUALITÉ Appui de 98% des parents membres des comités d'école

■ QUEBEC (PC) — Plus de 98 pour cent des parents membres des comités d'école ont appuyé le projet de programme sur l'éducation à la sexualité remis hier au ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, par leur Fédération.

Le rapport de la consultation sur le programme d'éducation à la sexualité est inscrit sur deux fondements. Premièrement, que les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants, et deuxièmement, que l'école devient le prolongement de la famille et du milieu en ce qui touche les valeurs, les disparités et les besoins de chacun.

Plus de 92 pour cent des répondants, au secondaire, et 93,75 pour cent, au primaire, se sont dits d'accord avec les orienta-

tions du programme. Seulement 1,6 pour cent ont affirmé être en désaccord avec les énoncés et six pour cent ont dit «peut-être».

Les thèmes d'étude ont rencontré un peu plus de réticence ou d'interrogation de la part des parents. En effet, au secondaire, seulement 77 pour cent des répondants sont d'accord avec les énoncés tandis que 20 pour cent sont indécis et que 2,4 pour cent sont en désaccord complet.

Enfin, la Fédération des comités de parents de la province de Québec a recommandé, par la voix de son président M. Jean Pontbriand, que le ministère de l'Éducation implante le plus tôt possible le programme d'éducation à la sexualité en tenant compte des résultats de la consultation.

# Eux-mêmes en négociation, les dentistes dénoncent les coupures de soins dentaires

■ En négociation elle aussi avec le gouvernement, l'Association des chirurgiens-dentistes du Québec amène l'opinion publique afin de contrer l'entrée en vigueur, le 2 juillet prochain, d'un projet de règlement remaniant tout en sabrant dans le programme de soins dentaires assurés pour les enfants de moins de 16 ans. Quitte à maintenir un régime de soins complets pour les enfants de 13 ans et moins, elle propose de désassurer les soins dentaires pour les jeunes de 14 et 15 ans.

**NICOLE BEAUCHAMP**

«La santé dentaire des enfants doit être au-dessus des acrobaties politiques. Qu'il y ait des cou-

pures, nous sommes prêts à les accepter. Mais nous disons au gouvernement, faites-le au moins avec logique», a déclaré hier le Dr Claude Chicoine, président du «syndicat» qui regroupe quelque 2,000 dentistes.

Le ministre des Affaires Sociales a publié dans la Gazette Officielle du Québec, le 2 juin dernier, le règlement modifiant les soins dentaires couverts par le régime d'assurance-maladie. En gros, ce règlement restreint la fréquence des divers examens et limite également le nombre et la fréquence des différents types de radiographies en concordance avec le genre d'examen effectué. En outre, il réduit les services de restauration (obturations des ca-

ries par exemple) de façon telle que dorénavant, l'État assumerait le coût des traitements dépendant à la fois de l'âge des enfants et des dents (temporaires ou permanentes, canines, prémolaires etc.) qui garnissent les deux mâchoires.

«À mesure que l'enfant vieillit, de moins en moins de dents seront couvertes, avec le résultat qu'à l'âge de 12 ans, quelques dents du sourire et une molaire permanente, soit 12 dents sur 28, seront couvertes. Ce règlement va en plus plonger les cabinets privés dans un fouillis inimaginable parce que les soins usuels couverts et non couverts se chevauchent et varieront pour de multiples raisons», a soutenu le Dr Chicoine. D'entrée de jeu, les négociations à peine entamées, butent sur ce dossier qui conditionnera le déroulement de l'ensemble des pourparlers.

La première manche se joue sur la place publique. Les dentistes ont en effet décidé de battre campagne auprès de la population en diffusant un message télévisé qui ridiculise le règlement gouvernemental. Ce message parodie la promotion publicitaire de la loterie québécoise: «Jouez à Couvert, Non-Couvert! Avec le règlement du gouvernement, la gratuité devient une question de chance.

Pour certaines dents, à certains âges, c'est vous, parents, qui devez payer.»

L'ACDQ souhaite ainsi susciter une pression populaire pour empêcher l'adoption du règlement. Elle préconise sa solution de rechange, soit abaisser l'âge limite d'admissibilité à la «gratuité» des services dentaires aux enfants de 13 ans et moins qui bénéficieraient alors d'un régime de soins complets. «D'une part, le gouvernement réaliserait l'économie recherchée de près de \$30 millions. D'autre part, les enfants de 14 et 15 risqueraient de n'avoir à faire exécuter aucun travail coûteux pour avoir été suivis dans le régime actuel. En plus, les plans des compagnies d'assurances privées qui possèdent les parents pourraient comprendre leurs enfants», a plaidé le Dr Chicoine.

Une rencontre de négociation doit se tenir demain entre les deux parties. Réunis en assemblée générale, il y a plusieurs jours, les dentistes ont donné carte blanche à leur exécutif syndical pour qu'il discute en priorité de la réglementation en instance d'adoption, et pour qu'il utilise tous les moyens de pression le cas échéant, y compris le retrait massif des dentistes du régime public.

## Les mères célibataires d'un enfant de moins de trois ans très durement touchées par le chômage

■ OTTAWA (PC) — Statistique Canada a fait savoir, hier, que le taux de chômage parmi les mères célibataires d'un enfant de moins de trois ans s'est élevé à 32,5 pour cent, en 1981, au moment où le taux de chômage en général était de 7,6 pour cent.

Seulement 7,000 des 27,000 célibataires avec un enfant avaient un emploi, à plein temps ou à temps partiel. 17,000 autres ne voulaient pas travailler ou avaient cessé de chercher un emploi, ce qui fait qu'elles n'étaient pas classées dans la catégorie des chômeuses.

Il y avait, d'un autre côté, 29,000 veuves, divorcées ou séparées qui avaient la charge d'un enfant de moins de trois ans. Dans cette catégorie, le taux de chômage était de 18,8 pour cent.

Statistique Canada a fait remarquer que le taux de chômage baissait à mesure que l'âge des enfants à charge augmentait.

Dans la catégorie des veuves, divorcées ou séparées, par exemple, le taux de chômage a baissé à 13 pour cent avec des enfants de trois à cinq ans, à 9,1 pour cent avec des enfants de six à 15 ans, et à 5,3 pour cent sans enfant en bas de 16 ans.

### Main-d'oeuvre féminine

Statistique Canada a par ailleurs noté que le nombre de toutes les femmes sur le marché du travail a augmenté depuis 1975.

Le pourcentage est passé de 41,9 en 1975 à 50,9 en 1981.

Le taux d'augmentation a été plus élevé chez les femmes avec de jeunes enfants. Les femmes avec un enfant de moins de trois ans, par exemple, ont augmenté leur participation au marché du travail de 31,2 pour cent à 44,5 pour cent.

Le taux de participation des hommes, durant cette période, est demeuré constant à 84 pour cent.

## NOUVELLE CHARTE DES DROITS Contestation de la loi 101, le 9 août, en Cour supérieure

■ (PC) — La Cour supérieure du Québec a fixé au 9 août le début des audiences d'une première contestation de la loi 101 basée sur la Charte des droits de la personne enchaînée dans la constitution canadienne.

Ce sont les parents de six écoliers, auxquels on a refusé le droit de s'inscrire dans une école anglophone, qui ont intenté la poursuite. Une autre cause qui sera plaidée en même temps, constitue un défi identique lancé par deux commissions scolaires anglophones et l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec.

L'article 23 de la Charte garantit à tout citoyen canadien éduqué en anglais en quelque endroit du pays le droit de faire éduquer ses enfants en anglais au Québec, là

où le nombre justifie une telle éducation.

Cette cause fait également appel à l'article un de la charte affirmant que les droits et les libertés fondamentales sont sujettes à des limites prescrites légalement par les autorités compétentes.

Un avocat du gouvernement québécois, M. Guy Boissonneault, a indiqué hier qu'il tentera de démontrer que les limites sur l'admission dans les écoles anglaises, telles qu'imposées par la Charte de la langue française, étaient bel et bien justifiées.

Les avocats des enfants ont répété qu'ils défendraient le point de vue opposé, soit qu'il ne doit pas y avoir de règles restrictives de cette nature dans une société libre et démocratique.

### CHOIX D'ÉMISSIONS

20:00 (3) (13) — «Clopin-clopat ou la chaussette surprise»  
Classé dans la catégorie comique, ce film de Jean-François Davy se déroule dans un hôpital où quatre écolés sèment la pagaille. Avec Bernard Le Coq, Anna Karina et Rufus.

20:00 (3) — Walter Cronkite's Universe  
Entre autres au programme, une expérience aux USA qui proclame que tous les enfants peuvent devenir des génies.

22:00 (3) (22) — Barbara Walters  
Si cette intervieweuse ne vous agace pas trop, vous serez peut-être intéressés d'apprendre que ses invités sont Clint Eastwood, Carol Burnett et Willie Nelson.

22:00 (99) — Les vaches sacrées  
Une heure sur le grand écrivain Marcel Proust.

Approchez! goûtez!  
Choisissez parmi les Prêt-à-partir les plus rafraîchissants pour l'été californien!  
Comment aimez-vous le vôtre? Goût Los Angeles? Saveur San Francisco? Ou les deux dans le même cornet?  
Venez vous régaler chez votre agent de voyages ou au comptoir d'Air Canada. La gourmandise ne coûte pas plus cher: la Californie est à **583\$** aller-retour de Montréal. Pourvu que vous achetiez votre Prêt-à-partir 14 jours à l'avance, d'ici au 7 septembre 1982. Pourvu que vous partiez en semaine et que vous reveniez en semaine, n'importe quand entre le premier dimanche et le soixantième jour suivant votre départ. Notre saveur *Los Angeles-San Francisco* est un séjour qui comprend hôtels et auto sous-compacte pendant une semaine,

étapes à Solvang et Monterey: **229\$** us par personne, occupation double. Avec la côte du Pacifique en prime!  
Notre saveur *San Francisco-Lake Tahoe* comprend hôtels et auto sous-compacte pendant une semaine, étape à Sacramento: **249\$** us par personne, occupation double.  
Notre saveur *Los Angeles-San Diego* comprend hôtels et auto sous-compacte pendant une semaine, étape à Palm Springs: **221\$** us par personne, occupation double.  
2 Prêt-à-partir d'Air Canada pour San Francisco tous les jours à 7h20 et du lundi au vendredi à 15h45. Et 2 autres pour Los Angeles. Tous les jours. À 7h20 et 15h45. Et si ça vous chante, vous pouvez arriver en Californie par une ville et repartir par l'autre. Ces trois séjours sont présentés par Entourage. Alors? Quelle saveur désirez-vous?

# AIR CANADA



**AVIS LÉGAUX  
APPELS D'OFFRES  
SOUMISSIONS**



SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

RECHERCHE D'UN

**LOCAL  
COMMERCIAL**

LA SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial à:

**LAVAL (ST-FRANÇOIS)**

DOSSIER: L 82-323

dans les secteurs commerciaux de St-François, principalement sur la montée du Moulin, ou sur le boulevard Lévesque entre la montée du Moulin et la rue Ivanhoe, de préférence sur la montée du Moulin entre la 8<sup>e</sup> Avenue et le boulevard Lévesque.

Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule clé en main.

La superficie du local devrait préférentiellement être de 300 mètres carrés (environ 3 200 pieds carrés) dont 70 pour cent serait aménagée en aire de vente.

Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard à 10 heures le 6 juillet 1982.

**REPENTIGNY**

DOSSIER: L 82-324

dans les secteurs commerciaux de Repentigny Est, principalement sur le boulevard Brien, ou sur la rue Notre-Dame, de préférence sur le boulevard Brien entre la rue Notre-Dame et l'autoroute de la Rive-Nord.

Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule clé en main.

La superficie du local devrait préférentiellement être de 460 mètres carrés (environ 5 000 pieds carrés) dont 70 pour cent serait aménagée en aire de vente.

Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard à 11 heures le 6 juillet 1982.

**ST-LÉONARD  
OU MONTRÉAL**

DOSSIER: L 82-325

dans les secteurs commerciaux de St-Léonard au sud du boulevard Métropolitain ou à Montréal sur la rue Jean-Talon entre la 20<sup>e</sup> Avenue et les limites ouest de la ville de St-Léonard, principalement sur la rue Jean-Talon entre le boulevard Lacordaire et Pie IX de préférence sur la rue Jean-Talon entre le boulevard Viau et le boulevard Pie IX.

Les locaux proposés, pour location, le seront selon la formule clé en main ou tel quel.

La superficie du local devrait préférentiellement être de 600 mètres carrés (environ 6 500 pieds carrés) dont 70 pour cent serait aménagée en aire de vente.

Le document d'appel d'offres original, fourni par la Société des alcools du Québec et portant le numéro de dossier du projet, doit être complété et retourné au plus tard à 10 heures le 7 juillet 1982.

Le document d'appel d'offres est offert à 20 \$ la copie (non remboursable) le lundi au vendredi midi, au 905 rue de Lorimier, Montréal, et un exemplaire peut être consulté à cette adresse ainsi qu'au 2900, boulevard Einstein, Ste-Foy, QC.

De plus, pour obtenir le document en question, par courrier payable sur livraison, ou pour renseignements additionnels, veuillez appeler à (514) 873-6408.

La Société des alcools du Québec ne s'engage cependant pas à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

**CORRECTION**

Dans notre cahier publicitaire «Fêtons Papa» distribué le ou vers le 15 juin 1982, veuillez prendre note:

à la page 13:  
le contenant de 350 ml de shampoing actif aux protéines offert en prime avec l'achat de \$6 ou plus de produits Monsieur Houbigant n'est pas disponible. Il sera remplacé par une prime de 300 ml de shampoing revitalisant avec l'achat de \$6 ou plus de produits Monsieur Houbigant.

à la page 15:  
le prix de la scie circulaire Black & Decker # 5738 est \$46.88 et non \$47.88 comme indiqué.

Nous nous excusons de ce contretemps.

**Bonimart**

**ERRATUM**

Dans notre cahier publicitaire «Super soldes de juin» inséré dans le journal du 12 juin, l'erreur suivante s'est glissée.

En page 2:  
Jeu de ciseaux à charnières aurait dû se lire:  
Jeu de 4 ciseaux  
Nos excuses à notre clientèle

PASCAL

**La réforme Laurin  
maintiendrait les  
cours de religion**

■ Quel que soit le statut des écoles québécoises après la réforme Laurin, qu'elles soient confessionnelles ou non, il n'est absolument pas question de «sortir» l'enseignement religieux des écoles.

C'est l'assurance qu'a donnée une collaboratrice du ministre Laurin quant à l'un des éléments de la restructuration scolaire sur lequel la lumière n'a pas encore été faite publiquement. Le Conseil des ministres doit poursuivre l'étude générale du projet demain et si tout va bien, les propositions de changement devraient être rendues publiques avant les vacances.

**MARIANE FAVREAU**

Jusqu'ici, diverses hypothèses ont circulé quant à savoir si les écoles seront confessionnelles ou non. Ainsi, dans une ébauche de Livre blanc émanant du ministère de l'Éducation, à la fin de décembre dernier, on ne faisait aucune référence à un statut (ou à une étiquette) religieux. Mais, des garanties juridiques claires assureraient l'enseignement de la religion et l'animation pastorale à tous les élèves qui le souhaiteraient. Et cela, sous supervision du comité catholique (ou protestant, selon les cas) et d'un sous-ministre de foi catholique.

De son côté, l'Assemblée des évêques du Québec demandait, à la mi-mars, que dans un milieu où on le réclamerait explicitement et majoritairement, un statut d'école catholique puisse être reconnu par le gouvernement pour une période donnée.

La semaine dernière, le Comité catholique faisait savoir, quant à lui, qu'il modifiait ses règlements pour éliminer la notion d'exemption de l'enseignement religieux. Désormais, tous les élèves seront sur le même pied et choisiront, en option, entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral.

Cette modification est d'ailleurs conforme au vœu de l'Assemblée des évêques et dictée, assure le Comité catholique, par des motifs d'ordre social et pédagogique. Applicable de façon facultative dès 1983 mais obligatoire en 1985, cette mesure met sur un même pied, dans les écoles, l'enseignement religieux et l'enseignement moral.

C'est d'ailleurs la façon légale de procéder, actuellement (même si bien des écoles l'ignorent) dans les troisième, quatrième et cinquième secondaires où l'élève fait un choix entre des options sans que ses parents ne signent une demande d'exemption s'il choisit le cours de morale.

**L'AGENCE ÉTUDIANTE DE MCGILL**  
offre de nouveaux cours de tenue de bar avec certificat «BARMAN - BARMAID»  
Session française: Les 29 juin et 2-6-8-13 juillet  
Session anglaise: Les 28-30 juin et 5-7-12 juillet  
Pour renseignements: 866-6492 ou 844-0058  
Lundi au ven.: 10h à 18h  
Les places sont limitées

Université de Montréal  
Faculté de l'éducation permanente

**Pour de meilleures communications dans les organisations...**

La Faculté de l'éducation permanente offre aux adultes en situation de travail un nouveau programme de formation en

**Recherche documentaire et rédaction française (30 crédits)**

Ce certificat s'adresse à ceux dont les fonctions et responsabilités quotidiennes comportent des tâches de

- rédaction de textes à caractère administratif
- rédaction de textes spécialisés
- rédaction, de comptes rendus, procès verbaux, rapports, dossiers, etc.

Annuaire disponible

**Date limite d'admission et d'inscription: 2 août**

Renseignements:  
3335, chemin Queen Mary rez-de-chaussée  
343-6090

**1872-1982**

**Fameuses valises  
«Caribbea 100» de «Samsonite»**

**rabais  
30%**

Vous serez enchanté par les riches tons de ces valises en vinyle léger. Cadres solides, poignées robustes et creux pour initiales.

Claret (bourgogne), grès (tan) ou bruyère (brun).

A. Pullman 74 cm (133.00)	<b>9310</b>
B. Pullman 66 cm (121.00)	<b>8470</b>
C. Valise 61 cm (110.00)	<b>7700</b>
D. Petite valise 51 cm (93.00)	<b>6510</b>
E. Fourre-tout, 32 x 19 x 39 cm (59.50)	<b>4165</b>
<i>(Non représentés)</i>	
F. Housse 3 complets, 66 cm (133.00)	<b>9310</b>
G. Housse pour vêtements, 110 x 64 cm (121.00)	<b>8470</b>
H. Fourre-tout, 32 x 22 x 39 cm (76.50)	<b>5355</b>

Toutes les dimensions sont approximatives  
Les prix entre parenthèses sont les prix ordinaires de Simpsons.

Rayon 436, valises, au sous-sol, centre-ville.  
Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

**Venez, écrivez... ou composez 842-7221 jour et nuit.**

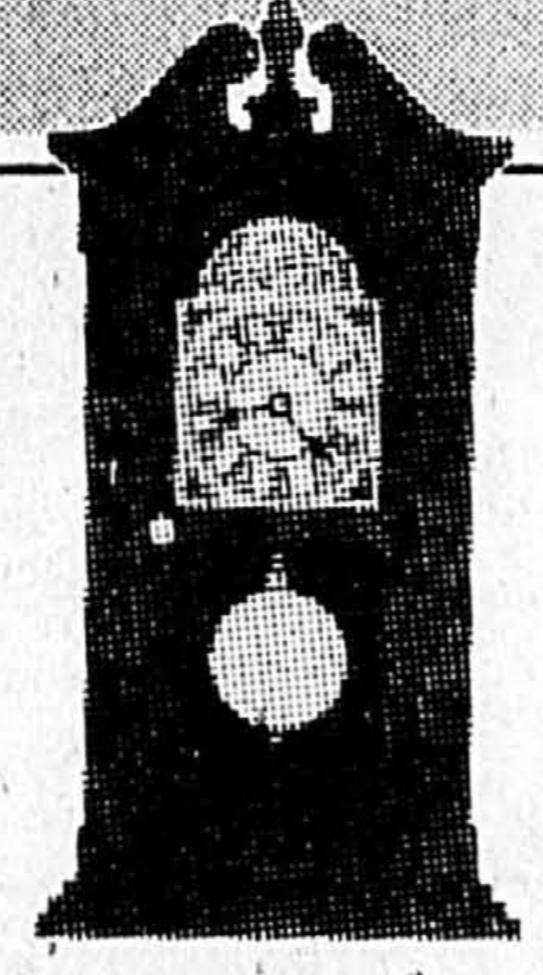
Participez au concours

**Arrow**  
de Cluett

**pour la Fête des pères chez Simpsons**

Centre-ville, Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno. Maintenant jusqu'au samedi 19 juin 1982. Vous pourriez gagner une mini-horloge «grand-père». Un prix sera attribué dans chaque magasin Simpsons.

- Aucun achat nécessaire.
- La formule de participation doit être déposée dans la boîte destinée à cet usage au comptoir «Arrow» de chaque magasin.
- Le tirage aura lieu le samedi 19 juin à 16h dans chaque magasin.
- «Arrow» a payé les droits exigibles quant à ce concours en vertu de la «Loi sur les loteries, les courses et les concours publicitaires».
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la «Règle des loteries et courses du Québec».



1872-1982

# Superbes meubles de qualité à prix intéressants chez Simpsons



MEUBLES CAPITONNÉS «KROEHLER» STYLE TRADITIONNEL POUR VIVOIR. Dossier à coussins semi-tendants, coussins enveloppés de «Dacron» polyester. Bois dur massif. Velours acrylique, ton chameau.

Prix Simpsons	
A. Canapé	\$549
B. Fauteuil	\$299
C. (Non représentée) Causeuse	\$449

UNITÉS MURALES DE «CRAFTLINE». Riche fini bois fruitier. Construction bouleau massif et placages cerisier à insertions assorties, coins réglables, éclairage. Ferrures laiton massif.

Prix Simpsons	
D. Bar, unité inférieure 3 tiroirs	\$599 <sup>99</sup>
E. Armoire à bibelots, portes en verre biseauté, miroir, tablette en verre	\$629 <sup>99</sup>
F. Unité 2 portes, 1 étagère en bois et 1 en verre	\$499 <sup>99</sup>

TABLES D'APPOINT ASSORTIES DE «CRAFTLINE». Dessus placages cerisier à insertions assorties, coins rehaussés de laiton massif. Construction bois dur massif, fini bois fruitier.

Prix Simpsons	
G. Table cocktail carrée	\$289 <sup>99</sup>
H. Table basse	\$189 <sup>99</sup>
Centre-ville seulement	
J. Table pour canapé	\$269 <sup>99</sup>
K. (Non représentée) Table basse	\$149 <sup>99</sup>

## 499<sup>99</sup>

Prix Simpsons

L. CENTRE DE DIVERTISSEMENT «GOLDCREST». Surfaces mélamine similipacancier, sur centre composition. Unité supérieure avec portes en verre coulissantes, étagères ouvertes, bar à panneau abattant et éclairage. Unité inférieure avec 2 tiroirs et compartiments pour disques.

## 239<sup>99</sup>

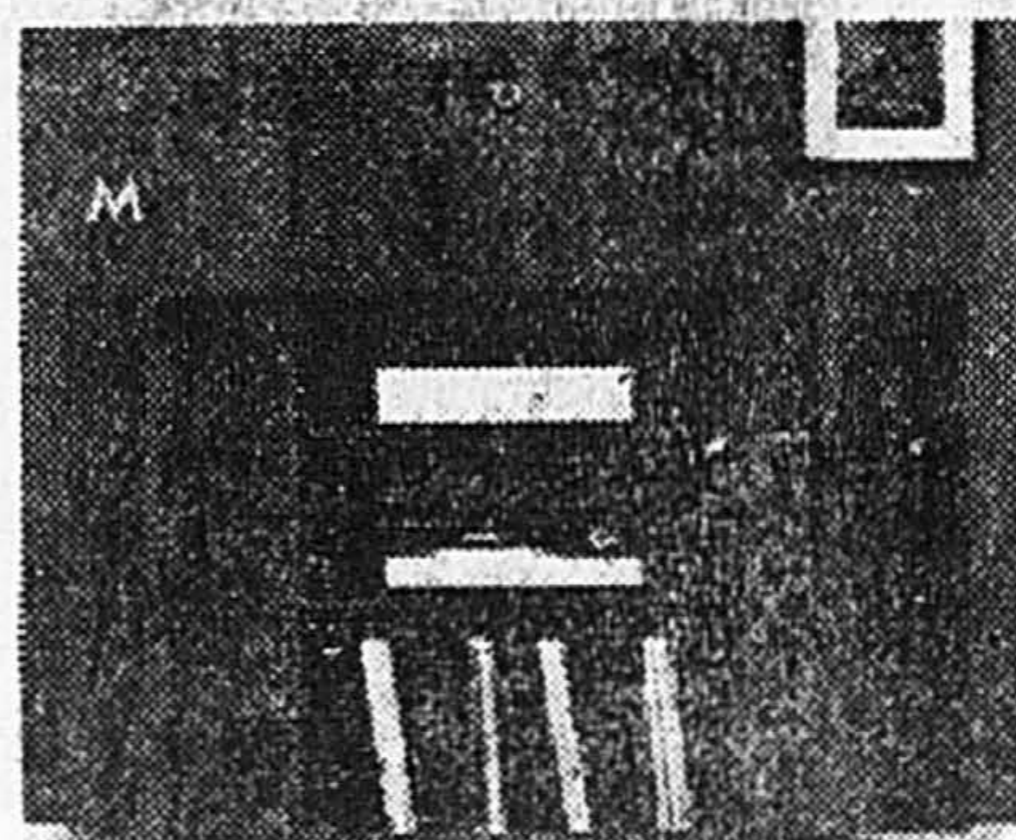
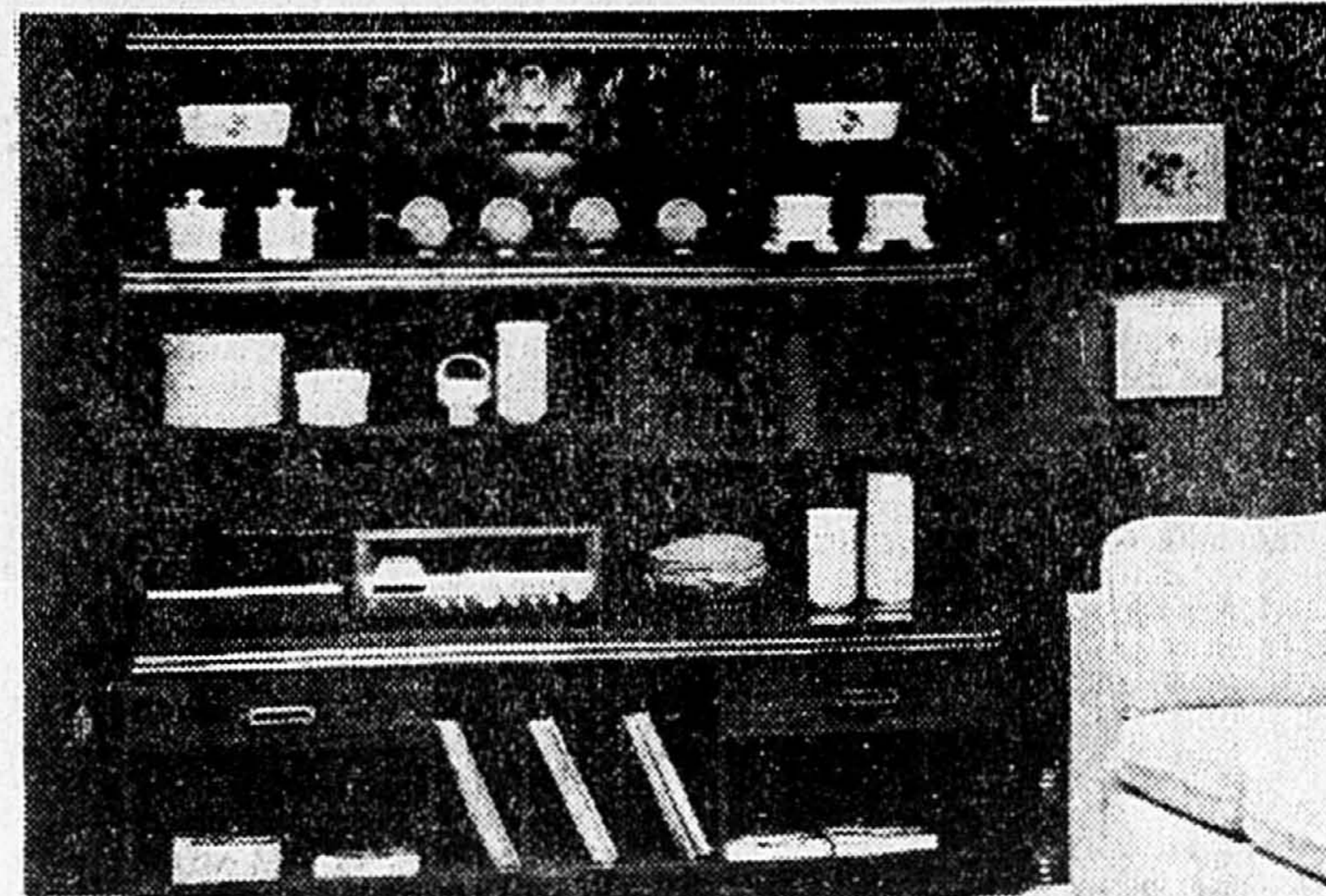
Prix Simpsons

M. CENTRE AUDIO-VISUEL «GOLDCREST». Surfaces similipacancier. Dessus se soulevant et devant abattant pour bar ou pour chaîne stéréo. Portes inférieures s'ouvrant 180° pour bien dégager le téléviseur, espace pour disques. Panneau du fond amovible pour téléviseur de plus grandes dimensions.

## \$699

Prix Simpsons

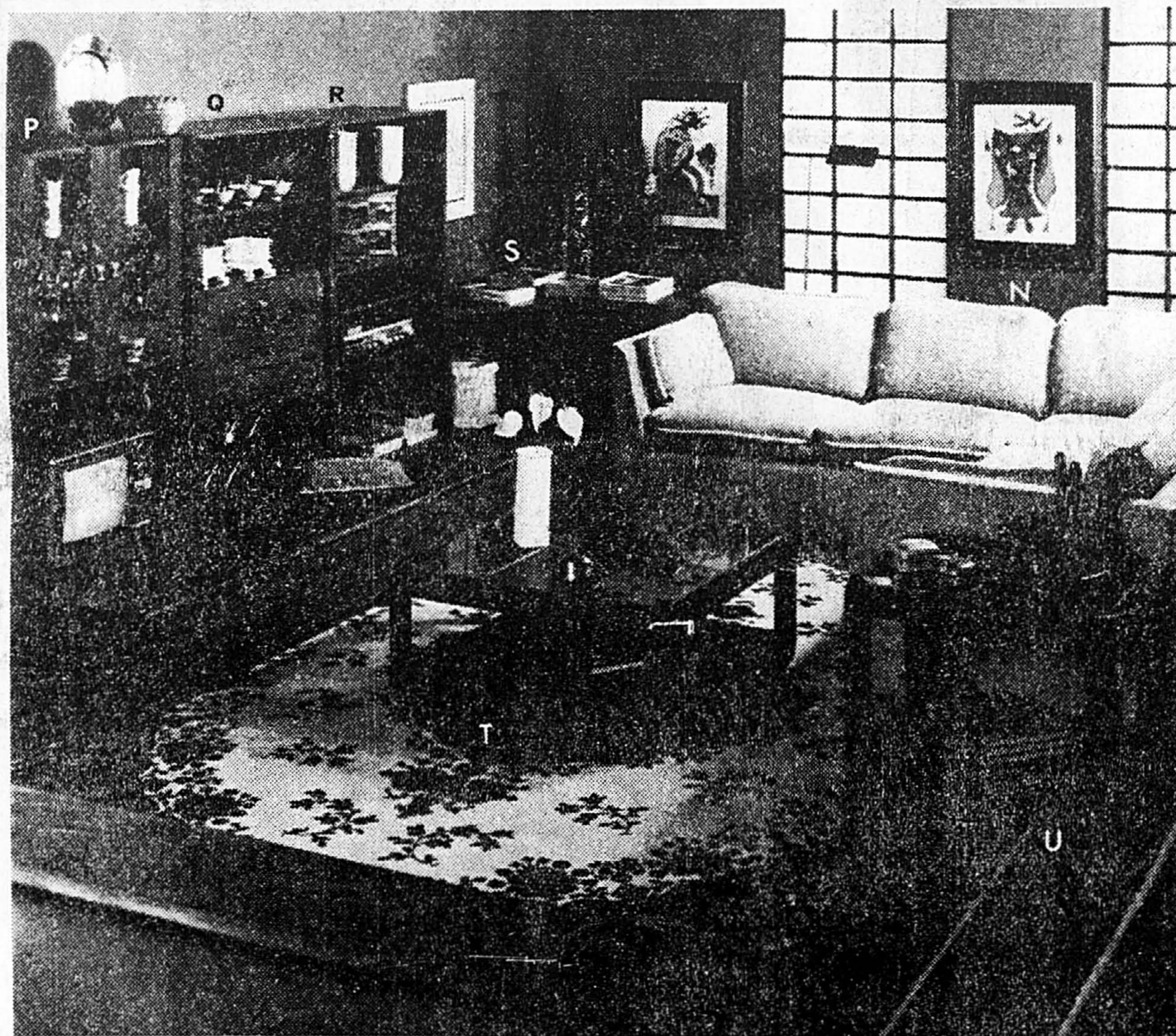
N. ENS. DE COIN 2 PCES «BAUHAUS». STYLE CONTEMPORAIN. Construction ressorts «Quadra-coil». Cadre bois dur massif, coussins amovibles en mousse. Recouvrement tweed nylon polypropylène, ton beige.



UNITÉ MURALE «GOLDCREST COLLEGE 1» AVEC TABLES D'APPOINT ASSORTIES. Unité murale avec banc devant (dessus s'ouvrant pour espace de rangement). Unité de coin joignant unité murale et meubles rembourrés. Moulures verticales fini chêne, devants cannés et poignées métal ton or.

Prix Simpsons

P. Unité à partie supérieure servant de vaisselier	\$369 <sup>99</sup>
Q. Unité avec bar à panneau abattant	\$359 <sup>99</sup>
R. Unité à partie supérieure ouverte	\$279 <sup>99</sup>
S. Unité de coin. Centre-ville seulement	\$269 <sup>99</sup>
T. Table cocktail carrée	\$179 <sup>99</sup>
U. Table d'appui	\$179 <sup>99</sup>



MEUBLES «CITATION HOUSE», STYLE TRADITIONNEL. Appuie-bras arrondis, dossier à coussins amovibles enveloppés «Dacron» polyester, piqués sur un côté. Cadre de bois dur. Recouvrement coton motif floral.

Prix Simpsons

V. Canapé	\$549
W. Fauteuil	\$349
X. (Non représentée) Causeuse	\$449

UNITÉS MURALES «GOLDCREST» FINI CHÊNE. Garniture moulures, portes en verre trempé et support «Lucite» incolore pour verres sur pied. Surface mélamine sur centre composition. Toutes les unités avec éclairage, tablettes réglables et charnières.

Prix Simpsons

Y. Étagère 50 cm	\$289 <sup>99</sup>
Z. Bar / étagère	\$369 <sup>99</sup>
AA. Bibliothèque 4 portes	\$329 <sup>99</sup>
BB. Bibliothèque / armoire pour bibelots	\$399 <sup>99</sup>

TABLES D'APPOINT «GOLDCREST» ASSORTIES. Pieds bois massif fini chêne. Dessus verre ton bronze. Garniture laiton.

Prix Simpsons

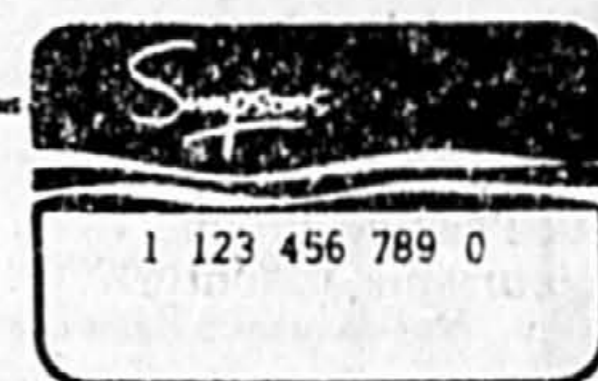
CC. Table cocktail rectangulaire	\$179 <sup>99</sup>
DD. Table d'appui	\$179 <sup>99</sup>

Rayon 401, meubles, au sixième, centre-ville

Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno (sauf indication contraire)

Venez, écrivez... ou composez  
842-7221 jour et nuit

# Simpsons<sup>MD</sup> ... C'EST LA SOLUTION.



1 123 456 789 0